MATAM 2014

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

SERVICE RÉGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE DE MATAM

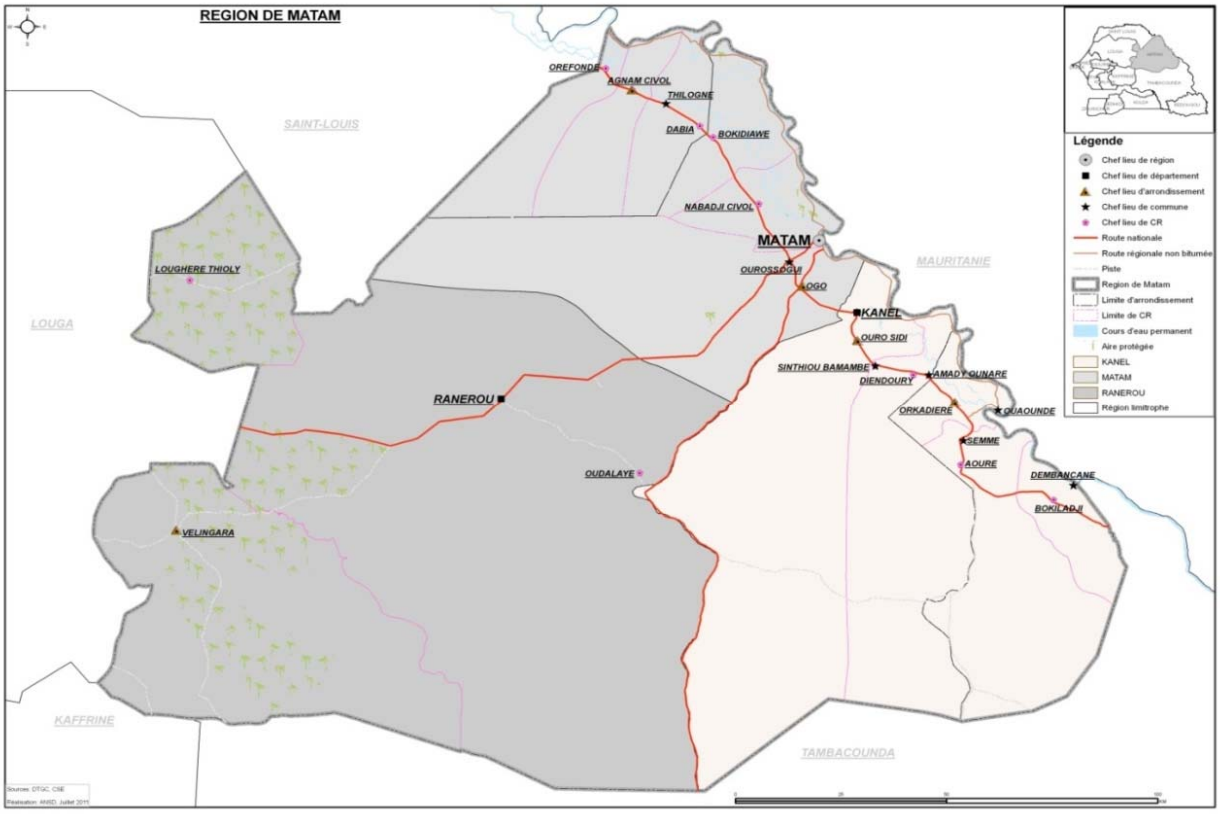

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2014

Juillet 2015

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Ndiouma FAYE
Technicien Supérieur de la Statistique	Birane NIANG

COMITE DE LECTURE	
Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
Saliou MBENGUE	OPCV
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	DSDS
Atoumane FALL	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Bintou DIACK LY	DSECN
Momath CISSE	CGP
Awa CISSOKHO FAYE	DSDS
Ramlatou DIALLO	DSECN
Oumar DIOP	DMIS
Ndeye Aida FAYE TALL	DSDS
Ndeye Binta DIEME COLY	DSDS
Mamadou AMOUZOU	OPCV

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DELA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann –Bel-air–Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Matam
Adresse : Quartier Gourel Serigne / Commune de Matam
Tél : 33 966 61 14
B.P. :98

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX XI
LISTE DES GRAPHIQUES XV
SIGLES ET ABREVIATIONS XVI
AVANT PROPOS XIX
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION 20
I.1. Données physiques 20
I.2. Historique du peuplement 20
I.3. Relief et types de sol 20
I.4 Végétation et faune 21
I.4.1 Forêts classées 21
I.4.2 Réserves de faune 22
I.5. Données climatologiques 22
I.5.1 Pluviométrie 22
I.5.2 Température et humidité 23
I.5.3 Vents 23
I.5.4 Insolation 23
I.6 Données hydrographiques 24
I.7. Organisation administrative 24
I.8. Principales activités économiques 25
CHAPITRE II :DEMOGRAPHIE 26
Introduction 26
II.1 Etat et structurede la population 26
II.1.1 Niveau et évolution de la population 26
II.1.2 Structure par âge et par sexe 26
II.1.2.1 Analyse de la pyramide des âges 27
II.1.2.2 Rapport de masculinité par groupe d'âges 27
II.1.2.3 Rapport de dépendance 28
II.2 Répartition spatiale de la population et densité 29
II.2.1 Répartition spatiale 29
II.2.2 Densités de population 30
Conclusion 30
CHAPITRE III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT 32
Introduction 32
III.1 Urbanisation 32
III.1.1 Taux d'urbanisation 32
III.1.2 Répartition de la population urbaine 33
III.2 Construction et habitat 33
III.3 Diagnostic du secteur 34
CHAPITRE IV : EDUCATION 35
Introduction 35

IV.1 La petite enfance 35
IV.1.1 Les infrastructures 36
IV.1.1 Le personnel 37
IV.1.3 Les effectifs 40
IV.1.4 Intensité de la préscolarisation 41
IV.2 L'Elémentaire 41
IV.2.1 Les infrastructures 41
IV.2.2 Le personnel 43
IV.2.3 Les effectifs 45
IV.2.4 Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire 45
IV.3 Diagnostic du secteur 47
IV.3.1 Atouts et potentialités 47
IV.3.2 Contraintes 47
IV.3.3 Perspectives 48
CHAPITRE V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 49
Introduction 49
V.1 Les infrastructures de santé 49
V.2 Lepersonnel de santé 52
V.3 Bilan des programmes de santé 54
V.3.1 Santé de la reproduction 54
V.3.2 Programme Elargi de Vaccination (PEV) 56
V.3.3 Programme national de lutte contre le paludisme 58
V.3.5 Programme de lutte contre le VIH/sida 60
V.3.6 Surveillance des maladies à potentiel épidémique 62
V.3.7 Activités de nutrition 63
V.4 Diagnostic du secteur 65
V.4.1 Atouts et potentialités 65
V.4.2 Contraintes 65
V.4.3 Perspectives 65
CHAPITRE VI:ASSISTANCE 67
Introduction 67
VI.1 L'appui-conseil-orientation 67
VI.2 Les secours aux personnes nécessiteuses 68
VI.3 La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées 69
VI.3.1 Les personnes en situation de handicap 69
VI.3.2 La promotion sociale des personnes âgées 69
VI.4 Diagnostic du secteur 69
VI.4.1 Atouts et potentialités 69
VI.4.2 Contraintes 70

VI.4.3 Perspectives 70
CHAPITRE VII : EAU ET ASSAINISSEMENT 72
Introduction 72
VII.1 L'Eau 72
VII.1.1 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 73
VII.1.1.1 Les services techniques 73
VII.1.1.2 Les autres intervenants 73
VII.1.1.3 Les infrastructures 73
VII.1.2 Les ressources en eau 74
VII.1.2.1 Les eaux de surface 74
VII.1.2.2 Les eaux souterraines 75
VII.1.3 L'accès à l'eau 75
VII.1.3.1 En milieu urbain 75
VII.1.3.2 En milieu rural 76
VII.1.4 La qualité de l'eau 77
VII.2 L'Assainissement 77
VII.2.1 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 78
VII.2.1.1 Les services techniques 78
VII.2.1.2 Les autres intervenants 78
VII.2.2 Les infrastructures 78
VII.2.3 L'accès 79
VII.2.3.1 En milieu urbain 79
VII.2.3.2 En milieu rural 79
VII.3 Diagnostic du secteur 80
VII.3.1 Atouts et potentialités 80
VII.3.1.1 En matière d'eau 80
VII.3.1.2 En matière d'assainissement 80
VII.3.2 Contraintes 81
VII.3.2.1 En matière d'eau 81
VII.3.2.2 En matière d'assainissement 81
VII.3.3 Perspectives 81
CHAPITRE VIII : AGRICULTURE 83
Introduction 83
VIII.1 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 83
VIII.1.1 Les services techniques 83
VIII.1.2 Les autres intervenants 83
VIII.1.3 Les infrastructures et équipements 83
VIII.2 La préparation de la campagne agricole 84
VIII.2.1 La mise en place des semences 84
VIII.2.2 La mise en place des engrais et autres fertilisants 85
VIII.2.3 La mise en place des produits phytosanitaires 86
VIII.2.4 La mise en place des matériels et équipements agricoles 87

VIII.3 Bilan de la campagne agricole 88
VIII.3.1 Les cultures vivrières 88
VIII.3.2 Les cultures industrielles 88
VIII.4 Diagnostic du secteur 89
VIII.4.1 Atouts 89
VIII.4.2 Contraintes 89
VIII.4.3 Recommandations 90
CHAPITRE IX : ELEVAGE 91
Introduction 91
IX.1 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 91
IX.1.1 Les services techniques 91
IX.1.2 Les autres intervenants 92
IX.2 Le cheptel et la volaille 93
IX.3 Les productions 93
IX.3.1 La production de viande et d'œufs 93
IX.3.2 La production contrôlée de miel 95
IX.3.3 Laproduction contrôlée des cuirs et peaux 95
IX.4 Les mouvements du bétail. 96
IX.5 La situation zoo sanitaire 97
IX.5.1 Les foyers déclarés 97
IX.5.2 Les résultats des campagnes de vaccination 98
IX.5.3 Les résultats de la campagne d'insémination bovine 100
IX.6 Diagnostic du secteur 101
IX.6.1 Atouts et potentialités 101
IX.6.2 Contraintes 101
IX.6.3 Perspectives 101
CHAPITRE X : PECHE 102
Introduction 102
X.1 Les services techniques, les autres intervenants et les infrastructures 102
X.1.1 Les services techniques 102
X.1.2 Les autres intervenants 103
X.1.3 Les infrastructures 104
X.2 La pêche artisanale 105
X.2.1 Les sites et l'armement de pêche 105
X.2.2 La production 106
X.2.3 La ventilation de la production 108
X.2.4 La transformation des produits de la pêche artisanale 109
X.3 L'Aquaculture 110
X.4 Diagnostic du secteur 112
X.4.1 Atouts et potentialités 112

X.4.1.1 En matière de pêche artisanale....112
X.4.1.2 En matière d'aquaculture....112
X.4.2 Contraintes....113
X.4.2.1 En matière de pêche artisanale....113
X.4.2.2 En matière d'aquaculture....113
X.4.3 Perspectives....113
X.4.3.1 En matière de pêche artisanale....113
X.4.3.2 En matière d'aquaculture....114
CHAPITRE XI : RESSOURCES NATURELLES....115
Introduction....115
XI.1 Les services techniques et les autres intervenants....115
XI.1.1 Les services techniques....115
XI.1.2 Les autres intervenants....116
XI.2 Gestion du domaine forestier....117
XI.2.1 Présentation du domaine forestier régional....117
XI.2.2 Lutte contre les feux de brousse....118
XI.2.2.1 Lutte préventive....118
XI.2.2.2 Lutte active....120
XI.2.3 Reboisement et conservation des sols....122
XI.2.3.1 Production de plants....122
XI.2.3.2 Plantations réalisées....125
XI.3 Exploitations forestières....125
XI.4 Gestion de la faune et chasse....126
XI.5 Diagnostic du secteur....127
XI.5.1 Atouts....127
XI.5.2 Contraintes....127
XI.5.3 Perspectives....128
CHAPITRE XII : ENVIRONNEMENT....129
Introduction....129
XII.1 Préservation et amélioration du cadre de vie....129
XII.1.1 La collecte et l'évacuation des déchets....130
XII.1.1.1 Déchets solides....130
XII.1.1.2 Gestion des déchets Biomédicaux....131
XII.1.2 La gestion des déchets....131
XII.2 Gestion des pollutions et nuisances....131
XII.3 Gestion des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)....132
XII.4 Etudes d'impact environnemental (EIE)....132
XII.5 Gestion de l'environnement fluvial/maritime et de la dégradation des sols 133
XII.5.1 Incidence des changements climatiques dans la région....133
XII.5.1.1 Érosion des berges du fleuve....134

XII.5.1.2 Inondations....134
XII.5.1.3 Vulnérabilité de l'agriculture irriguée et de l'élevage....134
XII.5.1.4 Vulnérabilité sociale....135
XII.6 Diagnostic du secteur....135
XII.6.1 Atouts et potentialités....135
XII.6.2 Contraintes....135
XII.6.3 Perspectives....136
CHAPITRE XIII : EMPLOI ET TRAVAIL....137
Introduction....137
XIII.1 La force de travail....137
XIII.2 L'activité économique....139
XIII.3 Les contrats de travail....140
XIII.4 Les conflits de travail....141
XIII.5 Diagnostic du secteur....141
XIII.5.1 Atouts et potentialités....142
XIII.5.2 Contraintes....142
XIII.5.3 Perspectives....142
CHAPITRE XIV : TRANSPORT....143
Introduction....143
XIV.1 Les transports terrestres....143
XIV.1.1.1 Le réseau routier....143
XIV.1.1.2 Le parc automobile....144
Les nouvelles immatriculations et autres opérations sur les véhicules....145
XIV.1.1.3 Les permis de conduire....145
XIV.1.1.4 Les types de transport routier....145
XIV.3 Le transport fluvial....146
XIV.4 Le transport aérien....146
XIV.5 Diagnostic du secteur....148
XIV.5.1 Contraintes....148
XIV.5.1.1 En matière de transport routier....148
XIV.5.1.2 En matière de transport fluvial....148
XIV.5.1.3 En matière de transport aérien....148
XIV.5.2 Perspectives....149
XIV.5.2.1 En matière de transport routier....149
XIV.5.2.2 En matière de transport fluvial....149
XIV.5.2.3 En matière de transport aérien....150
CHAPITRE XV : COMMERCE ET ARTISANAT....151
Introduction....151
XV.1 Commerce....151
XV.1.1 Les marchés....151
XV.1.2 Les commerçants....152
XV.1.3 Le commerce des principales denrées consommées....152

XV.1.3.1 Les stocks 152
XV.1.3.2 Les prix 153
• 154
• 154
XV.1.4 La vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits 154
XV.1.4.1 La vérification des instruments de mesure 154
XV.1.4.2 Le contrôle de la qualitédes produits: 155
XV.2 Artisanat 156
XV.2.1 Les infrastructures 156
XV.2.2 Les artisans inscrits à la chambre de métiers 156
XV.3 Diagnostic du secteur 157
XV.3.1 Atouts et potentialités 157
XV.3.1.1 Commerce 157
XV.3.1.2 Artisanat 157
XV.3.2 Contraintes 157
XV.3.2.1 Commerce 157
XV.3.2.2 Artisanat 158
XV.3.3 Perspectives 159
XV.3.3.1 Commerce 159
XV.3.3.2 Artisanat 159
CHAPITRE XVI : JEUNESSE ET SPORTS 160
Introduction 160
XVI.1 Jeunesse 160
XVI.1.1 Les infrastructures de jeunesse 160
XVI.1.2 Les associations de jeunes 161
XVI.2 SPORT 161
XVI.2.1 Les disciplines sportives pratiquées 161
XVI.2.2 Les infrastructures sportives 162
XVI.2.3 Les associations et centres de formation sportive 164
XVI.2.4 Les pratiquants 165
XVI.3 Diagnostic du secteur 166
XVI.3.1 Atouts et potentialités 166
XVI.3.1.1 En matière de jeunesse 166
XVI.3.1.2 En matière de sport 166
XVI.3.2 Contraintes 166
XVI.3.2.1 En matière de jeunesse 166
XVI.3.2.2 En matière de sport 167
XVI.3.3 Perspectives 167
XVI.3.3.1 En matière de jeunesse 167
XVI.3.3.2 En matière de sport 168
CHAPITRE XVII- POSTE ET SFD 170

XVII .I LA POSTE 170
XVII.I.1. Situation des bureaux de poste, des boites postales, en 2014 170
XVII.I.2. Mandat émis et structure de transfert d'argent 171
XVII.I.3. Origine et destination des mandats répertoriés par la Poste 173
XVII.I.4 Situation du trafic postal 175
XVII.II. LE SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE 175

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Matam entre 1976 et l'2014 26
Tableau 2. 2 : Structure de la population par grand groupe d'âges et rapport de dépendance, 2014 29
Tableau 2.3 : Répartition de la population de la région de Matam selon le département, le milieu de résidence et le sexe 29
Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe 33
Tableau 3.2 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire 33
Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut,par circonscription administrative 36
Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative 37
Tableau 4.3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 37
Tableau 4.4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative 38
Tableau 4.5 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative 38
Tableau 4.6 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative 39
Tableau 4.7 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 40
Tableau 4.9 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative 41
Tableau 4.10: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut 42
Tableau 4.11 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative 42
Tableau 4.12 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative 43
Tableau 4.13 : Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaire public selon le statut, par circonscription administrative 43
Tableau 4.14 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 44
Tableau 4.15 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Matam selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative 45
Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative 50
Tableau 5.2 : Liste des EPSNHrattachés selon les domaines techniques de compétences 51
Tableau 5.3 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département 51
Tableau 5.4 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations 52
Tableau 5.5 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative 52
Tableau 5.6 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture 53
Tableau 5.7 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts .. 54
Tableau 5.8 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district 55
Tableau 5.9 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2013 et2014 57

Tableau 5.10 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district 58
Tableau 5.11 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme 59
Tableau 5.12 : Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district 60
Tableau 5.13 : Evolution des indicateurs VIH/sida 60
Tableau 5.14 : Evolution des résultats de la surveillance des maladies à potentiel épidémique, des maladies à éradiquer et des MAPI dans la région de Matam selon le département et le district 63
Tableau 5.15 : Evolution des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Matam 64
Tableau 6.1 : Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Matam selon le type de demande 68
Tableau 8.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Matam 84
Tableau 8.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Matam 86
Tableau 9.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection 91
Tableau 9.2 : Liste des autres intervenants 92
Tableau 9.3 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative 93
Tableau 9.4 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Matam selon les espèces, par circonscription administrative 94
Tableau 9.5 : Evolution de la production de miel par circonscription administrative 95
Tableau 9.6 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative 96
Tableau 9.7 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative 96
Tableau 9.8 : Evolution de la situation des affections par circonscription administrative 97
Tableau 9.9 : Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative 99
Tableau 9.10 : Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par circonscription administrative 99
Tableau 9.11 : Evolution des résultats des campagnes d'insémination artificielle (CIA) bovine par circonscription administrative 100
Tableau 10.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service 102
Tableau 10.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 103
Tableau10.3 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par circonscription administrative 104
Tableau 10.4 : Evolution des sites, des pêcheurs et de l'armement selon le type de pêche, par circonscription administrative 105
Tableau10.5 : Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par circonscription administrative 106
Tableau 10.6 : Evolution de la production de la pêche artisanale selon le type de pêche, par circonscription administrative 107
Tableau 10.7 : Evolution des quantités produites par la pêche artisanale selon l'espèce, par circonscription administrative 108
Tableau 10.8 : Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par circonscription administrative 108
Tableau 10.9 : Ventilation de la production de la pêche artisanale selon l'espèce, l'année et la destination 109
Tableau 10.10 : Répartition et évolution des produits de la pêche artisanale selon la destination finale, par circonscription administrative 109

Tableau 11.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service 115
Tableau 11.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 117
Tableau 11.3 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative 118
Tableau 11.4 : Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative 119
Tableau 11.5 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative 120
Tableau 11.6 : Situation et évolution des pare-feux et feux précoces réalisés par circonscription administrative 121
Tableau 11.7 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative 122
Tableau 11.8 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative 123
Tableau 11.9 : Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative 124
Tableau 11.10 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation 124
Pour cette campagne on a enregistré 383 ha de plantation massive (voir tableau 11.11). 125
Tableau 11.11 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative 125
Tableau 11.12 : Evolution des quantités et valeurs de la production forestière par circonscription administrative 126
Tableau 12.1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe 132
Tableau 12.2 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative 133
Tableau 13.1 : Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative 138
Tableau 13.2 : Répartition de la population active occupée et du taux de chômage selon le sexe, par circonscription administrative 138
Tableau 13.3 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut 139
Tableau 13.4 : Evolution du nombre d'établissements ouverts dans la région selon l'activité principale, par circonscription administrative 139
Tableau 13.5 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par circonscription administrative 140
Tableau 13.6 : Evolution du nombre de contrats de travail selon le type 140
Tableau 13.8 : Situation du nombre de conflits de travail selon le secteur d'activité de l'établissement 141
Tableau 14.1 : Situation et évolution du réseau routier par circonscription administrative 144
Tableau 14.2 : Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis 145
Tableau 15.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative 151
Tableau 15.2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative 152
Tableau 15.3 : Evolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative 153
Tableau 15.4 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative 153
Tableau 15.5 : Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure 154
Tableau 15.6 : Evolution des résultats du contrôle de la qualité du sel iodé 155
Tableau 15.8 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative 156
Tableau 16.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative 161
Tableau 16.3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région 162

Tableau 16.4 : Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative *163*
Tableau 16.5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative *163*
Tableau 16.6 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative *164*
Tableau 16.7 : Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe *165*
Tableau 17.1: Effectifs des bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative *170*
Tableau 17.2: Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative *171*
Tableau 17.3: Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative *172*
Tableau 17.4: Evolution du montant des mandats reçus et payés par la poste selon la provenance et la destination, par circonscription administrative, en 2014 (en millions de F CFA) *174*
Tableau 17.5: Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative *175*
Tableau 17.6: Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature, par circonscription administrative *176*
Tableau 17.7: Evolution des crédits octroyés et en cours entre 2013 et 2014 ..... *179*
Tableau 17.8: Part du crédit accordé par secteur d'activité, en 2014 ..... *180*
Tableau 17.9 : Autres indicateurs *181*
Tableau 17.10 : Part de la région de Matam par rapport au niveau national *182*

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Matam en 2014 27
Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Matam en 2014 28
Graphique 3.1: Taux d'urbanisation de la région de Matam selon la circonscription administrative..... 32
Graphique 7.1: Concentration des forages dans les circonscriptions administratives de la région, 2014 74
Graphique 10.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de production de poissons selon le type 111
Graphique 14.1: Evolution des mouvements d'avion en 2013 147
Graphique 17.1: Part des mandats reçus et payés par la poste selon la provenance et la destination par circonscription administrative 173
Graphique 17.2: Répartition du sociétariat dans le système financier décentralisé, selon le milieu de résidence, en 2014 177
Graphique 17.3: Répartition des types d'épargnants, selon le milieu de résidence, en 2014 178
Graphique 17.4: Répartition des crédits accordés, par type de bénéficiaires, selon le milieu de résidence, en 2014 179
Graphique 17.5: Part du crédit accordé par Objet, en 2014 180

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACT	:	Artemisinin-based Combination therapy (combinaisons à base d'artémisinine)
ADOS	:	ARDECHE DROME OUROSSOGUI SENEGAL
ANCAR	:	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	:	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASUFOR	:	Association des Usagers de Forages
BAC	:	Baccalauréat
BAMTAARE	:	Développement en Pular
BCG	:	Bacille de Calmette et Guérin
BFEM	:	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BRH	:	Brigade régionale d'Hygiène
BRH	:	Brigade Régionale d'Hygiène
BTP	:	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	:	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAM	:	Camelin
CAP	:	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CDSMT	:	Cadre de dépenses sectorielles à moyen terme
CEM	:	Collège d'Enseignement Moyen
CFEE	:	Certificat de Fin d'Etudes Élémentaires
CFPEFS	:	Centre de Formation Professionnelle en Economie Familiale et Sociale
CHR	:	Centre Hospitalier Régional
CHRO	:	Centre Hospitalier régional de Ourossogui
CI	:	Cours d'Initiation
CPN	:	Consultation Pré-natale
CRD	:	Comité régional de Développement
CTP	:	Case des Tout-petits
DG	:	Diagnostic de gestation
DRDR	:	Direction Régionale du Développement Rural
DREC	:	Division Régionale des Etablissements Classés
DRH	:	Division Régionale de l'Hydraulique
DRTP	:	Division Régionale des Travaux Publics
DRTT	:	Division Régionale des Transports Terrestres
DRUH	:	Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
DSK	:	District sanitaire de Kanel
DSM	:	District sanitaire de Matam
DSR	:	District sanitaire de Ranérou-ferlo
E R P	:	Etablissement Recevant du Public
E.F.I	:	Ecole de Formation des Instituteurs
ECB	:	Ecole Communautaire de Base
EPS	:	Education Physique et Sportive
FAR	:	Femme en Age de Reproduction
FERAM	:	Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam
FJ	:	Fièvre Jaune

GIS		Groupement d'Incendie et de Secours
GMP	:	Groupe Motopompe
GOANA	:	Grande offensive Agricole pour la Nourriture et l'abondance
HTA	:	Hypertension Artérielle
IA	:	Inspection d'Académie
ICPE	:	Installations Classées Pour La Protection de l'Environnement
IDEN	:	Inspection Départementale de l'Education Nationale
IEC	:	Information Education Communication
IMF	:	Institutions de Micro-Finances
INF/AS	:	Infirmier / Agent de Santé
IRA	:	Infection Respiratoire Aigue
IREF	:	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV	:	Inspection régionale des services vétérinaires
IST	:	Infection Sexuellement Transmissible
MAC	:	Maison d'Arrêt et de Correction
MC	:	Maitre contractuel
MIA	:	Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ORL	:	Oto-rhino-laryngologie
PAIS	:	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPA2	:	Projet d'Appui au Plan d'Action (2ème phase)
PAPEL	:	Projet d'appui à l'élevage
PAST-BOV	:	Pasteurellose bovine
PAST-PR PPR	:	Peste des petits ruminants
PCIME	:	Prise en Charge Intégrée de la Maladie de l'Enfant
PENTA3	:	Pentavalent3
PEV	:	Programme Elargi de Vaccination
PGIES	:	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans quatre zones éco géographiques du Sénégal
PIP	:	Projet Intégré du Podor
PIV	:	Périmètre Irrigué villageois
PMI	:	Presidential Malaria Initiative
PNDS	:	Programme Nationale de Développement Sanitaire
PNIA	:	Programme National d'Intensification Agricole
POAS	:	Plan d'occupation et d'affectation des sols
PRA	:	Pharmacie régionale d'Approvisionnement
PRODAM	:	projet de Développement Agricole de Matam
PROMER	:	Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
REVA	:	Retour vers l'agriculture
RIM	:	République Islamique de Mauritanie
RGPHAE	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
RM	:	Région Médicale

RNEA	:	Répertoire National des Entreprises et Associations
ROUVAX	:	Vaccin contre la rougeole
SAED	:	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SDE	:	Sénégalaise Des Eaux
SOU	:	Soins Obstétricaux d'Urgence
SRAT	:	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRP	:	Service Régional de la Planification
SRPS	:	Service Régional de la Pêche et de la Surveillance
SRSD	:	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
TBA	:	Taux brut d'admission
TBPS	:	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TOSTAN	:	ONG, TOSTAN signifie éclore
TPI	:	Traitement Préventif Intermittent
USE	:	Union pour la Solidarité et l'entreaide
VE	:	Volontaire de l'éducation

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2014, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2015 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1. Données physiques

Créée par la loi 2002-02 du 15 février 2002 et par le décret 2002–166 du 21 février 2002, la région de Matam est située entre 14°20 et 16°10 de latitude Nord, 12°40 et 14°60 de longitude ouest.

Elle est limitée au Nord par la République Islamique de Mauritanie et la région de Saint-Louis, au sud et au sud-est par la région de Tambacounda, au sud-ouest par la région de Kaffrine, à l'est par la République Islamique de Mauritanie et à l'ouest par la région de Louga. Le fleuve Sénégal borde la région sur toute sa partie orientale et septentrionale, sur une longueur d'environ 200 Km.

La région couvre une superficie de 29 616 Km², soit environ un septième du territoire national. Ce qui fait d'elle la seconde région la plus étendue du pays après celle de Tambacounda.

La région qui a pour chef-lieu la ville de Matam est située entre 14°20 et 16°10 de latitude nord et 12°40 et 14°60 de longitude ouest.

I.2. Historique du peuplement

Le peuplement de la région est lié en partie aux vagues de migrations consécutives à l'éclatement de l'empire du Mali. Les premiers occupants de l'espace régional se seraient installés à Orkadiéré (Village situé dans le département de Kanel) qui a été à l'origine de la création de plusieurs autres villages de la région.

La région a enregistré l'afflux de populations venues du« Toro » (département de Podor) et du Djolof.

Ces populations, qui se sont déplacées pour éviter les conflits qui sévissaient dans leurs anciens terroirs, ont trouvé sur place des terres d'accueil relativement paisibles et propices aux activités agropastorales et à l'apprentissage du coran et se sont installées sur autorisation de l' « Almamy » du Fouta.

I.3. Relief et types de sol

La région de Matam est située dans les zones sahélienne et soudano–sahélienne (partie sud). Cette situation lui confère un milieu naturel diversifié et un environnement écologique riche et assez favorable.

Le relief est relativement plat par rapport au reste du pays. Il est caractérisé par une vaste plaine incisée de vallées.

Ce relief permet de distinguer trois (03) zones éco-géographiques distinctes :

- la vallée du fleuve constituée de dépressions et de micro reliefs appelée communément «dandé mayo» ;
- la zone du ferlo, latéritique dans la majeure partie de son espace et sableux dans sa partie occidentale (vers Lougré Thioly et Vélingara) ;

- le diéri ou zone intermédiaire.

Les sols se rangent en quatre grandes catégories :

1. les sols des cuvettes de décantation (walo), autrement dénommés hollaldé, sont soumis, en l'absence d'endiguement artificiel, à une submersion de longue durée au moment de la crue.
   Les sols hollaldé sont destinés à la riziculture dans les zones aménagées ou aux cultures de décrue dans les cuvettes naturelles.
2. les sols des levées fluvio-deltaïques (fondé), dont la cote peut atteindre 15 m à Matam, se trouvent ainsi à l'abri des faibles crues.
   Les sols de fondé sont essentiellement destinés aux productions de diversification.
3. les sols de « falo », sur les berges du fleuve ou des marigots, sont constitués de dépôts actuels, de texture sableuse à sablo-argileuse. Le falo constitue le lit mineur du fleuve ; il est inondé pendant la période des hautes eaux et exondé en étiage. Durant cette période, les populations s'adonnent aux cultures de falo.
4. les sols dunaires (diéri et ferlo sableux), de texture essentiellement sableuse (dior). Toutefois on note quelques poches de sols latéritiques (dans le ferlo et une partie du diéri).

I.4 Végétation et faune

La végétation au niveau des différentes zones éco géographiques de la région varie de savanes arbustives à des pseudo-steppes arbustives. Une biomasse herbacée très importante y est aussi rencontrée.

Ces ressources végétales organisées sous différentes formations constituent l'essence même de la zone écologique du ferlo ou zone sylvopastorale par excellence.

Aussi les formations forestières qui les regroupent (forêts classées, réserves de faune et réserves sylvopastorales) constituent la dernière bande qui freine l'avancée du désert dans la partie septentrionale du pays.

I.4.1 Forêts classées

Le département de Matam dispose de 04 forêts classées d'une superficie totale de 12 280 ha, soit un taux de classement de 2.16%.

Le département de Ranérou-ferlo renferme une bonne partie du domaine forestier existant au niveau de la région.

Il est constitué de sept (7) massifs classés dont 05 réserves sylvopastorales et 02 réserves de faune qui occupent une superficie de 1 550 100 ha, soit 92.39 % du territoire départemental.

Le département de Kanel, avec une seule forêt classée, a un taux de classement très faible.

I.4.2 Réserves de faune

La création des réserves de faune dans le Ferlo a pour objectif de préserver la faune relique et favoriser l'équilibre naturel du site. Ce qui a permis de contribuer à la reconstruction du patrimoine faunique.
Le département de Ranérou-Ferlo concentre toutes les réserves recensées dans la région. Ces réserves se caractérisent par une riche biodiversité d'espèces végétales et fauniques.
Les réserves du Ferlo figurent également parmi les 12 sites du monde qui abritent la gazelle *Dama-Mhorr*.
Elles servent d'habitats et de zones de migration hivernale à plusieurs espèces d'oiseaux.
Aujourd'hui, la préservation des écosystèmes, face aux aménagements hydro agricoles et l'urbanisation anarchique de la zone, constitue une préoccupation environnementale majeure.

L'évolution de ces réserves de faune en réserve biosphère du ferlo comprenant, entre autres, les réserves sylvopastorales, les réserves naturelles communautaires et les unités pastorales vont contribuer à préserver davantage ces aires protégées.

I.5. Données climatologiques

I.5.1 Pluviométrie

La pluviométrie a évolué en dents de scie durant presque tout l'hivernage ; ce qui explique les nombreuses pauses pluviométriques constatées cette année dans la région. Selon les postes de référence, les cumuls varient autour de 206,2 mm en 21 jours. Comparée à la situation pluviométrique de l'année 2013, la quasi-totalité des postes de suivi reste déficitaire avec des variations en dents de scie assez remarquées. Dans le département de Matam, l'année 2014 a été marquée par de faibles pluies par rapport à l'année 2013. Dans les différentes stations du département, les quantités recueillies ont été moins importantes. Par rapport à l'année 2013, il y a une diminution de la pluviométrie départementale dans toutes les zones cibles.
A l'instar du département de Matam, celui de Kanel aussi a enregistré de faibles quantités de pluie. Dans ce département le service régional a ciblé les stations de Ganguel Souley, de Sémmé et de Sinthiou Bamambé. Les statistiques montrent qu'il y a une nette diminution dans tout le département par rapport à l'année 2013.

A l'image des deux précédents départements, de faibles quantités ont été enregistrées dans le département de Ranérou-ferlo.

I.5.2 Température et humidité

Le climat de la région est caractérisé par une période de hautes températures qui dure cinq (05) mois (de février à juin) avec des maxima qui atteignent plus de 45° C et une période de basse température de sept (07) mois (de juillet à janvier) avec un adoucissement du climat dû aux précipitations et à l'installation de la saison froide.
La température moyenne régionale est estimée à 31,0°C en 2014 contre 30,5°C en 2013, ce qui fait que cette année est un peu plus chaude que l'année dernière. Il faut aussi noter que cette moyenne cache de fortes disparités si l'on sait que la région enregistre plusieurs fois des températures qui sont généralement supérieures à 45°C.
La région connait une humidité relative avec une évolution en dent de scie puisqu'on enregistre des hauts et des bas. La plus faible valeur atteinte est celle de 1998 avec 42% et la plus forte valeur correspond à celle de 2003 qui pourrait peut être trouvée explication dans les fortes pluies de cette année.

I.5.3 Vents

Les vents qui balaient la région sont de deux types : l'Harmattan, chaud et sec, de direction Nord/Nord-est et la Mousson, chaud et humide, qui souffle pendant l'hivernage.
Ils constituent un potentiel fort pour encore réduire la facture pétrolière en exploitant l'énergie éolienne. En effet, le Sénégal à l'image de pays tel que l'Allemagne, pourrait explorer cette forme d'énergie moins couteuse avec des impacts négatifs réduits.

I.5.4 Insolation

La durée moyenne de l'ensoleillement est d'environ 7 à 8 heures par jour. Mais il faut noter qu'il arrive des périodes où on a environ 12 heures d'ensoleillement par jour. Ils montrent que dans l'année, on bénéficie du Soleil pendant environ un tiers du temps. Ce constat permet de déduire qu'avec de bonnes installations solaires, on pourrait réduire la facture pétrolière et peut être même accroître le potentiel électrique du pays. De ce fait, une politique orientée vers une diversification des sources de production

doit d'être mise en œuvre afin de mieux satisfaire les besoins croissants des Sénégalais.

I.6 Données hydrographiques

Le potentiel hydraulique de la région reste important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.
Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Diolol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires et permanents disséminés dans la région.
La mise en service des barrages de Diama et Manantali a permis à la région d'améliorer le potentiel en eau de surface.
Les eaux souterraines sont dans l'ensemble abondantes. Elles sont contenues dans :

- les nappes peu profondes ou phréatiques où elles sont atteintes à partir de puits dont la profondeur varie entre 25 et 100 mètres ;
- les nappes du Maastrichtien dont la profondeur peut atteindre parfois 300 mètres.

Les nappes phréatiques sont généralement captées avec des puits tandis que pour les nappes du Maastrichtien, le captage n'est possible que par forage.
Hormis la zone du socle située dans la partie sud-est de la région (dans la CR de Bokiladji), ces deux types de nappes généralisées et renouvelables produisent une importante quantité d'eau de bonne qualité. Le niveau d'exploitation des eaux souterraines est faible à cause surtout de la profondeur des nappes engendrant des coûts d'exhaure de l'eau très élevés.

I.7. Organisation administrative

L'espace régional est constitué par l'ancien département de Matam (région de Saint-Louis) auquel sont rattachées les communautés rurales de Lougré Thioly (Arrondissement de Dodji) et Vélingara-ferlo (Arrondissement de Barkédji), qui faisaient partie de la région de Louga.
Elle compte trois (3) départements, cinq (5) Arrondissements, douze (12) Communes, 14 Communautés Rurales, 424 villages et 495 hameaux. Le département de Ranérou-Ferlo occupe plus de la moitié du territoire régional (51%). Les départements de Kanel et Matam font respectivement 30% et 19% de la superficie totale.
Les entités administratives de la région sont, de manière générale, vastes. En effet chaque département de la région, pris individuellement, a une superficie supérieure à celle des régions de Diourbel et Dakar réunies. Le département de Ranérou-Ferlo, qui fait trois fois la région de Diourbel (4 559,3 Km²), est plus vaste que les régions de Dakar, Thiès, Ziguinchor et Fatick. Hormis Agnam-Civol, tous les autres arrondissements de la région de Matam ont une superficie plus étendue que les départements des régions de Thiès et Diourbel.

L'étendue de la région et de ses entités administratives, jumelée à un enclavement interne et externe, pose de réels problèmes de liaison, d'encadrement administratif et technique, et de sécurité des populations.

I.8. Principales activités économiques

Dans la région de Matam, l'agriculture, l'élevage constituent les principales activités économiques : 90% de la population. La sylviculture, la pêche, l'artisanat et lecommerce y sont également importants et constituent des atouts de taille.

CHAPITRE II :DEMOGRAPHIE

Introduction

Le défi des pays sous-développés repose sur la maitrise de la démographie. La démographie a un impact sur le développement économique, l'environnement et les ressources de la terre qui sont naturellement limitées. Réduire la fécondité pour accélérer la transition démographique et diminuer ainsi les taux de dépendance sont donc essentiels pour une croissance économique durable.

Ce chapitre comprend deux parties. La première est consacrée à l'état et la structure de la population de la région. La seconde partie porte sur la répartition spatiale de la population et la densité.

II.1 Etat et structure de la population

II.1.1 Niveau et évolution de la population

La population résidente de la région de Matam est passée de 423 915 habitants en 2002, lors du recensement général de la population et de l'Habitat du Sénégal, à 584 519 habitants en 2014.

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Matam entre 1976 et l'2014

Désignation	RGPH 2002	RGPHAE 2013	Proj. 2014
Population résidente	423 915	562 539	584 519
Taux d'accroissement moyen annuel	4,79%	2,61%	3,91%

Source :SRSD de Matam, 2014

Entre 2002et 2014, le taux d'accroissement moyen annuel de la population s'élève à 2,7%. Ce taux cache des disparités énormes entre les différentes périodes intercensitaires. En effet, ce taux est de 4,79% entre 1988 et 2002. Il a connu une baisse entre 2002 et 2013 pour s'établir à 2,61%. Ce qui permet alors de dire que depuis le premier recensement général de la population à nos jours, la population de la région de Matam a plus accru durant la période 1988 et 2002, elle a presque doublé durant cette période.

II.1.2 Structure par âge et par sexe

Cette section porte sur la structure par âge et par sexe de la population de la région de Matam. On y présente notamment la pyramide des âges, la distribution de la population selon certains grands groupes d'âges, par exemple les personnes âgées de 65 ans ou plus et les enfants de 14 ans et moins, de même que l'âge médian, âge auquel on trouve la moitié de la population plus âgée et la moitié plus jeune.

II.1.2.1 Analyse de la pyramide des âges

La pyramide des âges de la région de Matam donne une image instantanée de la structure par âge et par sexe de la population. Sa forme en dit long sur sa signification.

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Matam en 2014

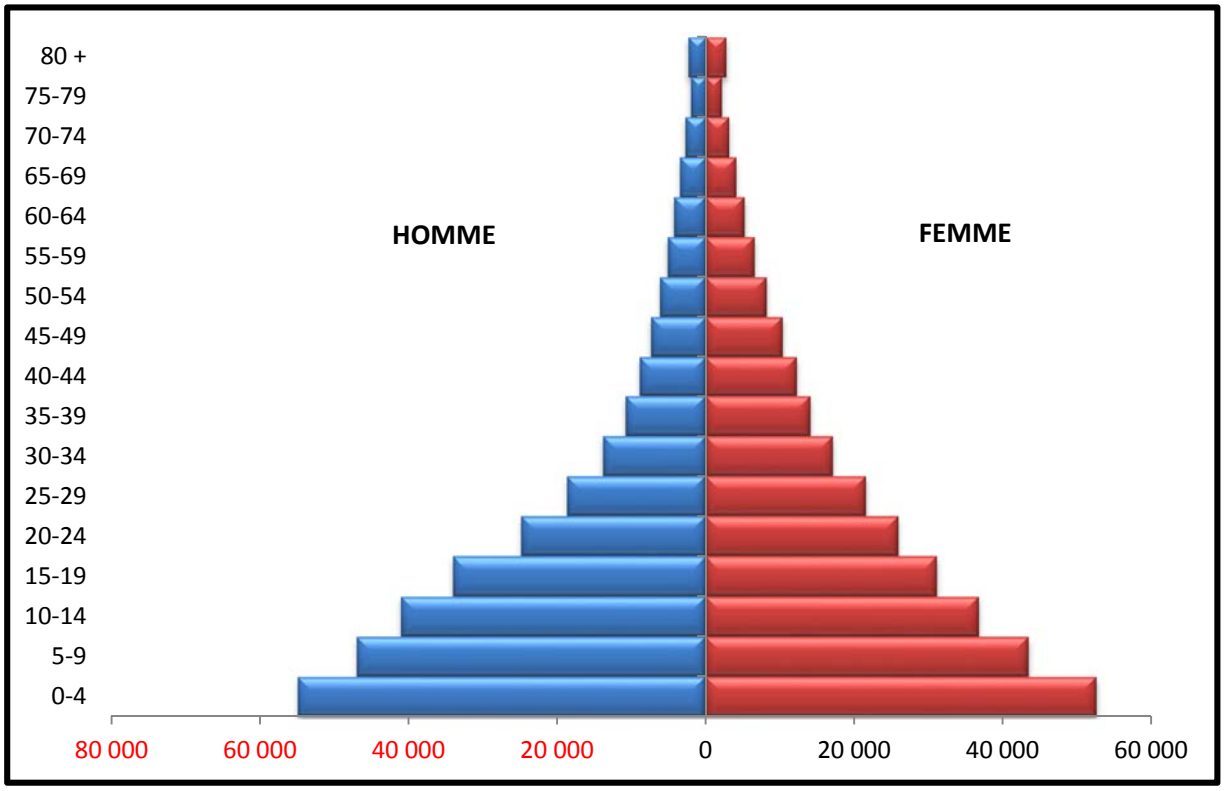

Source : SRSD de Matam, 2014

En effet, la pyramide ci-dessus, caractérisée par une base large et un sommet rétréci, témoigne de la jeunesse de la population de la région et d'une faible proportion des aînés. En d'autres termes, la région connait des taux de fécondité relativement élevés. Le rétrécissement du sommet pourrait être expliqué par le faible niveau de l'espérance de vie de la population.

II.1.2.2 Rapport de masculinité par groupe d'âges

C'est un indicateur très souvent utilisé par les démographes. À la naissance, le rapport de masculinité est de 105 garçons pour 100 filles. Il désigne le rapport, dans une population ou un groupe d'âges, de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes.

Une valeur inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes; une valeur supérieure à 100 indique le contraire.

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Matam en 2014

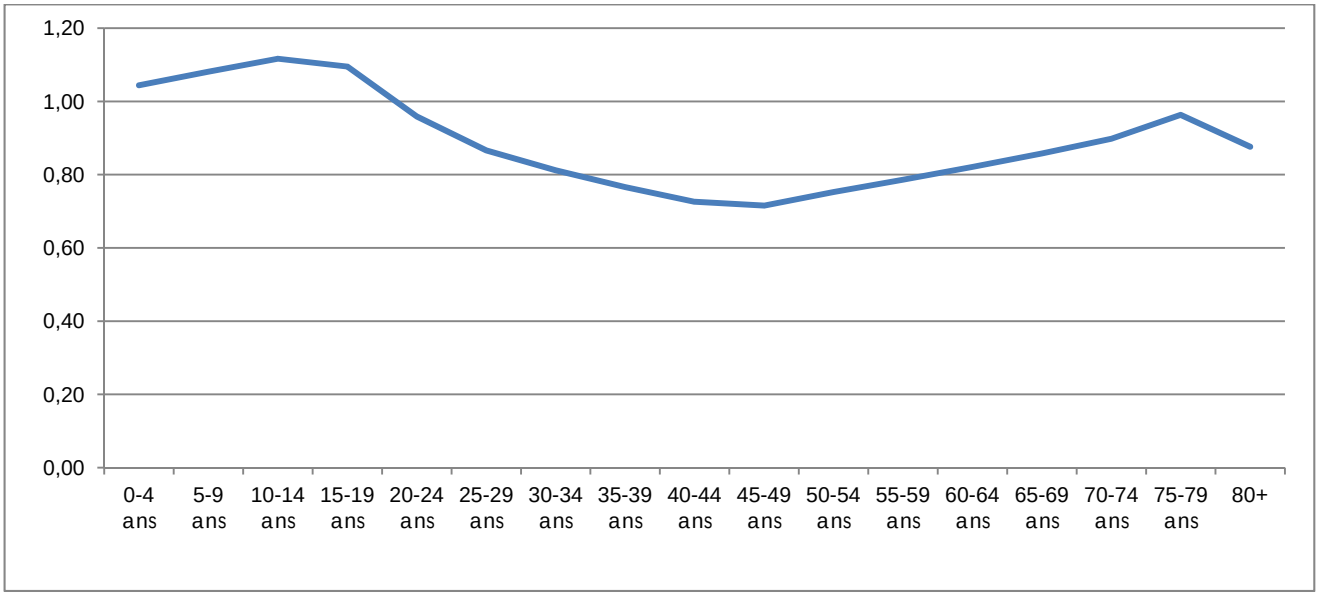

Source : SRSD de Matam, 2014

La courbe ci-dessus montre qu'aux bas âges (de 0 – 20 ans) l'effectif des garçons domine celui des filles puisque le rapport de masculinité est supérieur à 1. Considérant ces âges, on trouve en moyenne 108 garçons pour 100 filles. C'est autour des 20 ans que l'on retrouve une égalité numérique entre les deux sexes. Mais, à partir de 20 ans et plus, on note une prédominance des filles sur les garçons et cette supériorité n'est pas constante avec l'âge. En effet, à partir de 20 ans, le rapport de masculinité commence à chuter progressivement jusqu'à l'âge de 50 ans. De 50 ans à 80 ans, le rapport a subi un accroissement, tentant vers la fin à atteindre la parité hommes – femmes (96% au groupe d'âges 75-79 ans).C'est enfin, à partir de 80 ans, qu'il a repris sa tendance baissière. L'espérance de vie plus grande chez les femmes que chez les hommes pourrait être un élément clé d'explication de ce phénomène dans la population de la région.

II.1.2.3 Rapport de dépendance

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur clé de la dépendance démographique utilisée ici rapporte le nombre d'individus de moins de 15 ans et de plus de 65 ans à la population de 15 à 64 ans.

Tableau 2. 2 : Structure de la population par grand groupe d'âges et rapport de dépendance, 2014

Tranches d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 15 ans	142 808	132 691	275 499
15-64 ans	134 060	152 212	286 272
65 ans et plus	10 718	12 030	22 748
Total	287 586	296 933	584 519
Part des moins de 15 ans	49,66%	44,69%	47,13%
Part des 15-64 ans	46,62%	51,26%	48,98%
Part des 65 ans et plus	3,73%	4,05%	3,89%
Ensemble	100,00%	100,00%	100,00%
Rapport de dépendance	**114,52%**	**95,08%**	**104,18%**

Source : SRSD de Matam, 2014

Il en résulte un ratio de dépendance de l'ordre de 104,15% (dont 113,39% chez les hommes contre 95,61% chez les femmes) au niveau régional. Ce qui signifie que parallèlement à chaque 100 personnes potentiellement actives (âgées de 15 – 64 ans), il existe 104 personnes inactives (moins de 15 ans et plus de 65 ans).

II.2 Répartition spatiale de la population et densité

La population régionale de Matam, en 2014, est inégalement répartie dans l'espace territorial et de surcroît, une très bonne partie de la population vit en milieu rural.

II.2.1 Répartition spatiale

La population de la région de Matam est relativement faible comparée à celles de certaines autres région du pays. Mais, son poids démographique, comparé au niveau national de l'ordre de 4%, cache des disparités à l'interne.

Tableau 2.3 : Répartition de la population de la région de Matam selon le département, le milieu de résidence et le sexe

Départements	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
MATAM	29 241	26 617	55 858	110 142	117 274	227 416	139 383	143 891	283 274
KANEL	32 645	32 817	65 462	88 136	94 332	182 468	120 781	127 149	247 930
RANEROU	1 681	1 464	3 145	25 441	24 733	50 174	27 122	26 197	53 319
Région	63 567	60 898	124 465	223 719	236 339	460 058	287 286	297 237	584 523

Source : SRSD de Matam, 2014

Le département de Matam est le plus peuplé des départements de la région (avec 286 274 habitants). Il est suivi du département de Kanel (247 930 habitants) et enfin du département de Ranérou (53 319 habitants). Cependant, on note plus d'individus

vivant en milieu urbain dans le département de Kanel (65 462 habitants) que dans celui de Matam (55 858 habitants) et de Ranérou (3 145 habitants).

II.2.2 Densités de population

Cette disparité de l'occupation géographique de la population de la région peut être davantage illustrée à l'aide de la carte ci-dessous.

Graphique 2.2: Densités de population de la région de Matam selon le département en 2014

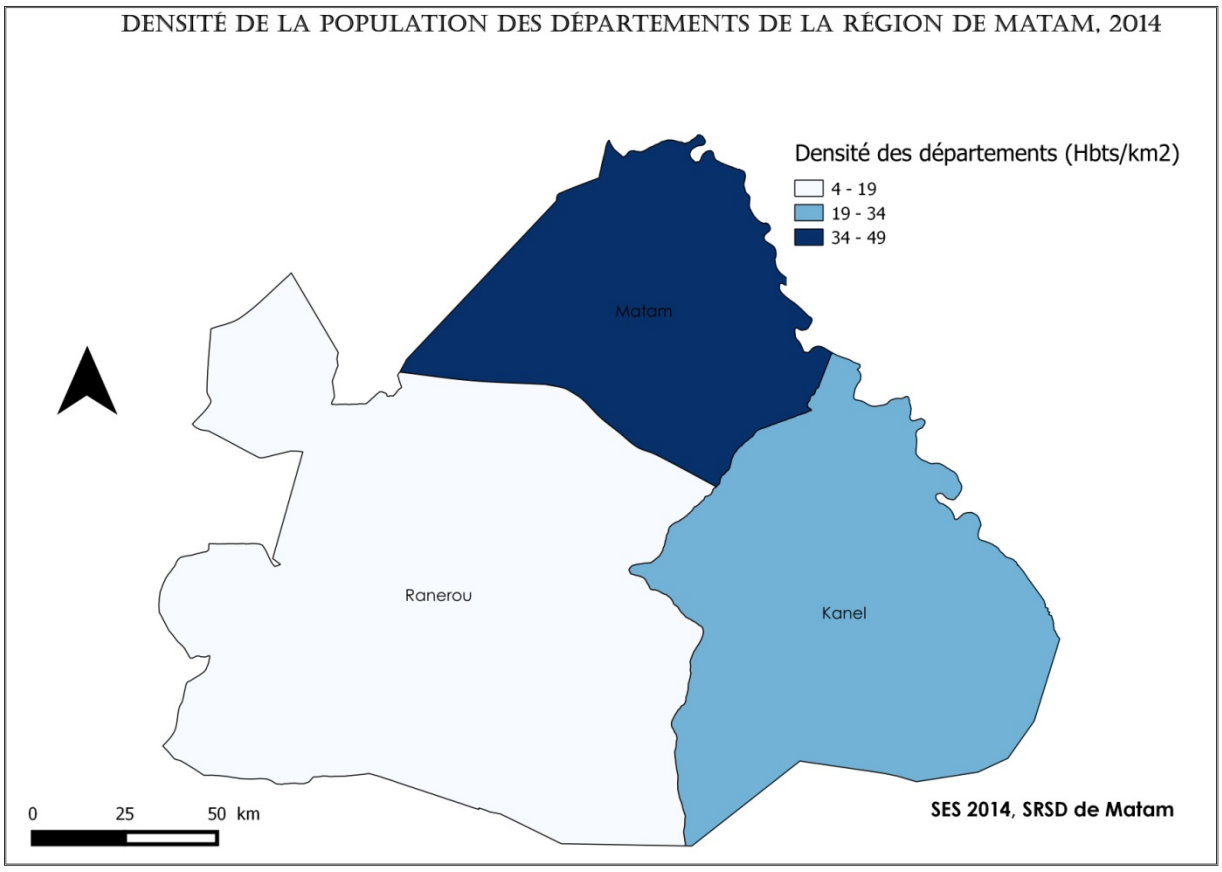

Source : SRSD de Matam, 2014

En effet, la carte montre que le département de Matam est plus densément peuplé avec 49 habitants/km^2, suivi du département de Kanel qui a une densité de la population de l'ordre de 28 habitants/km^2. Cependant, le département de Ranérou, dont la superficie fait 28 fois celle de toute la région de Dakar, trois fois celle de Diourbel et également celle de Kaolack ou même qui dépasse les superficies des régions de Dakar, de Thiès et de Diourbel réunies, ne compte que 53 319 habitants. Ce qui lui fait une densité de seulement de 4 habitants/km^2.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, on peut retenir que les taux d'accroissement moyen annuel de la population de la région de Matam sont relativement élevés comparé aux taux

obtenus comme moyenne nationale. De plus, Matam est une région jeune avec une très faible proportion de personnes âgées.
On peut également retenir qu'il naît plus de garçons que de filles dans la région et qu'on retrouve plus de garçons que de filles dans le groupe d'âges 0-20 ans. Mais au-delà de 20 ans, on note une supériorité numérique en faveur des femmes.
Par ailleurs, la région est aussi caractérisée par un taux de dépendance très élevé. A cela s'ajoute la grande taille de son territoire qui est très faiblement habité.

CHAPITRE III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

Introduction

La politique en matière d'urbanisme et d'habitat repose essentiellement sur la gestion de l'espace des villes et autres agglomérations, la production de logements et de parcelles viabilisées, la promotion de l'habitat social, l'aménagement des espaces ouverts et la surveillance de l'occupation du sol et des constructions.
Dans cette partie, il sera question de faire le point sur le niveau d'urbanisation dans la région, de présenter la répartition de la population urbaine, de parcourir quelques aspects relatifs à l'habitat avant de terminer par les atouts et contraintes du secteur.

III.1 Urbanisation

III.1.1 Taux d'urbanisation

La région de Matam est faiblement urbanisée. Seuls 21,29% de ses habitants vivent en milieu urbain.

Graphique 3.1: Taux d'urbanisation de la région de Matam selon la circonscription administrative

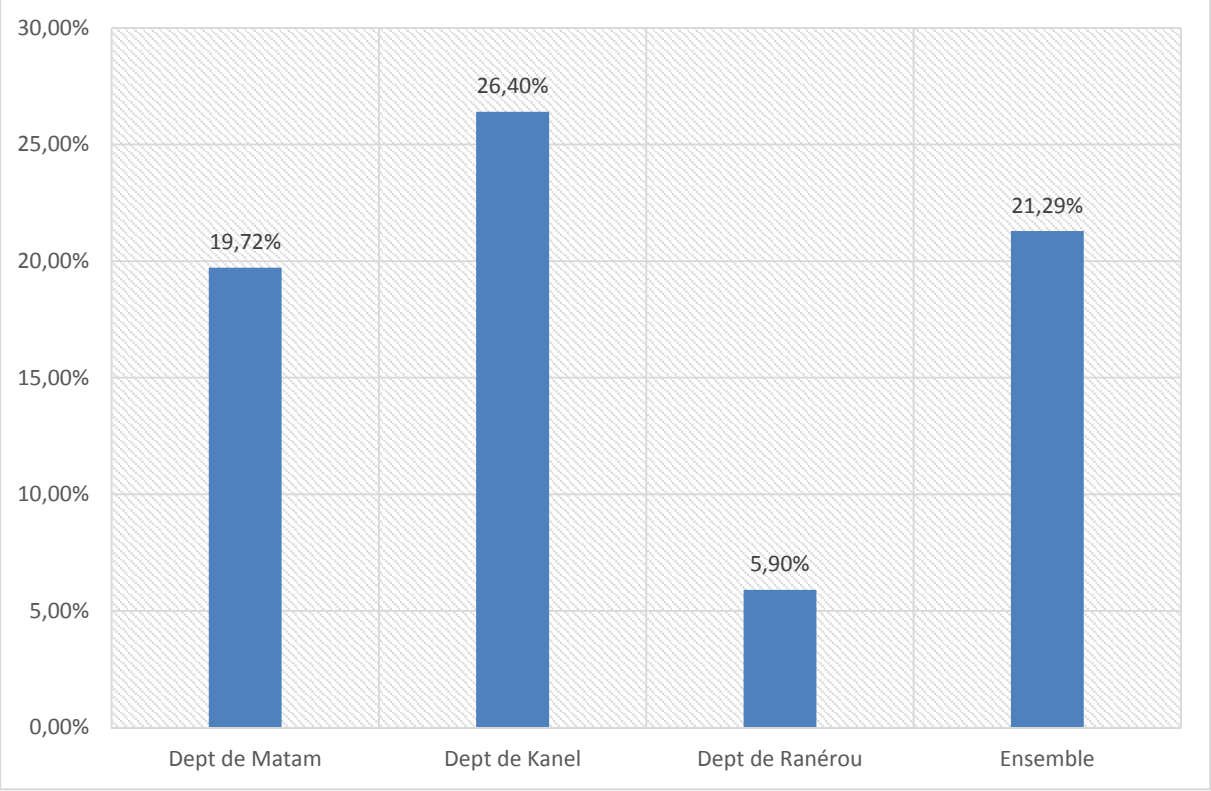

Source :SRSD de Matam, 2014

En effet, le graphique ci-haut révèle que c'est dans le département de Kanel qu'on note le taux d'urbanisation le plus élevé (26,40%). Il est suivi du département de Matam et du département de Ranérou qui est très faiblement urbanisé.

III.1.2 Répartition de la population urbaine

Il s'agit de la population totale qui vit dans un milieu défini comme urbain. Ainsi, toutes les communes sont considérées comme étant en milieu urbain. De surcroît, les communautés rurales sont considérées comme représentant le milieu rural. Le tableau ci-dessous présente les différentes collectivités locales du milieu urbain de la région de Matam.

Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe

NOM LOCALITE	Homme	Femme	Ensemble
Population urbaine	65 858	67 998	133 856
Département Matam	**29 241**	**26 617**	**55 858**
Matam	9 517	8 374	17 891
Ourossogui	8 716	7 550	16 266
Thilogne	5 500	5 349	10 849
Nguidilogne	5 508	5 344	10 852
Département Kanel	**32 645**	**32 817**	**65 461**
Kanel	7 055	6 427	13 482
Semmé	3 541	3 619	7 160
Waoundé	4 021	4 100	8 120
Dembancané	2 692	2 808	5 500
Hamady ounaré	5 174	5 399	10 573
Sinthiou bamanbe-banadji	7 115	7 247	14 362
Odobéré	3 047	3 217	6 264
Département Ranérou	**1 681**	**1 464**	**3 144**
Ranérou	1 681	1 464	3 144

Source : SRSD de Matam, 2014

Il ressort du tableau qu'une seule collectivité locale de tout le département de Ranérou est en milieu urbain ; ce qui explique d'ailleurs son faible taux d'urbanisation. Le département de Matam en compte quatre ; tandis que celui de Kanel en compte sept.

III.2 Construction et habitat

Les autorisations de construire sont une compétence attribuée à la Division régionale de l'urbanisme.

Tableau 3.2 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire

Indicateurs	Réalisations
Nombre de demandes reçues	**66**
Nombres de demandes autorisées	**65**
Nombre de demandes non autorisées	**1**
Rez-de-chaussée	**23**
Etage	**43**

Source : Division régionale de l'urbanisme de Matam, 2014

Le nombre de demandes d'autorisation de construire reçues est très faible pour toute la région (66). Presque toutes les demandes reçues ont été autorisées par les services compétents. Ces 66 demandes portent essentiellement sur la construction de 23 bâtiments de niveau 1 et de 43 bâtiments en étage.

III.3 Diagnostic du secteur

Les contraintes du sous-secteur sont liées à la faiblesse des moyens d'intervention du service de l'urbanisme, l'insuffisance d'outils de gestion et de planification urbaine (excepté les communes de Matam, Ranérou, Kanel et Ourossogui), l'occupation anarchique et parfois illégale de l'espace, l'absence de réseaux d'assainissement, l'insuffisance de la voirie urbaine et de l'éclairage public, un transport urbain peu développé et onéreux, l'absence de réserve foncière pour certaines localités, la faible prise en charge de la gestion des ordures ménagères par les collectivités locales, l'enclavement des zones de Dandé mayo et du Ferlo, la cherté des matériaux de construction, l'éloignement des centres d'approvisionnement, l'absence de promoteurs immobiliers, l'absence de contrôle systématique dans la construction, l'absence d'organisation et la faible expertise des acteurs du BTP, la non-généralisation des programmes de branchements sociaux (eau), l'absence de lotissement ou d'alignement au niveau de certains établissements humains et l'inexistence de coopératives d'habitat.

Pour essayer de résoudre ces difficultés, des projets et programmes sont initiés dans la région tels que le programme villes religieuses (Matam, Ourossogui et Boynadji) pour environ 550 ha, le projet ISEP (Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel) dans la commune de Matam pour lequel les travaux ont commencé, les travaux de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de Ourossogui sont en phase de relance, le projet villes nouvelles d'une superficie de 57 km² sur l'axe Ourossogui, Ogo et Dantiadi, la réhabilitation de la RN7 et de la RN2 et le déplacement de l'aéroport de Ourossogui dans un autre lieu plus adéquat.

CHAPITRE IV : EDUCATION

Introduction

Pour un développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles d'un être vivant, l'éducation constitue une étape incontournable. Par extension, l'éducation humaine désigne également les moyens mis en place pour permettre ces apprentissages et les caractéristiques morales et raisonnables des cultures localisées.
Selon la convention des droits de l'enfant, l'éducation est un droit garanti par les États et doit avoir les objectifs suivants :

- favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;
- inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;
- préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone.

De surcroît, le traitement de ce chapitre va se faire en suivant l'ordre chronologique des étapes du cursus scolaire normal, c'est-à-dire en commençant par le préscolaire, ensuite l'élémentaire et en finissant par le moyen et le secondaire.

IV.1 La petite enfance

Dans la région de Matam, le constat révèle que la Petite Enfance a connu une amélioration considérable du taux de préscolarisation. En effet, ce dernier est passé de 7,02 % en 2013 à 9,26 % en 2014, soit une hausse de plus de 2 points. L'indice de parité reste largement à l'avantage des filles.

Le nombre de structures fonctionnelles est passé de 67 en 2013 à 68 en 2014, soit une nouvelle structure de plus acquise en un an.
Depuis 2011, le dispositif du suivi-encadrement s'est nettement amélioré du fait de l'augmentation du ratio inspecteur/maitre, suite à l'affectation d'un personnel d'encadrement supplémentaire.
Ces résultats sont très appréciés car la petite enfance est un secteur clé de l'éducation dans la mesure où elle permet très tôt à l'enfant de préparer son intégration dans la vie scolaire.

IV.1.1 Les infrastructures

Comme infrastructures pour la région de Matam, on peut citer entre autres, les écoles maternelles, les cases des tout-petits, les écoles préscolaires et les garderies.
Depuis 2004 ce secteur connait un essor important en termes d'infrastructures préscolaires. En effet les habitants de la région de Matam comprennent de plus en plus l'utilité de ces écoles et garderies. Dans la région, il est recensé un nombre important d'infrastructures préscolaires, soit 72 au total dont une (01) privée que l'on trouve dans le département de Kanel.

Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut,par circonscription administrative

Type d'établissement	Statut	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total Région
Case des Tout Petits	**Public**	22	23	1	46
	Privé	0	0	0	0
	Total	22	23	1	46
Classe préscolaire à l'élémentaire	**Public**	1	1	7	9
	Privé	0	0	0	0
	Total	1	2	7	10
Ecole maternelle	**Public**	3	9	0	12
	Privé	0	0	0	0
	Total	3	9	0	12
Garderie d'enfants	**Public**	0	0	0	0
	Privé	1	0	0	1
	Total	1	0	0	0
Total	**Public**	26	33	8	67
	Privé	1	0	0	1
	Total	27	33	8	68

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

L'idée d'ouvrir des classes préscolaires à l'élémentaire demeure. Les trois IEF de Matam, Kanel et Ranérou Ferlo ont voulu augmenter le TBPS de 5 points. Le déficit d'enseignants a annihilé ce projet. Il existe au total dix classes préscolaires à l'élémentaire dans la région.

Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total Région
Case des Tout Petits	**2012 / 2013**	22	23	1	46
	2013 / 2014	22	23	1	46
	Variation en %	0%	0%	0%	0%
Classe préscolaire à l'élémentaire	**2012 / 2013**	1	2	5	8
	2013 / 2014	1	2	7	10
	Variation en %	0%	0%	40%	25%
Ecole maternelle	**2012 / 2013**	3	9	0	12
	2013 / 2014	3	9	0	12
	Variation en %	0%	0%	0%	0%
Garderie d'enfants	**2012 / 2013**	1	1	1	3
	2013 / 2014	1	1	1	4
	Variation en %	0%	0%	0%	0%
Total	**2012 / 2013**	27	35	7	69
	2013 / 2014	27	35	9	72
	Variation en %	0%	0%	28,6%	4,34%

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

IV.1.1 Le personnel

Les maîtres contractuels et les volontaires, au nombre de 178 en 2014 contre 176 en 2013 constituent l'essentiel du personnel d'encadrement des structures du Développement intégré de la Petite Enfance.

Tableau 4.3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total Région
Case des Tout Petits	**Hommes**	23	29	2	54
	Femmes	29	25	0	54
	Ensemble	52	54	2	108
Classe préscolaire à l'élémentaire	**Hommes**	0	0	0	0
	Femmes	1	2	5	8
	Ensemble	1	2	5	8
Ecole maternelle	**Hommes**	4	12	0	16
	Femmes	8	44	0	52
	Ensemble	12	56	0	68
Garderie d'enfants	**Hommes**	2	0	0	2
	Femmes	0	1	0	1
	Ensemble	2	1	0	3
Total	**Hommes**	29	41	2	72
	Femmes	38	72	5	115
	Ensemble	67	113	7	187

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

Ce personnel est essentiellement constitué de femmes (61%). Les hommes ne représentent que 39% de l'effectif total. 58 % de l'effectif total du corps d'encadrement s'active dans les cases des tout-petits. Ceux qui sont dans les écoles maternelles représentent 36% et 2% seulement sont dans les garderies d'enfants.
Au regard de la répartition spatiale du personnel, on remarque qu'il est très faible dans le département de Ranérou (4%) et que le département de Matam concentre les 60% de l'effectif total contre 36% pour le département de Kanel.

Tableau 4.4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total Région
Case des Tout Petits	**2012 / 2013**	44	54	2	100
	2013 / 2014	52	54	2	108
	Variation en %	18,18%	0%	0%	18,18%
Classe préscolaire à l'élémentaire	**2012 / 2013**	1	2	5	8
	2013 / 2014	1	2	5	8
	Variation en %	0%	0%	0%	0%
Ecole maternelle	**2012 / 2013**	12	56	0	68
	2013 / 2014	12	56	0	68
	Variation en %	0%	0%	0%	0%
Garderie d'enfants	**2012 / 2013**	2	1	0	3
	2013 / 2014	2	1	0	3
	Variation en %	0%	0%	0%	0%
Total	**2012 / 2013**	59	113	7	179
	2013 / 2014	67	113	7	187
	Variation en %	14%	0%	0%	4%

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

En 2014, seul le département de Kanel a vu accroître l'effectif de son personnel passant de 59 en 2013 à 67 en 2014, soit une augmentation de 14%. Cette augmentation est plus expliquée par la forte variation de l'effectif enregistré dans les cases des tout-petits de ce département. En effet, en 2013, l'effectif du personnel des cases des tout-petits du département de Kanel qui était de 44 est passé à 52 en 2014. Soit un accroissement de plus de 18%.

Tableau 4.5 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative

Circonscription administrative / Fonction	Maitrise et +	Licence	DEUG	BAC	BFEM	CFEE	Sans diplôme	total
Département de Kanel								

Circonscription administrative / Fonction	Maitrise et +	Licence	DEUG	BAC	BFEM	CFEE	Sans diplôme	total
Directeur	0	0	0	5	17	-	-	22
Educateur " craie en main"	0	0	0	14	50	-	-	64
Assistant	-	-	-	-	1	-	-	-
Autre personnel administratif	-	-	-	-	1	1	32	34
Département de Matam								
Directeur				4	13			17
Educateur " craie en main"				17	76			93
Assistant					1			
Autre personnel administratif						5	56	61
Département de Ranérou-Ferlo								
Directeur	0	0	1	13	29	1	0	0
Educateur " craie en main"	0	0	1	29	106	1	0	5
Assistant	0	0	0	0	1	1	0	0
Autre personnel administratif	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Région								
Directeur			1	22	59	1		39
Educateur " craie en main"			1	60	232	1		162
Assistant	-	-	0	-	3	1	-	0
Autre personnel administratif	-	-	-	-	-	6	88	95

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

Le niveau de diplôme professionnel obtenu est un paramètre important pour apprécier la qualité d'encadrement que pourrait assurer un personnel dans un établissement scolaire.

Tableau 4.6 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut établissement	CAP	CEAP	Sans diplôme	Total
Département de Kanel	**Public**	5	30	29	64
	Privé	-	-	-	-
	Total	5	30	29	64
Département de Matam	**Public**	23	87	1	111
	Privé	0	0	0	
	Total	23			
Département de Ranérou-Ferlo	**Public**	1	7	0	8
	Privé	0	0	0	0
	Total	1	7	0	8
	Public	29	124	30	183

Région	**Privé**	0	0	0	0
	Total	29	124	30	183

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

Le tableau ci-dessous indique que 16% du personnel de la petite enfance sont sans diplôme. Les 68% ont un CEAP ; le reste, c'est-à-dire les 16%, disposent de CAP.

IV.1.3 Les effectifs

Le taux de préscolarisation mentionné plus haut cache des disparités géographiques et selon le sexe.

Tableau 4.7 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total Région
Case des Tout Petits	**Garçons**	876	671	25	1572
	Filles	998	909	31	1938
	Ensemble	1 674	1980	56	3 710
Classe préscolaire à l'élémentaire	**Garçons**	17	64	145	226
	Filles	21	68	165	254
	Ensemble	38	132	310	480
Ecole maternelle	**Garçons**	153	597	0	750
	Filles	158	748	0	906
	Ensemble	311	1345	0	1656
Garderie d'enfants	**Garçons**	74	10	0	84
	Filles	92	12	0	104
	Ensemble	166	22	0	188
Total	**Garçons**	**1120**	**1342**	**170**	**2632**
	Filles	**1269**	**1737**	**196**	**3202**
	Ensemble	**2189**	**3479**	**366**	**6034**

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

En effet, des 6034 enfants inscrits au préscolaire, les 3 202 sont des filles (soit 53% du total). Par ailleurs, le département de Matam abrite plus d'enfants inscrits dans le préscolaire (58% de l'effectif total) que les autres départements : le département de Kanel occupe les 36% tandis que celui de Ranérou occupe le reste (6%). 61,5% des effectifs fréquentent les cases des tout-petits et 27,4% les écoles maternelles.

IV.1.4 Intensité de la préscolarisation

Un des outils de mesure de l'ampleur du phénomène de préscolarisation est le taux brut de préscolarisation (TBPS). La méthode de calcul de ce dernier a connu un changement depuis cette année 2014. L'âge légal d'être au préscolaire, qui jadis était de 4 - 6 ans, a été rabaissé à 3 – 5 ans. Ce qui rend difficile la comparaison de cet indicateur (TBPS) entre 2013 et 2014.

Tableau 4.8 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Kanel	**2012 / 2013**	6	6,6	6,3	1,3
	2013 / 2014	6,19	9,09	7,54	0,68
	Variation en %	+0,19	+2,49	+1,24	-0,62
Matam	**2012 / 2013**	8,85	11,04	10,14	1,02
	2013 / 2014	8,8	11,23	9,85	1,02
	Variation en %	-0,05	+0,19	-0,29	0,00
Ranérou-Ferlo	**2012 / 2013**	3,8	3,88	3,84	1,18
	2013 / 2014	3,78	3,84	3,81	1,13
	Variation en %	-0,02	-0,04	-0,03	-0,05
Région	**2012 / 2013**	6,22	7,17	6,76	1,17
	2013 / 2014	6,26	8,05	7,07	0,94
	Variation en %	+0,04	+0,88	+0,31	-0,23

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

Le tableau ci-haut indique que la région de Matam est caractérisée par un faible niveau de préscolarisation. Ce phénomène affecte aussi bien les filles que les garçons dans tous les départements de la région. En effet, le TBPS en 2014 est de seulement 7,07% contre 6,76% en 2013. Ce taux est plus élevé chez les filles (8,05%) que chez les garçons (6,26%) en 2014. Soit un écart de près de 2 points.
De même, une analyse comparative au niveau département fait ressortir la faiblesse de la préscolarisation dans le département de Kanel (3,81%) en 2014. Le département de Matam est le plus préscolarisé avec un TBPS de 9,85% en 2014 contre 7,54% pour le département de Kanel en la même année.

IV.2 L'Elémentaire

IV.2.1 Les infrastructures

La région de Matam compte un grand nombre d'établissements essentiellement concentrés dans les départements de Matam et de Kanel avec respectivement 272 et

197 écoles dont un total de treize écoles privées. Le département de Ranérou-Ferlo, enregistre 94 écoles.
Le réseau scolaire se densifie de manière satisfaisante. De 542 écoles en 2013, le nombre est passé à 563 en 2013 soit un accroissement absolu de 21 écoles.

Tableau 4.9: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives	2012 / 2013			2013 / 2014			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kanel	179	9	188	184	12	197	2,8	33,3	4,8
Matam	263	0	263	271	1	272	3,0		3,4
Ranérou	91	0	91	94	0	94	3,3		3,3
Région	533	9	542	549	13	563	3,0	44,4	3,9

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

La répartition du nombre de classes est faite selon le type de groupe pédagogique dans le tableau ci-dessous. Ce dernier montre que près de 60% sont dans un groupe simple tandis que 868 classes sont des doubles flux.
Suivant les départements, Matam regroupe les plus grands nombres de classes simples et multigrades avec respectivement 868 et 398. Cependant le plus grand nombre de double flux se trouve dans le département de Kanel.

Tableau 4.10 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	double flux	multigrade	
Kanel	**Public**	405	50	283	738
	Privé	9	0	0	9
	Total	414	50	283	747
Matam	**Public**	868	19	398	1 285
	Privé	0	0	0	0
	Total	868	19	398	1 285
Ranérou-Ferlo	**Public**	101	1	187	289
	Privé	0	0	0	0
	Total	101	1	187	289
Région	**Public**	1 374	70	868	2 312
	Privé	9	0	0	9

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	double flux	multigrade	
	Total	1 383	70	868	2 321

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

IV.2.2 Le personnel

Les effectifs du personnel enseignants sont composés d'hommes et de femmes. On compte un effectif total de 2 308 enseignants en 2014 dans la région de Matam. A l'instar du nombre de classes, le département de Matam totalise plus de la moitié de l'effectif du personnel enseignant avec 1288, suivi de Kanel 761 et Ranérou n'en compte que 259 enseignants. Suivant le sexe, les hommes sont plus nombreux que les femmes ; 1753 hommes contre 492 femmes.

Tableau 4.11 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	2012 / 2013			2013 / 2014		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kanel	**Hommes**	590	0	590	546	4	550
	Femmes	160	0	160	143	5	148
	Ensemble	750	0	750	761	0	761
Matam	**Hommes**	978	0	978	992	0	992
	Femmes	304	0	304	296	0	296
	Ensemble	1 282	0	1 282	1 288	0	1 288
Ranérou-Ferlo	**Hommes**	259	0	259	211	0	211
	Femmes	38	0	38	48	0	48
	Ensemble	297	0	297	259	0	259
Région	**Hommes**	590	0	590	1 749	4	1 753
	Femmes	160	0	160	487	5	492
	Ensemble	2 329	0	2 329	2 308	0	2 308

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

Le personnel enseignant à l'école élémentaire est composé de fonctionnaires, de maîtres contractuels et de volontaires de l'éducation.

Tableau 4.12 : Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaire public selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut du personnel	2012 / 2013	2013 / 2014
Kanel	Permanents	207	180
	Contractuels	362	457
	Volontaires	181	124
	Ensemble	750	761
Matam	Permanents	418	389
	Contractuels	761	804
	Volontaires	103	95
	Ensemble	1282	1288

Ranérou	Permanents	41	48
	Contractuels	165	211
	Volontaires	91	0
	Ensemble	297	259
Région	Permanents	666	617
	Contractuels	1288	1472
	Volontaires	375	219
	Ensemble	2329	2308

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

Le tableau 4.13 renseigne de la diversité du personnel enseignant dans les établissements d'enseignement primaire de la région. On note des permanents, des contractuels et des volontaires en 2014. En effet, le corps des contractuels occupe 64% de l'effectif global des enseignants du primaire. Dans le département de Ranérou, les 81% du corps enseignant sont des contractuels. Les permanents, quant à eux, représentent 27% au moment où les volontaires sont de loin en infériorité numérique (9% de l'effectif total). Ces mêmes volontaires sont inexistants dans le Ranérou en 2014, alors qu'ils y étaient au nombre de 91 en 2013.
Par ailleurs, il convient de souligner que les 56% du corps enseignant résident dans le département de Matam. Le département de Kanel en enregistre les 33% et Ranérou garde le reste (11%).
S'agissant des diplômes académiques des enseignants de la région au niveau du cycle élémentaire, le niveau est relativement bas dans l'ensemble.

Tableau 4.13 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

DIPLÔME ACADÉMIQUE	EFFECTIF				Proportion des diplômés en %
	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total région	
Maîtrise et +	2	1	3	6	0,2
Licence	12	11	4	27	1,1
DEUG	7	19	7	33	1,4
BAC	280	388	158	826	35,7
BFEM	460	869	87	1416	61,3
Total	761	1288	259	2308	100

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

En effet, le nombre d'enseignants ayant un diplôme académique au-delà du Baccalauréat est quasi négligeable (moins de 3%) de l'effectif total qui est de 2 308 enseignants. Moins de 36% ont le diplôme du Baccalauréat et plus de 60% ont le BFEM.

IV.2.3 Les effectifs

Les effectifs ont également connu une légère progression en passant de 72 300 élèves en 2013, 73 337 élèves en 2014, soit une hausse de 1 037 élèves. Les filles sont plus nombreuses dans le système avec une proportion relative de 60%.
La répartition selon les départements montre que Matam compte le plus d'inscrits avec 39 872 élèves dont 57,5% de filles. Ensuite, vient le département de Kanel avec 28 885 élèves dont 63,9% de filles. Le département de Ranérou-Ferlo compte 58% de filles pour un effectif total de 4 580 élèves.

Tableau 4.14 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Matam selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	2012 / 2013			2013 / 2014		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Kanel	Public	8987	16989	25976	9595	17340	26935
	Privé	847	1023	1870	834	1116	1950
	Total	9834	18012	27846	10429	18456	28885
Matam	Public	16827	22661	39488	16954	22918	39872
	Privé	0	0	0	0	0	0
	Total	16827	22661	39488	16954	22918	39872
Ranérou-Ferlo	Public	2192	2774	4966	1925	2655	4580
	Privé	0	0	0	0	0	0
	Total	2192	2774	4966	1925	2655	4580
Région	Public	28006	42424	70430	28474	42913	71387
	Privé	847	1023	1870	834	1116	1950
	Total	28853	43447	72300	29308	44029	73337

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

IV.2.4 Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

Le taux brut d'accès à l'élémentaire a montré de bonnes performances dans la région. En effet, le département de Kanel a enregistré un TBA Global de 79,87 en 2014 contre un TBA Global de 93,22 dans le département de Matam. Pour Ranérou-Ferlo, les données n'ont pas été disponibles.

Tableau 4.16 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBA Garçons	TBA Filles	TBA Global	Indice de parité
Kanel	2012 / 2013	68,06	111,56	76,87	0,71

	2013 / 2014	58,02	96,67	79,87	0,51
Matam	**2012 / 2013**	78,62	98,51	88,50	0 ,99
	2013 / 2014	79,34	107,28	93,22	0,99
Ranérou-Ferlo	**2012 / 2013**	ND	ND	ND	ND
	2013 / 2014	ND	ND	ND	ND

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

S'agissant du Taux Brut de Scolarisation, la région de Matam a enregistré de bons résultats dépassant les 50%.

- Dans le département de Matam le TBS Global est de 76,20% en 2014 au moment où Kanel donne une performance de TBS Global de 62,37% pour la même année.
- L'indice de parité reste au profit des filles.

Tableau 4.17 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Kanel	**2012 / 2013**	68,58	96,34	86,09	0,71
	2013 / 2014	42,46	83,98	62,37	0,51
Matam	**2012 / 2013**	66,60	88,91	77,62	0,99
	2013 / 2014	64,42	88,11	76,20	0,99
Ranérou-Ferlo	**2012 / 2013**	ND	ND	ND	ND
	2013 / 2014	ND	ND	ND	ND

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

Le Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) est un indicateur très important dans la mesure où il permet d'évaluer la finition de l'enseignement primaire d'une cohorte et particulièrement les filles. Les résultats du tableau ci-dessous montrent que globalement, 54% des élèves terminent leur cycle primaire et les meilleures performances sont observées chez les filles que chez les garçons.

Tableau 4.18 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Région
TAP Garçons	**2012 / 2013**	54,05	61,43	19,08	44,9
	2013 / 2014	43,22	47,49		30,2
	Variation en %	-20,0	-22,7	-100	-32,6

TAP Filles	**2012 / 2013**	95,15	84,17	20,1	66,5
	2013 / 2014	86,07	71,48		52,5
	Variation en %	-9,5	-15,1	-100,0	-21,0
TAP Global	**2012 / 2013**	65,5	72,99	19,59	52,7
	2013 / 2014	63,71	59,63	38,53	54,0
	Variation en %	-2,7	-18,3	96,7	2,4

Source : Inspection d'académie de Matam, 2014

IV.3 Diagnostic du secteur

IV.3.1 Atouts et potentialités

1. dans le préscolaire

- Existence d'un dispositif opérationnel d'encadrement et de formation continuée
- Bon fonctionnement des CAP suivis par les CODEPE, les Points Focaux et la Coordination
- Impact positif de l'action/GREF sur la formation et l'encadrement du personnel éducateur au niveau de la région
- Généralisation du curriculum de l'éducation de base
- Le rôle déterminant des Conseillères Familiales dans le cadre du suivi sanitaire et nutritionnel du couple mère enfant
- dans l'élémentaire

- Formation des enseignants à l'utilisation des équipements TIC (SANKORE)
- Baisse du taux de redoublement (2,62%) par rapport à l'objectif planifié (4%)
- Taux d'achèvement très satisfaisant (100,16%)
- Construction et équipement de nouvelles écoles
- Equipement en TIC grâce au projet SANKORE
- Interventions des partenaires dans la mise en place du paquet de services (adduction d'eau, construction et réhabilitation, scolaires, reboisement, etc.)

IV.3.2 Contraintes

1. dans le préscolaire

- Le déficit en équipements et personnels d'encadrement dans les structures DIPE,
- Le nombre élevé d'abris provisoires (35.38%) ;
- un taux de couverture en cantines scolaires non intégral (67.69) ;
- La non prise en charge des enfants de 0 à 6 ans par le PAQUET-EF ;
- La faible introduction de l'éducation religieuse dans les programmes DIPE;
- L'absence de mécanismes et d'outils d'évaluation standardisés des compétences des enfants à l'entrée à l'élémentaire
- Faiblesse de l'implication des collectivités locales
- Faiblesse de l'implication du secteur privé dans le DIPE

- Le DIPE n'est pas élu comme secteur prioritaire dans la gestion du personnel au niveau des IEF (marginalisation) ce qui plombe le TBPS
- L'insuffisance du personnel et l'absence de quota du DIPE sur le personnel enseignant affecté dans les IEF freinent le développement du secteur

2. dans l'élémentaire

- Déficit d'encadrement
- Non atteinte du quantum horaire
- Absence de manuels du curriculum de la 3ème étape
- Non maîtrise des outils du curriculum (évaluation)
- Déficit en personnel enseignant
- Faiblesse de l'initiative privée
- Taux d'abandon élevé
- Pléthore de classes spéciales
- Taux d'abris provisoires élevé hypothéquant le quantum horaire et la qualité des enseignements apprentissages
- Retard dans la réception des constructions
- Mobilité de la population (surtout dans le Ferlo)

IV.3.3 Perspectives

1. dans le préscolaire

- Eradiquer progressivement des abris provisoires trop nombreux (35.38%)
- Renforcer la sensibilisation des collectivités pour un partenariat dynamique
- Etendre les cantines scolaires à toutes les structures de prise en charge de la Petite Enfance
- Résorber le déficit en équipement et en matériel didactique des structures
- Consolider la généralisation du CEB dans les structures DIPE
- Intégrer le DIPE dans la politique d'éradication des abris provisoires du MEN
- Doter le niveau déconcentré (IEF) d'un personnel qualifié pour le DIPE

2. dans l'élémentaire

- Réduire le taux de d'abandon
- Réduire définitivement les abris provisoires en faisant accélérer le rythme de construction des écoles PAQEEB
- Engager les maires à prendre effectivement en charge le soutien scolaire.
- Organiser les « Assises du Ferlo »

CHAPITRE V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

Introduction

La politique dans le secteur de la santé demeure dans la dynamique de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de la réalisation des objectifs prioritaires du deuxième Plan National de Développement Sanitaire (PNDS-II, 2009-2018) avec notamment pour objectif la réduction de la mortalité maternelle et de la mortalité infanto juvénile, la maîtrise de la fécondité et l'accès accru aux services de base pour les plus démunis.

Pour atteindre ces objectifs prioritaires du deuxième Plan National de Développement Sanitaire (PNDS-II, 2009-2018), des mesures doivent être prises. Le Sénégal dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté s'appuie sur le DPES. Dans ce dit document, la santé occupe une place importante car étant au cœur de l'axe qui prône l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base. C'est dans cette optique que d'importants efforts sont consentis par le gouvernement du Sénégal pour satisfaire les besoins des populations en matière de santé.

Ce présent chapitre décrit la situation sanitaire en 2014 de la région de Matam.

V.1 Les infrastructures de santé

L'Hôpital Régional de Matam a ouvert ses portes le 28 avril 2014. Ce qui fait que la région compte désormais deux hôpitaux. Ces deux hôpitaux sont, en plus des habitants de la région, fréquentés par des malades de la Mauritanie voisine et aussi des malades des départements de Podor et de Bakel. Avec un (1) hôpital pour 289 634 habitants, la région de Matam est loin d'atteindre la norme de l'OMS qui est de un (1) hôpital pour 150 000habitants.

S'agissant des centres de santé, la région de Matam en compte officiellement cinq (5) mais celui de Danthiady fonctionne comme un poste de santé. Il se répartissent ainsi : deux (2) dans le district de Matam, un (1) dans le Ranérou, un (1) dans le district de Kanel et un (1) dans le district de Thilogne.

Les postes de santé sont plus nombreux dans le district de Kanel, avec 35 unités, ensuite vient le district de Matam, avec 18 unités dont 6 doublées, Ranérou avec 13 unités et enfin le district de Thilogne avec 9 postes de santé. Au total la région compte 76 postes de santé.

En termes d'accès, selon l'Enquête villages 2009, le pourcentage de la population rurale ayant accès à un poste de santé fonctionnel est de 71,5%. Cette proportion cache des disparités au regard de la répartition par district. Dans le district de Matam cette proportion est de 85,9%, à Kanel 65,7% et dans le Ranérou 41,8%,

Concernant les cases de santé, elles sont ainsi réparties, 15 fonctionnelles dans le district de Matam, 11 dans le district de Kanel, 10 dans le district de Ranérou Ferlo

et 8 dans celui de Thilogne. Au total, la région compte 44 cases de santé fonctionnelles.

Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative

Type de Structure de santé	Année	Kanel	Matam	Ranérou	Région
Hôpital	**2013**	0	1	0	1
	2014	0	2	0	2
	Variation en %		50		50
Centre de santé	**2013**	1	3	1	5
	2014	1	3	1	5
	Variation en %	0	0	0	0
Poste de santé complet	**2013**	35	27	13	75
	2014	35	27	14	76
	Variation en %	0	0	7,69	1,33
Case de santé	**2013**	15	27	10	52
	2014	11	23	10	44
	Variation en %	-26,67	14,81	0	-15,38

Sources :Région Médicale de Matam, 2014

On note une nette diminution de 8 cases de santé soit 15,38% par rapport à l'année dernière.

Dans le cadre de la réforme hospitalière, 3 niveaux de référence ont été créés : EPS 3 (Hôpitaux nationaux), EPS 2 (plateau technique des hôpitaux régionaux actuels), EPS 1 (centres de santé de référence de certains districts).

Le CHRO (Centre Hospitalier Régional de Ourossogui) et le HRM (Hôpital régional de Matam) sont des Etablissements Publics de Santé (EPS) de niveau 2.

Les hôpitaux ont acquis le statut d'établissement public de santé tandis que les districts jouissent d'une plus grande autonomie de gestion, du fait de l'approfondissement de la décentralisation. Toutefois, les lacunes observées dans la gestion des EPS et les difficultés quotidiennes pour assurer la continuité des services et la fourniture des soins de qualité amènent les autorités sanitaires à engager un processus de révision de la réforme des EPS.

Tableau 5.2 : Liste des EPSNH1rattachés selon les domaines techniques de compétences

EPSNH	Spécialités
Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA)	Médicaments et produits essentiels
Centre de traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)	
Bureau Régional de l'Education et de l'Information pour la Santé(BREIPS)	IEC, Sensibilisation
Brigade régionale d'Hygiène	Surveillance, contrôle, répression et IEC en matière d'hygiène
Centre de formation en santé	Formation continue en santé

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

Les structures sanitaires privées dans la région sont généralement des centres de soins infirmiers et des officines de pharmacies.

Tableau 5.3 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département

Structures sanitaires privées	Année	Kanel	Matam	Ranérou	Région
Clinique	**2013**	0	0	0	0
	2014	0	1	0	1
	Variation en %	0	-	0	-
Centre de soins infirmiers	**2013**	3	2	0	5
	2014	3	3	0	6
	Variation en %	0	50	0	20
Officine de Pharmacie	**2013**	10	15	1	26
	2014	10	15	1	26
	Variation en %	0	0	0	0

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

En 2014, la région compte 3 cabinets de soins infirmiers dans chacun des départements de Matam et de Kanel. Tandis que les officines de pharmacie sont les structures sanitaires privées les plus nombreuses dans la région et Matam en compte le plus grand nombre avec 15, suivi de Kanel 10 et le département de Ranérou une seule officine.

Les données du tableau 5.4 montrent qu'aucun indicateur ne respecte les normes de l'OMS. Toutefois, celui du nombre d'habitants par poste de santé s'en approche.

[1] EPSNH = Etablissement Public de Santé Non Hospitalier

Tableau 5.4 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations

Indicateurs	2013	2014	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	7 384	7 241	**1/10 000**
Nombre d'habitants par centre de santé	113 087	115 854	**1/50 000**
Nombre d'habitants par hôpital	598 112	289 634	**1/150**
Nombre d'habitants par cabinet médical	-	-	-
Nombre d'habitants par clinique privée	-	-	-

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

Malgré l'ouverture du deuxième hôpital, le nombre d'habitants par hôpital est largement supérieur aux normes standards de l'Organisation Mondiale de la Santé.

V.2 Le personnel de santé

La région compte 584 519 individus en 2014, le constat montre que le nombre total de médecins généralistes est de dix huit (18) dont un médecin chef de région et huit spécialistes dont un pédiatre, un orthopédiste, un ophtalmologiste.
En outre, la région compte trois chirurgiens dentiste dont un au CHRO, un à Matam et un à Kanel. Il faut cependant noter l'absence de chirurgien-dentiste dans les districts de Ranérou et de Thilogne. Ce nombre insuffisant de médecins, fait que la région enregistre 01 médecin pour plus de 30 000 habitants, ce qui est loin des normes préconisées par l'OMS à savoir 01 médecin pour 10 000habitants. Ce déficit de médecins peut s'expliquer d'une manière générale par la carence au niveau national de médecins et aussi parce que la zone est enclavée et très éloignée de la capitale et moins attrayante pour les spécialistes.
Pour ce qui est des pharmaciens, la région en compte vingt-neuf (29) dont un qui est chargé de la coordination des activités de la Pharmacie Régionale d'Approvisionnement.
Le tableau ci-après donne les statistiques de la situation du personnel dans la région.

Tableau 5.5 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative

Personnel	Région Médicale	Hôpitaux	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Ensemble		
			public	privé	total	public	privé	total	public	privé	total	public	privé	Total
Médecin généraliste	1	11	2	-	2	3		3	1		1	18		18
Médecin spécialiste	0	8	0		0	0		0	0		0	8		8
Pharmacien-Biologiste	0	2	0		0	0		0	0		0	2		2
Chirurgien-Dentiste	0	0	1		1	1		1	0		0	3		3

Assistant social	0	1	20		20	18		18	16		16	71		71
Aide social	3	4	1		1	2		1	0		0	10		10
Tech. Sup. de santé	5	13	3		3	3		3	2		2	24		24
Sage-femme	0	11	9		9	11		11	4		4	35		35
Infirmier	0	12	14	3	17	20	3	23	3		3	49		49
Aide infirmier	0	17	20		20	18		18	16		16	71		71
Agent Hygiène	1	2	4		4	6		6	3		3	16		16
Matrone	0	2	51		51	80		80	26		26	159		159
ASC	0	0	55		55	70		70	35		35	160		160
Chauffeur	6	9	5		5	10		10	8		8	38		38

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

Selon la norme internationale préconisée par l'OMS, il faut un infirmier pour 3000 habitants, et une sage-femme pour 6000 femmes en âge de procréer. Des efforts importants restent donc à faire dans ce sens car les statistiques montrent que nous avons un infirmier pour environ un effectif de plus de 4000 hts.

Par rapport aux années antérieures, ces indicateurs ont beaucoup évolué. En comparaison aux effectifs de 2013, le nombre d'infirmiers ou assistants infirmiers a connu une augmentation en passant de 120 à 126.

Le nombre de techniciens supérieurs de santé reste inchangé, au nombre de 24 TSS, depuis 2013.

Concernant les autres agents du système, on notera la présence d'agent d'hygiène, d'assistant, de technicien en maintenance, d'agent social, de secrétaire, de chauffeur, etc.

Tableau 5.6 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture

Type de personnel clé	Année	Structures de santé			Couverture	Normes OMS
		Publiques	Privées	Total		
Médecins	**2013**	22	0	22	27 187	**1 méd. pour 10 000 hbts**
	2014	26	0	26	22 280	
Sages femmes	**2013**	33	0	33	4 168	**1 SF pour 6 000 FAR**
	2014	35	0	35	3 807	
Infirmiers ou agents sanitaires	**2013**	115	5	120	5 201	**1 INF/AS pour 3 000 hbts**
	2014	120	6	126	4 827	
Tech. Sup. de Santé.	**2013**	24	0	24	-	-
	2014	24	0	24	-	
Agents d'hygiène et assimilés	**2013**	16	0	16	-	-
	2014	16	0	16	-	
Assistants et aides social	**2013**	9	0	9	-	-
	2014	10	0	10	-	
Total	**2013**	219	5	224	-	

	2014	231	6	237	-	

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

V.3 Bilan des programmes de santé

V.3.1 Santé de la reproduction

En ce qui concerne la consultation prénatale (CPN), les femmes enceintes qui l'ont suivie au moins une fois pendant leurs grossesses sont au nombre de 20 601 soit un pourcentage de 91% par rapport aux grossesses attendues en 2014. Ce qui est une bonne performance mais il cache des disparités selon les départements. Ainsi, on a enregistré un taux de 87,48% de FE ayant suivi au moins une CPN à Matam. Pour le district de Ranérou Ferlo, les prévisions ont été dépassées, car ce district a enregistré un taux de 132% de FE qui ont fait au moins une CPN. Ces chiffres s'expliquent en partie par la transhumance qui caractérise cette zone(Les transhumants viennent du département de Podor).

La CPN4 a été suivie dans la région par 4502 femmes, soit un taux d'achèvement de 22%. Ce taux d'achèvement est très en deçà de l'objectif pour plusieurs raisons dont les principales sont d'ordre socioculturel et d'accessibilité des structures sanitaire. Au niveau des districts, le taux d'achèvement varie entre 4 et 25%. Le district de Ranérou enregistre le taux le plus faible soit 4,8%.

Tableau 5.7 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts

Indicateurs	Année	District de Kanel	District de Matam	District de Thilogne	District de Ranérou Ferlo	Hôpitaux	Total
Nombre de premiers contacts	**2013**	6726	6850	2332	3110	351	19 369
	2014	7674	6755	2501	3227	444	20 601
	Variation en %	14,09	-1,39	7,25	3,76	26,50	6,36
CPN1	**2013**	3796	2730	1151	1128	259	9064
	2014	4357	3178	1462	1113	285	10395
	Variation en %	14,78	16,41	27,02	-1,33	10,04	14,68
CPN2	**2013**	6932	5270	1876	1914	324	16316
	2014	-	-	-	-	-	-
	Variation en %						
CPN3	**2013**	6024	4600	1504	1668	375	14171
	2014	-	-	-	-	-	-
	Variation en %						
CPN4	**2013**	3392	3031	936	618	188	8165
	2014	-	-	-	-	-	-
	Variation en %						
CPN4 correctes	**2013**	2035	1985	502	144	128	4794
	2014	1928	1833	445	156	140	4502
	Variation en %	-5,26	-7,66	-11,35	8,33	9,38	-6,09
CPON1	**2013**	3653	3263	1741	619	901	10177
	2014	4956	1367	1653	596	468	9040
	Variation en %	35,67	-58,11	-5,05	-3,72	-48,06	-11,17
CPON2	**2013**	-	-	-	-	-	-
	2014	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	Année	District de Kanel	District de Matam	District de Thilogne	District de Ranérou Ferlo	Hôpitaux	Total
	Variation en %						
CPON3	**2013**	1028	627	324	88	324	2391
	2014	1006	1009	362	11	266	2654
	Variation en %	-2,14	60,93	11,73	-87,50	-17,90	11,00
SP1	**2013**	6161	5029	1820	1717	295	15022
	2014	6697	5947	2097	1953	309	17003
	Variation en %	8,70	18,25	15,22	13,74	4,75	13,19
SP2	**2013**	4898	4489	1457	1034	245	12123
	2014	4927	4990	1608	914	233	12672
	Variation en %	0,59	11,16	10,36	-11,61	-4,90	4,53
Taux de consultations prénatales (CPN 1 contact)	**2013**	72	81,84	72,13	130 ,89		83
	2014	79	87,48	75,33	132		91
	Variation en %	9,72	6,89	4,44	0,85		9,64
Taux d'achèvement en CPN4	**2013**	030,25	28,97	0,2152	4,63		20,6
	2014	25,21	23,73	18,72	4,8		22
	Variation en %						
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	**2013**	37,46	38,89	41,44	25,58		
	2014	54,35	38	43,37	29		
	Variation en %	45,09	-2,29	4,66	13,37		
Taux de césarienne	**2013**	-	-	-	-	1,8	1,8
	2014	-	-	-	-	2	2
	Variation en %						
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	**2013**	3,6	3,38	10,56			
	2014	5,56	5,3	27,46			
	Variation en %	54,44	56,80	160,04			

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

Les césariennes sont pratiquées au niveau de l'hôpital d'Ourossogui et du centre de santé de Ranérou. Ce sont les deux structures équipées pour faire des césariennes dans la région. Il y a eu 471 césariennes en 2014 dans la région soit une augmentation de 37,72% par rapport à l'année 2013.

Le nombre de femmes qui ont accouché à la maternité dans la région est passé de 9 606 en 2013 à 11 742 en 2014. Cependant, plus de 1500 femmes ont accouché à leur domicile. Il faudrait de réels efforts pour faire reculer ce fléau dans la région. Cette situation contribue certainement pour l'essentiel en plus du recours tardif et irrégulier aux CPN à accroître le taux de mortalité maternelle qui est de 462 pour cent mille naissances alors que la moyenne nationale est de 392/100000.

Tableau 5.8 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district

Désignation	Année	District de Kanel	District de Matam	District de Thilogne	District de Ranérou Ferlo	Hôpital	Total
Accouchements à la maternité	**2013**	3460	3275	1340	608	923	9606
	2014	5070	3516	1440	612	1104	11742
	Variation en %	46,53	7,36	7,46	0,66	19,61	22,24
	2013	537	521	170	252	25	1505

Accouchements à domicile vus	**2014**	657	495	186	152	13	1503
	Variation en %	22,35	-4,99	9,41	-39,68	-48,00	-0,13
Total accouchements	**2013**	3997	3796	1510	860	948	11111
	2014	5727	4011	1626	764	1117	13245
	Variation en %	43,28	5,66	7,68	-11,16	17,83	19,21
Accouchements Assistés par un personnel qualifié	**2013**	3304	1926	620	601	923	7374
	2014	4606	2214	817	560	1104	9301
	Variation en %	39,41	14,95	31,77	-6,82	19,61	26,13
Accouchements réalisés avec partogramme	**2013**	1709	812	482	332	400	3735
	2014	2362	812	425	309	373	4281
	Variation en %	38,21	0,00	-11,83	-6,93	-6,75	14,62
Accouchement réalisés avec GATPA	**2013**	3343	2010	769	440	688	7250
	2014	4388	2156	781	473	781	8579
	Variation en %	31,26	7,26	1,56	7,50	13,52	18,33
Césarienne	**2013**	0	0	0	0	342	342
	2014	0	0	0	0	471	471
	Variation en %	0	0	0	0	37,72	37,72

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

Ce tableau révèle globalement que les indicateurs qui mesurent la qualité du service offert sont relativement en dessous des objectifs nationaux. Il s'agit du taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié, du taux d'accouchement réalisé par partogramme et du taux d'accouchement réalisé avec GATPA.

V.3.2 Programme Elargi de Vaccination (PEV)

Les enfants sont les plus exposés aux maladies. C'est pourquoi leur survie constitue une partie intégrante des programmes sanitaires prioritaires du Ministère de la santé et de l'action sociale. Mieux, l'ensemble des districts de la région mettent en œuvre le PEV (Programme élargi de vaccination). Le taux de couverture vaccinale en BCG est passé de 82% en 2013 à 85% en 2014.
L'analyse des indicateurs du PEV en 2014 révèle une légère amélioration par rapport à 2013. Même si c'est un seul antigène (PENTA1) qui a atteint l'objectif de 90%.
Cependant des acquis non négligeables ont été notés:
La campagne de vaccination contre la méningite A en décembre 2014 a atteint 95,73 % de performance.

La supervision du programme PEV au mois de mars 2015 a permis à la région d'identifier beaucoup de gaps dont la résolution est en cours.
Le taux de couverture en PENTA 3 est respectivement de 49% en 2012,74% en 2013 et 82% en 2014. Ce taux élevé enregistré montre les efforts consentis ces dernières années avec l'appui des partenaires techniques et financiers.
Concernant la malnutrition aigüe sévère 3925 cas ont été dépistés en 2014, l'essentiel des enfants ont été récupérés grâce au plan de riposte mis en place dans la région avec l'appui des partenaires (UNICEF, PRN, ACF, CHILDFUND, ...). La région a tout de même enregistré 17 décès liés à la malnutrition sévère aigue.

Tableau 5.9 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2013 et2014

Antigène	Année	District de Kanel	District de Matam	District de Thilogne	District de Ranérou Ferlo	Région
Taux de couverture vaccinale %						
BCG	**2013**	84	85	65	89	82
	2014	91	72	46	83	85
PENTA 1	**2013**	86	81	66	109	84
	2014	95	80	52	76	92
PENTA 2	**2013**	ND	ND	ND	ND	ND
	2014	ND	ND	ND	ND	ND
PENTA 3	**2013**	76	75	61	85	74
	2014	85	74	49	75	82
Rougeole	**2013**	66	65	65	74	67
	2014	83	67	50	78	78
ECV	**2013**	ND	ND	ND	ND	ND
	2014	ND	ND	ND	ND	ND
VAR(RR) [2]	**2013**	66	65	65	74	67
	2014	83	67	50	78	78
Fièvre Jaune(VAA)	**2013**	79	77	99	82	81
	2014	92	92	98	82	91,5
VPO 1	**2013**	ND	ND	ND	ND	ND
	2014	ND	ND	ND	ND	ND
VPO 2	**2013**	ND	ND	ND	ND	ND
	2014	ND	ND	ND	ND	ND
VPO 3	**2013**	ND	ND	ND	ND	74
	2014	85	75	42	59	81
VAT1	**2013**	ND	ND	ND	ND	ND
	2014	ND	ND	ND	ND	ND
VAT2	**2013**	69	42	62	94	61
	2014	58	72	39	83	64,23
VAT3	**2013**	ND	ND	ND	ND	ND
	2014	ND	ND	ND	ND	ND
Taux d'abandon						

[2] Le vaccin VAR est appelé maintenant RR.

BCG	**2013**	21	23	0	17	19
	2014	8,3	6,3	1,6	9	7
P1/P3	**2013**	11	8	8	21	11
	2014	11,3	7	0,21	28	11

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

V.3.3 Programme national de lutte contre le paludisme

La lutte contre le paludisme a enregistré des succès dans la région de Matam.
Malgré cette performance, on note une incidence toujours élevée de plus de 5 cas/1000 habitants de Kanel et de plus de 15 cas/ 1000 habitants à Ranérou. Ce qui justifie l'attention particulière dans ces deux districts.

Tableau 5.10 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district

Districts	Année	Enfantsde-5Ans		Patients Agésde5 ans		Femmes enceintes		Ensemble	
		Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)
District de Kanel	**2013**	18632	55	81743	8422	104	51	104817	948
	2014	32 912	183	101398	5 710	142	19	142 526	1 665
	Variation en	76,64	232,73	24,04	-32,20	84,96	-62,75	35,98	75,63
District de Matam	**2013**	16938	40	55637	429	93 733	11	74409	480
	2014	17 645	19	47 548	186	90 699	5	68 078	210
	Variation en	4,17	-52,50	-14,54	-56,64	1,80	-54,55	-8,51	-56,25
District de Thilogne	**2013**	2224	16	15262	56	838	8	18324	80
	2014	9 542	12	23778	122	35 416	7	35 416	141
	Variation en	329,05	-25,00	55,80	117,86		-12,50	93,28	76,25
District de Ranérou Ferlo	**2013**	5731	316	21682	1398	29 200	82	29200	1796
	2014	9 119	162	25 014	1044	35 996	36	35996	1242
	Variation en	59,12	-48,73	15,37	-25,32	4,25	-56,10	23,27	-30,85
Région	**2013**	43525	427	174324	2725	227	152	227750	3304
	2014	73377	376	214440	2873	304	67	304637	3325
	Variation en	68,59	-11,94	23,01	5,43	69,88	-55,92	33,76	0,64
Taux de morbidité palustre	**2013**		0,98		1,56		1,53		1,45
	2014		0,51		1,34		0,42		1,09
	Variation en								

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

Le nombre de cas de paludisme est plus élevé chez les enfants de moins de 5 ans que chez les femmes enceintes. En effet, les résultats du tableau ci-dessus montrent qu'en 2014, 376 cas ont été recensés chez les enfants contre 67 cas chez les femmes enceintes. Cependant, ces chiffres sont nettement en baisse par rapport à ceux de l'année précédente. Néanmoins on totalise 11 décès en 2014.

Tableau 5.11 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme

Indicateurs	2013	2014
Morbidité proportionnelle palustre %	1,45	1,09
Nombre de décès par paludisme	0	11
Pourcentage des femmes sous TPI 3 %	36,72	17,38

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

Le pourcentage de femmes sous TPI est passé de 55,22% en 2012, 36,72% en 2013 et enfin à 17,38% en 2014.

V.3.4 Programme de lutte contre la tuberculose

L'analyse des indicateurs disponibles montre que le taux de détection de la tuberculose est passé de 25,1% en 2013 à 28,4 % en 2014.Même si ce taux a fait un bond de 3,3 points il est très loin des objectifs attendus. Par rapport à la détection des cas de tuberculose, beaucoup d'acteurs jugent que l'incidence qui sert à estimer le nombre de cas attendus par an, ne correspond pas aux réalités de la région de Matam très vaste (absence de promiscuité qui est un facteur de propagation de la maladie). Le taux de guérison des malades est quant à lui satisfaisant car frôlant plus de 90% en 2014 pour tous les districts. On constate aussi que le taux d'interruption de traitement, incluant aussi les perdus de vue et abandons, est de 7% en 2013 contre 7,5 en 2014. Il reste donc encore élevé.

Tableau 5.12 : Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district

Districts	Année	Population	Cas attendus	Cas dépistés	Taux détection (%)	Taux de guérison des malades TPM+	Taux d'interruption de traitement (perdus de vue ou abandons)
Kanel	2013	236830	322	66	20,50	94	0
	2014	247791	273	66	24,2	94,23	0
Matam	2013	217469	296	22	30,30	92	14%
	2014	197982	218	32	14,70	96	0
Thilogne	2013	82887	113	25	28,10	90	5
	2014	80863	89	29	32,6	90,47	1
Ranérou Ferlo	2013	60926	83	3	5,20	100	0
	2014	52632	58	7	12,1	100	0
Hôpital	2013			44		79,70	13,50
	2014			47		46	20
Total Région	2013	598112	813	160	25,10	87	7
	2014	579268	638	181	28,40	77,30	7,50

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

V.3.5 Programme de lutte contre le VIH/sida

Le suivi des PVVIH est un volet crucial dans la lutte contre l'infection. En effet, cette stratégie permet de limiter la progression voire de l'arrêter systématiquement mais cela nécessite des moyens et surtout un engagement personnel du patient.
Les malades sous anti rétroviraux sont au nombre de 383 dans la région en 2013 contre 430 en 2014. La grande majorité des malades sous ARV dans la région sont pris en charge par l'hôpital de Ourossogui.

Tableau 5.13 : Evolution des indicateurs VIH/sida

Indicateurs	Année	District de Kanel	District de Matam	District de Thilogne	District de Ranérou Ferlo	Hôpital	Région
Nombre de femmes enceintes qui ont fait le test de dépistage	2013	2976	4275	1069	1314	-	9634
	2014	4438	5093	1371	1792	206	12900

Nombre de femmes enceintes séropositives	**2013**	7	11	3	4	-	25
	2014	12	8	4	8	4	36
Nombre de femmes enceintes vues en CPN pour la première fois au niveau du site	**2013**	7365	6814	1956	2480	-	18615
	2014	7534	6875	2617	3333	417	20776
Nombre de femmes enceintes chez qui le test de dépistage VIH a été proposé	**2013**	4821	5936	1901	2033	-	14691
	2014	7051	6035	2358	2716	417	18577
Nombre de femmes enceintes infectées par le VIH bénéficiant d'une prophylaxie ARV pour réduire la transmission mère enfant du VIH	**2013**	6	8	3	0	-	17
	2014	9	8	4	4	4	29
Nombre de personnes testées pour le VIH	**2013**	6345	11865	2358	2204	-	22772
	2014	9198	10042	3406	2040	1907	26893
Nombre de personnes testées positives pour le VIH	**2013**	78	88	9	19	-	194
	2014	101	19	38	17	62	237
Nombre de programmes VIH/SIDA diffusés à travers les média (TV, radios, presses écrites)	**2013**						
	2014						
Nombre de structures appuyées en réactifs, consommables et équipements	**2013**	1	1	1	1	1	5
	2014	1	1	1	1	1	5
Nombre de PVVIH bénéficiant d'un diagnostic et d'un traitement des infections opportunistes	**2013**	124	96	5	12	-	237
	2014	52	83	29	1	63	228
Nombre de patients VIH diagnostiqué et suivi pour TB qui ont débuté ou qui continue un traitement ARV au cours ou à la suite d'un traitement antituberculeux	**2013**	1	4	0	0	-	5
	2014	5	0	0	0	3	8
Nombre de personnes avec une infection VIH au stade avancé qui reçoivent une combinaison d'ARV	**2013**						
	2014						
Nombre de nouveaux cas de décès	**2013**						
	2014	11	0	0	1	5	17
Nombre de cas de perdus de vue	**2013**						
	2014	43	12	26	4	14	99

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

Dans le cadre de la lutte contre la maladie, la région bénéficie de l'appui d'une unité régionale qui soutient et organise la riposte contre le VIH.

V.3.6 Surveillance des maladies à potentiel épidémique

Les maladies à potentiel épidémique surveillées dans la région sont généralement la méningite, la rougeole, la fièvre jaune, la diarrhée sanglante (D+Sg), la Paralysie Flasque Aigue (poliomyélite) et les MAPI.
La diarrhée sanglante est la maladie parmi celles qui sont surveillées qui touche le plus la population et en particulier les enfants. La région a enregistré 90 cas en 2014 contre 133 cas en 2013.

Tableau 5.14 : Evolution des résultats de la surveillance des maladies à potentiel épidémique, des maladies à éradiquer et des MAPI dans la région de Matam selon le département et le district

Département / District	Année	Méningite	Rougeole	Fièvre jaune	D + Sg	Choléra	PFA	Tétanos	MAPI
District de Kanel	2013	1	7	7	3	0	3	0	1
	2014	1	6	10	14	0	3	0	2
Total département Kanel	2013	1	7	7	3	0	3	0	1
	2014	1	6		14	0	3	0	2
District de Matam	2013	4	7	0	22	0	5	0	0
	2014	1	15	2	48	0	5	0	ND
District de Thilogne	2013	1	6	1	4	0	1	0	2
	2014	0	8	3	7	0	2	0	9
Total département Matam	2013	5	13	1	26	0	6	0	2
	2014	0	23	5	55	0	7	0	9
District de Ranérou Ferlo	2013	0	24	7	104	0	2	0	2
	2014	0	3	0	21	0	3	0	ND
Total département Ranérou Ferlo	2013	0	24	7	104	0	2	0	2
	2014	0	3	0	21	0	3	0	ND
Région	2013				**133**	**0**			
	2014	**2**	**32**[3]		**90**	**0**	**13**[4]	**0**	**11**

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

Selon les départements, Matam totalise plus de la moitié des cas de D+Sg suivi de Ranérou.

V.3.7 Activités de nutrition

Le Gouvernement a mis en place, à travers le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, un Programme de Renforcement de la Nutrition. Pour réaliser cette vision, il compte développer un Programme décennal de Renforcement de la Nutrition (PRN) qui vise à améliorer la croissance des enfants de 0 à 5 ans, vivant dans les zones urbaines ou rurales pauvres du Sénégal, et à renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles pour mettre en œuvre et évaluer des interventions de nutrition.

[3] Dont 4 cas confirmé

[4] Dont 3 cas confirmé

La campagne de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage a été très bien menée dans la région de Matam. Les taux de couverture dépassent largement les 100% en 2014 et même en 2013.

Tableau 5.15 : Evolution des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Matam

Département / District	Année	Supplémentassions en vitamine A			Déparasitage		
		Pop cible 6-59 mois	Supplémentés	Taux de couverture(%)	Pop cible 12-59 mois	Déparasités	Taux de couverture
District de Kanel	2013	41200	40063	**97,2**	37411	35691	**95,4**
	2014	42658	48017	**107**	40653	42410	**104**
Total département Kanel	2013	41200	40063	**97,2**	37411	35691	**95,4**
	2014	42658	48017	**107**	40653	42410	**104**
District de Matam	2013	37840	36515	**96,5**	34360	31860	**92,7**
	2014	35236	41115	**117**	31995	37583	**117**
District de Thilogne	2013	14420	15037	**127,6**	13094	13644	**141,7**
	2014	14420	13399	**93**	13093	12253	**94**
Total département Matam	2013	52260	51552	**98,6**	47454	45504	**95,89**
	2014	49656	54514	**109,78**	45088	49836	**110,54**
District de Ranérou Ferlo	2013	10599	11467	**79,5**	9625	10143	**77,5**
	2014	11159	15417	**138**	10133	14047	**139**
Total département Ranérou Ferlo	2013	10599	11467	**79,5**	9625	10143	**77,5**
	2014	11159	15417	**138**	10133	14047	**139**
Total région	2013	104058	108759	**104,5**	94490	96375	**102,2**
	2014	103473	117948	**112**	95874	106293	**111**

Sources : Région Médicale de Matam, 2014

Suivant les départements, les taux de couverture en supplémentassions en vitamine A et de dépistage sont supérieurs à 100 et le département de Ranérou enregistre respectivement les plus grand taux 138% et 139% en 2014.

V.4 Diagnostic du secteur

V.4.1 Atouts et potentialités

- Mise en place d'un cadre de concertation pour la riposte contre la malnutrition avec les autorités admiratives.
- Affectation de Ressources Humaines complémentaires (10 sages-femmes contractuelles).
- Appui de partenaires techniques et financiers.
- Fort engagement des associations des ressortissants.
- Important réseau d'acteurs communautaires.
- Construction et l'équipement de : Hôpital Régional de Matam, Région Médicale, Centre Régional Formation en Santé, Centre Régional de Transfusion Sanguine, les CS de Ranérou et de Kanel et 8 PS de Ranérou (Santé FAD 1 et 2 de la BAD).
- Construction et équipement du service d'accueil des urgences, SAU, du CHRO, 5PS, 2 maternités et le CCA (coopération luxembourgeoise).
- La création d'un quatrième district : celui de Thilogne.

V.4.2 Contraintes

- Faible performance dans l'atteinte des indicateurs de couverture.
- Couvertures vaccinales en dessous de 80 % pour tous les antigènes.
- Faible prévalence contraceptive inférieure à 3%.
- Plus de 70% des accouchements se font en dehors des structures sanitaires.
- Taux de réalisation du test du VIH faible chez les femmes enceintes.
- Absence de statistiques fiables due à la rétention des données depuis 2009.
- Mobilité du personnel.
- Insuffisance, vétusté des infrastructures, logistique (chaine de froid, ambulances, véhicules de liaison).
- Eloignement des structures de référence (Centre Hospitaliers de Référence et centres de santé) par rapport aux structures de base accentué par l'état défectueux des routes.

V.4.3 Perspectives

- Mettre en place un système de motivation / fixation du personnel dans la région de Matam.
- Continuer le renouvellement de la logistique roulante, chaine de froids et la réhabilitation des locaux.
- Equiper le Centre Hospitalier Régional Matam et du laboratoire de Thilogne pour améliorer l'accès aux structures de référence.
- Continuer le plaidoyer pour le recrutement et l'affectation de personnel qualifié (Médecin spécialistes, Sages-Femmes d'Etat, Infirmier d'Etats, Techniciens Supérieurs de Santé, Travailleurs Sociaux).
- Veiller à ce que les services du nouvel hôpital de Matam soient complémentaires à celui de Ourossogui.
- Inscrire le budget de fonctionnement de la BRH dans celui du ministère et faire

exécuter ce budget par le conseil régional

- Créer un deuxième district dans le département de Kanel dont l'étendue pose un problème de supervision et de couverture à l'équipe cadre de district.
- Impliquer les comités de santé dans la résorption des gaps et mener un plaidoyer auprès des collectivités pour une mobilisation des fonds de dotations.
- Accentuer la surveillance des maladies pour minimiser les risques que des pathologies non prises en charges par les pays limitrophes traversent la frontière.
- Mettre en place un système d'assainissement et renforcer la Brigade régionale d'hygiène en moyens pour mener les activités de prévention.
- Affecter un chirurgien à l'hôpital de Ourossogui.

CHAPITRE VI:ASSISTANCE

Introduction

L'Etat du Sénégal s'est inscrit dans la dynamique de réduction du phénomène de précarité qui affecte de plus en plus une grande frange de la population. Ainsi, il est mis en place un dispositif institutionnel tel que la Direction Générale de l'Action Sociale chargée d'exécuter la politique de l'Etat en matière de prise en charge des groupes vulnérables, à travers ses services déconcentrés – (SRAS,SDAS,CPRS et GIS), puisque l'heure est à la recherche de mécanismes de prise en charge formelle qui s'inscrivent dans la durée, en vue d'assurer une prise en charge adéquate et satisfaisante des populations en difficulté. Les priorités en la matière consistent à apporter l'assistance aux populations déshéritées, favoriser l'insertion sociale des personnes handicapées, étudier les voies et moyens d'une prophylaxie sociale efficace, promouvoir les associations de base, les établissements et centres d'accueil pour enfants déshérités, mettre en œuvre des programmes en faveur de l'enfance déshéritée, œuvrer à l'insertion harmonieuse des personnes du 3^{e}âge en soutenant leurs actions et leurs initiatives, coordonner l'ensemble des activités sociales.

Dans la région de Matam, les types d'assistance sont principalement le secours, la prise en charge médicale, l'assistance des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, des personnes malades ou en danger et la noyade.

Dans ce chapitre, nous allons présenter les mesures phares menées par le Service Régional de l'Action Sociale en 2014.

VI.1 L'appui-conseil-orientation

Le tableau 6.1 donne le type de demande de consultation sociale dans la région. Il ressort que 51% des demandes reçues en 2013 sont des prises en charge médicale contre 41% en 2014. Un peu plus du quart (26%) en 2013sont des secours et 31% en 2014 soit une augmentation de 22,55%. La demande de financement de projet est assez importante en 2014, correspondant à 14% des demandes reçues.

Tableau 6.1 : Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Matam selon le type de demande

Type de demande de consultation sociale	Année	Demandes reçues		Consultations effectuées	
		Nb	%	Nb	%
Secours	2013	102	26%	50	49%
	2014	125	31%	50	33%
	Variation en %	22,55		0	
Prise en charge médicale	2013	196	51%	10	10%
	2014	165	41%	13	9%
	Variation en %	-15,82		30	
Demande d'appareillage	2013	16	4%	7	7%
	2014	22	5%	32	21%
	Variation en %	37,5		357,14	
Médiation familiale	2013	0	0%	0	0%
	2014	0	0%	0	0%
	Variation en %				
Appui et assistance aux "daara[5]"	2013	10	3%	1	1%
	2014	10	2%	2	1%
	Variation en %	0		100	
Demande de bourse de formation ou d'aide scolaire	2013	12	3%	2	2%
	2014	25	6%	20	13%
	Variation en %	108,33		900	
Demande de financement de projet	2013	50	13%	32	31%
	2014	58	14%	34	23%
	Variation en %	16		6,25	
Total	2013	386	100%	102	100%
	2014	405	100%	151	100%
	Variation en %	4,92		48,04	

Source :Service Régional de l'Action Sociale de Matam, 2014

La demande de prise en charge médicale en 2014 a connu baisse de 15,82% par rapport à l'année 2013.Cependant les consultations effectuées par rapport au type de demande sont assez importantes avec une augmentation de 30% entre 2013 et 2014.

VI.2 Les secours aux personnes nécessiteuses

Les couches vulnérables de la région reçoivent néanmoins des appuis ponctuels de carcasses de moutons et de dattes du Royaume d'Arabie Saoudite pendant les grands événements (Tabaski et Ramadan).

[5] Daara = école coranique en langue Wolof

L'assistance regroupe toutes les actions menées pour venir en aide aux personnes en difficulté afin de favoriser leur bien-être, leur insertion sociale, leur autonomie ou pour lutter contre certains risques pouvant porter préjudice à leur intégrité et à leurs biens.

VI.3 La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

VI.3.1 Les personnes en situation de handicap

Les groupes vulnérables tels que les PSH, bénéficient de prise en charge auprès du programme de réadaptation à base communautaire (RBC) pour la période allant de 2013 à 2017.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme RBC, des moyens financiers assez importants sont mobilisés pour prendre en charge et accompagner les personnes handicapées au niveau des trois départements à travers plusieurs axes : médical, subvention, appareillage, projet socio-économique, formation, appui scolaire…

VI.3.2 La promotion sociale des personnes âgées

Dans le cadre du Projet d'Appui à la Promotion des Aînés (PAPA), les personnes âgées peuvent bénéficier de subvention dont les 50 % sont remboursables aux fins d'améliorer les conditions socio-économiques par le financement d'activités génératrices de revenus.

VI.4 Diagnostic du secteur

VI.4.1 Atouts et potentialités

- Existence de services sociaux : un service régional et de deux services départementaux fonctionnels à Ranérou et à Kanel.
- Existence d'associations regroupant les cibles : personnes âgées, handicapées, maitre d'écoles coraniques et d'association en faveur de l'enfance déshéritée
- Appuis ponctuels du niveau central : en espèces ou en nature carcasse, dattes pendant les fêtes religieuses
- Financement de micro projet à travers le programme RBC au profit des personnes handicapées chaque année dans les trois départements depuis 2013
- Financement du ministère dans le cadre du programme PAPA à des personnes handicapées de la région depuis 2013
- Appui scolaire à des élèves en situation de handicap dans la cadre du programme RBC disponibilité du plan SESAME

VI.4.2 Contraintes

Le service régional de l'Action Sociale de Matam est confronté à un certain nombre de difficultés liées à :

- la faiblesse des ressources humaines (03 agents, dont le chef de service régional qui, cumulativement à ses fonctions, assure l'intérim du service départemental de Matam);
- au sous équipement ;
- la dispersion des interventions en matière d'action sociale (pluralité des intervenants sans coordination surtout par rapport à certaines ONG) ;
- la faiblesse des moyens d'intervention ;
- l'absence de politique d'autonomisation des GV dans les Collectivité Locales (l'accent est mis sur l'assistance ponctuelle au détriment du financement de projets productifs) ;
- l'absence de couverture des CPRS, or la norme admise est de 1 CPRS pour 30 000 habitants ;
- l'inexistence de fonds de secours rapide ;
- la non mobilisation de ressources propres par les Collectivités Locales dans la prise en charge des GV ;
- l'inexistence de convention entre la DGAS et L'Hôpital pour la prise en charge médicale des couches défavorisées ;
- l'absence de moyens logistiques pour le SRAS.
- l'absence de prise en compte de la dimension handicap dans le domaine de la voirie et la construction des édifices publics, malgré la promulgation de la loi d'orientation sociale ;
- l'absence de prise en compte de la dimension handicap dans les plans programmes et projets de développement ;
- l'absence de formation en alphabet des signes pour les sourds-muets ;
- l'absence de tarifs préférentiels au niveau des structures de soins ;
- la faible présence des personnes handicapées dans les instances locales de décision.

VI.4.3 Perspectives

Il s'agira dans le court et le moyen terme d'améliorer l'efficacité des interventions par :

- la prise en charge médicale des femmes et enfants issus de milieux défavorisés ;
- le Financement des GIE en attente dans le cadre de la RBC et du PAPA
- l'élargissement de l'éventail des bénéficiaires de secours et de subventions ;

- la mise en œuvre d'une couverture médicale des couches défavorisées de la région par la signature d'une nouvelle convention comme par le passé entre le SRAS et l'Hôpital de Ourossogui (convention à pérenniser et à renforcer) ;
- le financement des projets productifs des GV par l'Etat, les CL et les partenaires ;
- l'institution d'un Fonds régional de Solidarité alimenté par les contributions des CL et des partenaires ;
- l'érection de CPRS dans les communes de Ourossogui et de Thilogne;
- la construction d'un Centre Régional de réadaptation Sociale ;
- la dotation du SRAS en véhicules et motos pour lui assurer une supervision efficace.

CHAPITRE VII : EAU ET ASSAINISSEMENT

Introduction

Le Programme national d'Eau potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM) constitue l'instrument par lequel le Gouvernement du Sénégal comptait à l'horizon 2015 atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en matière d'eau potable et d'assainissement, en milieu urbain et en milieu rural. Il a été créé par arrêté interministériel n° 5773 du 20 octobre 2005 et met en œuvre la Lettre de politique sectorielle de l'hydraulique et de l'assainissement en milieu urbain et rural adoptée par le Gouvernement le 15 juillet 2005.

Les objectifs nationaux retenus pour l'atteinte des OMD en 2015 sont (i) pour l'eau potable, l'universalité de l'accès en milieu urbain et un taux d'accès de 82 % en milieu rural et (ii) pour l'assainissement, un taux d'accès de 78 % en milieu urbain et de 59 % en milieu rural.

En 2007, l'accès à l'eau potable en milieu urbain se situe globalement à des niveaux élevés: 98% des ménages urbains avaient accès à l'eau potable. En milieu rural, 72,4% de la population rurale disposent effectivement d'un accès qualifié de "raisonnable" à l'eau potable, au sens défini par l'OMS/UNICEF et retenu pour les OMD.

Ce présent chapitre dresse le point sur le potentiel régional en eau, l'état des lieux et les thèmes sur l'hydraulique rurale et celle urbaine, suivi d'un aperçu global sur l'assainissement et ses spécificités. Ensuite, il est développé le diagnostic des sous-secteurs.

VII.1 L'Eau

Pour le gouvernement du Sénégal, l'accès à l'eau potable constitue l'une des priorités, en ce sens que sa présence ou son absence impacte sur les activités menées par les autres secteurs comme par exemple l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire.

Pour ce faire, le Ministère est doté de Directions au niveau national et de services déconcentrés au niveau de toutes les régions du Sénégal.

VII.1.1 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VII.1.1.1 Les services techniques

Au niveau national, le secteur de l'hydraulique est ainsi structuré :

- La Direction de l'hydraulique ;
- L'Office des Forages ruraux (OFOR)
- La Direction de gestion et de planification des ressources en eau,
- La SONES, en rapport avec la SDE

Au niveau régional :

- La Division régionale de l'Hydraulique de Matam ;
- La Brigade des puits et forages de Matam.

VII.1.1.2 Les autres intervenants

Les autres intervenants dans la région aidant la DRH dans sa mission sont :

- Les collectivités locales ;
- L'Agence régionale de développement ;
- La SAED ;
- Les projets et programmes (PRODAM, PADAER, PASA…)
- Les ONG (ADOS, GRDR, LE PARTENARIAT, USAID YADIENDE, ACF, ACCRA)
- Les associations de développement des villages.

VII.1.1.3 Les infrastructures

La région de Matam compte un nombre assez important de points d'eau réalisé par l'état et les partenaires intervenant dans le secteur. A ce jour, la région compte 152 forages motorisés répartis en trois catégories :

- forages avec moteur thermique,
- forages avec groupe électrogène ou raccordé au réseau de la SENELEC ;
- forages équipés de système de pompage solaire.

Cependant, le maillage des infrastructures hydrauliques souffre d'une mauvaise répartition. En effet, on voit nettement que Ranérou-Ferlo ne compte pas beaucoup d'infrastructures comparativement aux autres départements. Ceci peut s'expliquer par la concentration de la population régionale dans les départements de Matam et Kanel. Sur un total régional de 152 forages, le département de Ranérou-Ferlo n'en dispose que de 25. Le département de Ranérou-Ferlo a un réel besoin en eau, surtout avec tout le cheptel des régions limitrophes qui séjourne pendant plusieurs mois dans cette zone. Le département de Matam dispose du plus grand parc de forages motorisés avec 68 unités dont 63 équipés de châteaux d'eau et 05 de réservoirs au sol. Le département de Kanel dispose de 59 forages mais la partie ferlo reste à renforcer.

Graphique 7.1: Concentration des forages dans les circonscriptions administratives de la région, 2014

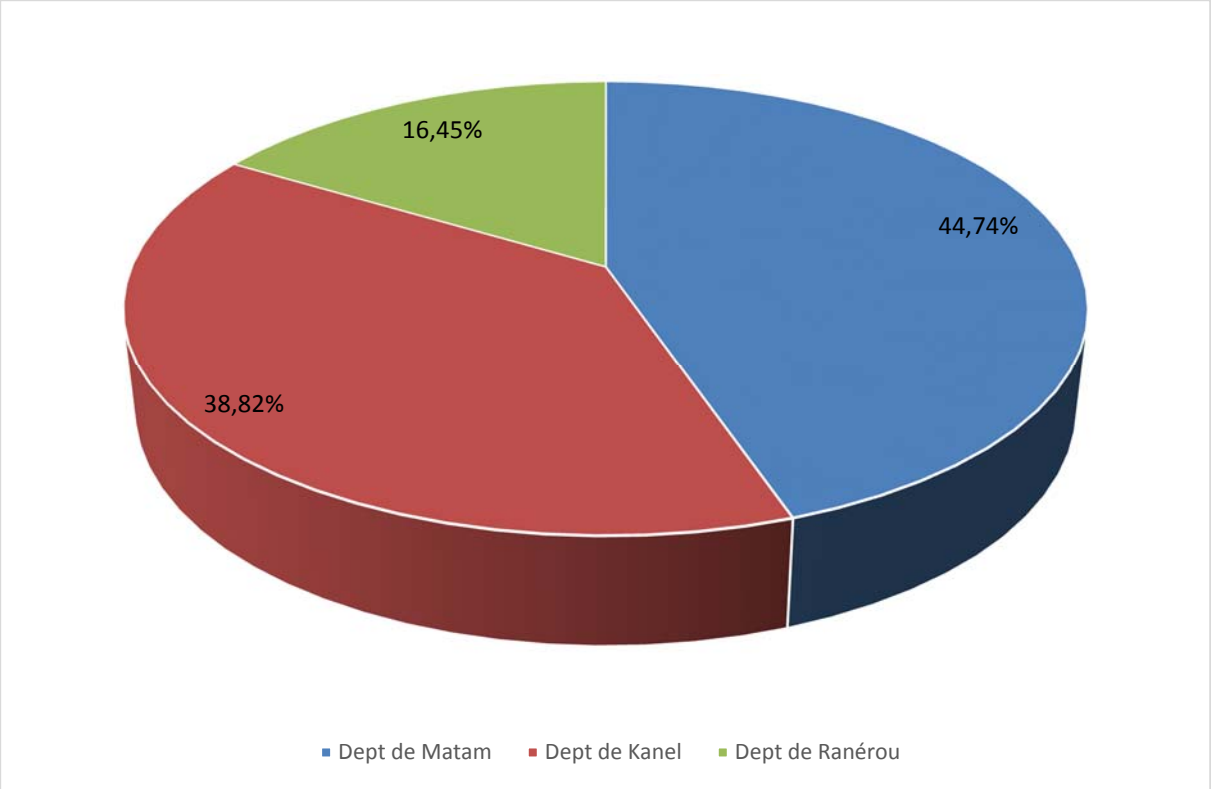

Source : Division Régionale d'Hydraulique DE Matam, 2014

Il existe également un parc de 75 forages à débit faible équipés de pompes manuelles situés principalement dans la Communauté Rurale de Bokiladji.

VII.1.2 Les ressources en eau

Les ressources en eau sont abondantes dans la Région : Les eaux de surface, avec le fleuve Sénégal, représentent un potentiel essentiel pour le développement agricole, les eaux souterraines avec les différentes nappes qui sont très abondantes.

VII.1.2.1 Les eaux de surface

Le potentiel hydraulique de la région est très important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Dioulol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires ou permanents disséminés dans la région.

Le régime hydrographique du fleuve se caractérise par une saison des hautes eaux (de juillet à octobre) et une saison de basses eaux (de décembre à début juin). Le volume moyen annuel écoulé est estimé 20,4 milliards de m3 à la station de Bakel.

VII.1.2.2 Les eaux souterraines

Les ressources en eaux souterraines de la région sont, dans l'ensemble, abondantes. Les nappes phréatiques se situent entre 08 et 100 mètres de profondeur et produisent une eau de très bonne qualité. Quant à la nappe du Maestrichtien, sa profondeur peut atteindre parfois plus de 400 mètres dans le ferlo.

Il faut dire qu'au moins 80% des forages de la Région captent la nappe du Maestrichtien avec des débits importants.

VII.1.3 L'accès à l'eau

VII.1.3.1 En milieu urbain

Le Sénégal occupe une bonne place en Afrique subsaharienne en termes d'accès à l'eau potable en milieu urbain. En effet, on enregistrait en mars 2007 déjà un taux de 98% de couverture selon la Banque Mondiale. Cependant dans la région de Matam ce n'est pas le cas. En effet, on a seulement la commune de Matam qui est gérée par la SDE qui est mise en place pour satisfaire la demande sans cesse croissante avec les ouvrages suivants :

- 2 forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50 m^3/h, soit une capacité de production totale de 100m^3/heure ;
- 2 réservoirs de stockage dont la capacité cumulée atteint 400m^3 ;
- 1 station de déferisation de l'eau.

La commune de Matam compte 1078 abonnés répartis comme suit : 959 abonnés privés, 73 administrations et 38 gros consommateurs. Des branchements sociaux ont été réalisés il y a deux ans, dans le cadre du PEPAM IDA.

Tableau 7.1 : Répartition des abonnés dans la commune de Matam

Quartiers	Nombre de souscripteurs
Soubalo	333
Gourel Sérigne	274

Tantadji	200
HLM	43
Nawel	71
Alwar	38
Total	959

Source : Division Régionale d'Hydraulique de Matam, 2014

Partout ailleurs dans les autres communes de la région, ce sont des Associations des Usagers des Forages du Sénégal ou des comités de gestion de l'eau qui gèrent le service de l'eau. Même si des avancées sont notées, des difficultés existent toujours pour la gestion du service. Ces difficultés sont souvent dues à l'absence de personnes qualifiées et formées pour la gestion de ces grands réseaux d'eau potable

Pour améliorer cette situation, l'Etat a lancé un projet dans certains grands centres de la Région dans le périmètre affermé et confié à la SDE ; il s'agit de Ourossogui, Thilogne, Kanel et Bokidiawé. Ceci devrait certainement améliorer l'accès et la desserte dans ces centres à population importante.

VII.1.3.2 En milieu rural

Les atouts de la région en matière d'hydraulique rurale sont les suivants :

- La disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- L'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;
- L'importance des investissements réalisés par l'Etat et ses partenaires surtout dans le Diéry (réalisation de nouveaux points d'eau dans le cadre du PEPAM dans la Région);
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés et le PRODAM avec l'aménagement de périmètres maraîchers utilisant le système « goutte à goutte » ;
- Une importance contribution des ONG par la réalisation d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- La participation remarquée des immigrés par l'achat d'équipements d'exhaure, d'extension de réseau d'AEP et la construction de nouveaux forages avec l'appui de la coopération décentralisée;
- L'appui permanent des collectivités locales à travers la coopération décentralisée.

Certes les OMD ont été atteints en matière d'accès à l'eau potable, mais beaucoup de problèmes restent à résoudre pour garantir l'accès à toute la population, surtout dans le Ferlo qui constitue aujourd'hui la priorité, il s'agit de :

- ❖ L'implantation de nouveaux forages dans la zone sylvo-pastorale (Ranérou Ferlo, Kanel et Matam) pour améliorer le maillage,
- ❖ Faire des extensions de réseau pour raccorder tous les villages sur un rayon de 07 km autour des points d'eau existants,
- ❖ Promouvoir les branchements sociaux subventionnés par l'Etat,

Professionnaliser la gestion des forages pour pérenniser le service d'eau potable en milieu rural.

VII.1.4 La qualité de l'eau

La qualité de l'eau en milieu urbain reste bien suivie par la SDE pour Matam, avec la station de déférisation et des prélèvements et analyses effectués plusieurs fois dans l'année.
En milieu rural, le problème reste plus sérieux avec la présence du fer avec des taux assez élevés, l'absence d'unité de chloration au niveau des forages.
La présence de fer dans les nappes profondes est fréquente. Son origine est naturelle, par dissolution de minéraux ferreux (pyrite) ou ferro-magnésiens (micas), ou de nodules ferrugineux, notamment dans les eaux riches en CO2. Le fer dissous dans ces eaux dépourvues d'oxygène se trouve sous sa forme réduite (Fe2+), soit à l'état colloïdal, soit sous forme de complexes organiques ou minéraux.
Dès qu'il se trouve en présence d'oxygène, cet ion s'oxyde en Fe3+, et le fer dissous se transforme alors en hydroxyde ferrique Fe(OH)3, qui est, lui, insoluble dans l'eau, et qui précipite donc aussitôt. Cette précipitation commence, normalement, dès le premier contact avec l'air, c'est-à-dire dans le premier réservoir (château d'eau en général).
Ceci explique la couleur rougeâtre et très gênante de l'eau dans certains villages, mais très marqué sur l'axe Ourossogui- Sinthiou Bamambé.
En dehors de la présence du fer, les eaux de la région restent de très bonne qualité, surtout le long du fleuve Sénégal.

VII.2 L'Assainissement

La politique de l'assainissement à Matam s'inscrit, à l'image des autres régions du Sénégal, dans le cadre du PEPAM (programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire). Cadre unifié des interventions dans le sous-secteur, le PEPAM est l'instrument du gouvernement du Sénégal pour l'atteinte des OMD. Adopté en 2005, il avait pour objectif « la réduction de moitié d'ici 2015 de la proportion de la population n'ayant pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base». Il s'agissait de faire passer le taux d'accès

à l'assainissement rural de 26,2% à 63% et le taux d'accès à l'assainissement urbain de 56,7% à 78% entre 2005 et 2015. Pour atteindre cet objectif, le PEPAM a déployé une stratégie basée sur un approche programme pour l'assainissement qui intègre les milieux urbain et rural avec l'objectif d'y consacrer des investissements massifs. La mise en œuvre de cette stratégie relève du Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement avec comme agence d'exécution la Direction de l'assainissement qui assure la tutelle de l'ONAS et sous la coordination du PEPAM.
Les activités menées par ces différentes structures ont permis d'améliorer sensiblement les indicateurs d'accès. Toutefois beaucoup reste à faire et les acteurs sont d'avis que les OMD du sous-secteur ne pourront pas être atteints tant au plan national que régional. La situation est d'autant plus exacte que dans les régions périphériques comme Matam les ratios sont en deçà des moyennes nationales.

VII.2.1 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VII.2.1.1 Les services techniques

Les services techniques impliqués dans la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière d'assainissement sont :

- Au niveau national : la direction de l'assainissement du Sénégal, l'ONAS
- Au niveau régional : le Service régional de l'assainissement de Matam, Antenne nord de l'ONAS.

VII.2.1.2 Les autres intervenants

- Les collectivités locales (Conseil départemental de matam notamment)
- L'ARD
- Les ONG (ADOS, PARTENARIAT, SAHEL 3000, AMREF ….)
- Les associations de villages (ex. Danthiady et Agnam Lidoubé)
- Les partenaires techniques et financiers Banque Mondiale, Global sanitation Fund, JICA, l'AFD, l'Agence de l'eau Artois Picardie, les collectivités locales françaises dont le département des Yvelines, la Région Rhônes-Alpes, la ville de Valence, la Région Nord-Pas-de-Calais, la Drôme, l'Ardèche…

VII.2.2 Les infrastructures

Dans la région de Matam, il n'existe qu'un seul réseau d'assainissement collectif : c'est le réseau d'évacuation des eaux pluviales de la ville de Matam. Géré par l'ONAS, il est long de 3549 ml et dispose d'une station de pompage d'un débit de 650 l/s pour une hauteur de refoulement de 8.5 m. Parallèlement il y'a les digues de protection des villes de Matam et de Ourossogui. Pour le reste ce sont des ouvrages individuels d'assainissement réalisés par les ménages ou par les projets et programmes dont principalement des toilettes à chasse manuelle, des toilettes à chasse mécanique, des

latrines VIP et des latrines traditionnelles.

VII.2.3 L'accès

La région dispose d'un seul et unique réseau d'assainissement de drainage des eaux de pluie situé dans la commune de Matam. Le milieu rural est dépourvu de réseaux d'assainissement.

VII.2.3.1 En milieu urbain

L'analyse du tableau ci-dessous révèle que ce seul réseau de drainage des eaux de pluie existant dans la région ne dépasse pas les 5000 mètres et que les populations n'y ont pas accès.

Tableau 7.2 : Evolution des principaux indicateurs d'assainissement selon la circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nombre de réseaux d'assainissement	Longueur réseaux d'assainissement existants (m)	Nb d'abonnés	Taux d'accès	Taux de traitement des eaux usées	Taux de dépollution de l'eau
Département de Kanel	2013	00	00	00	00	00	00
	2014	00	00	00	00	00	00
Département de Matam	2013	01	3549	00	00	00	00
	2014	01	3549	00	00	00	00
Département de Ranérou Ferlo	2013	00	00	00	00	00	00
	2014	00	00	00	00	00	00
Région de Matam	2013	01	3549	00	00	00	00
	2014	01	3549	00	00	00	00

Source : Service Régional de l'Assainissement de Matam, 2014

La région de Matam, à l'image de l'ensemble du pays, ne pourra pas atteindre les OMD en matière d'assainissement. Les objectifs que le Sénégal s'était fixé dans le cadre de ces OMD pour l'assainissement urbain étaient de faire passer :

- le taux d'accès à l'assainissement de 56,7% en 2004 à 78% en 2015 ;
- Le taux de traitement des eaux usées de 19% en 2004 à 61% en 2015 ;
- Le taux de dépollution est de 13% en 2004 à 44% en 2015.

VII.2.3.2 En milieu rural

Le taux d'accès à l'assainissement des normes OMD visé est 63% en 2015. Pour la région de Matam, cet indicateur est difficile voire même impossible à mesurer pour

2013 et 2014 car aucune enquête régionale n'a été faite à cet effet. Cependant le taux d'accès en 2012 était établi à 14,4% et qu'entre temps 4740 et 2246 latrines VIP ont été réalisées respectivement en 2013 et 2014 par les projets et programmes.
En dépit de tout cela, une chose est sûre, c'est que la région de Matam est loin d'atteindre les OMD en matière d'assainissement rural comme c'est d'ailleurs le cas pour toutes les autres régions du Sénégal. Le rapport de la revue annuelle conjointe 2013 du PEPAM le dit clairement. Pour rappel, le pays avait pour ambition dans le cadre de l'OMD 7c de faire passer le taux d'accès à l'assainissement rural de 26,2 % en 2005 à 63% en 2015.

VII.3 Diagnostic du secteur

VII.3.1 Atouts et potentialités

VII.3.1.1 En matière d'eau

- La disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- L'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;
- L'importance des investissements réalisés par l'Etat et ses partenaires surtout dans le Diéry (le PEPAM est en instance de démarrage dans la Région);
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés et le PRODAM avec l'aménagement de périmètres maraîchers au système « goutte à goutte ».
- Une importance contribution des ONG par la réalisation d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- La participation remarquée des immigrés par l'achat d'équipements d'exhaure, d'extension de réseau d'AEP et la construction de nouveaux forages avec l'appui de la coopération décentralisée et de l'initiative de co-développement ;
- L'appui permanent du Conseil Régional et ses partenaires.

VII.3.1.2 En matière d'assainissement

- Existence depuis 2013 d'un service régional de l'assainissement
- Dynamisme de la coopération décentralisée dans la région
- Grand intérêt des collectivités d'ONG et des partenaires pour le sous-secteur de l'assainissement
- Existence d'un cadre d'harmonisation des interventions : la plateforme régionale des acteurs de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement
- Existence d'un réel potentiel de financement de l'assainissement par les immigrés.

- Présence de personnes ressources locales qualifiées et formées sur les questions d'assainissement (maçons, relais…) par les différents projets et programmes
- Existence d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales dans la commune de Matam.

VII.3.2 Contraintes

VII.3.2.1 En matière d'eau

- l'insuffisance des moyens matériels et humains des services techniques ;
- les difficultés dans l'achat de certaines pièces de rechange en cas de besoin urgent ;
- le manque de transparence et de démocratie interne au niveau des structures de gestion ;
- la persistance des populations dans l'approvisionnement en eau à partir des eaux de surface (fleuve, mares et « céanes ») ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- les pannes fréquentes et prolongées des forages ;
- le non aménagement des mares et le manque de bassins de rétention.

VII.3.2.2 En matière d'assainissement

- Absence de personnel d'appui : chauffeur, secrétaire, personnel technique;
- Inexistence de téléphone, de fax et d'internet pour le service;
- Insuffisance du budget alloué annuellement au service notamment le carburant.
- Inexistence de système d'assainissement collectif pour la gestion des eaux usées dans les communes de la région.
- Absence de moyen pour l'organisation d'enquêtes régionales annuelles

VII.3.3 Perspectives

L'Etat en rapport avec ses partenaires compte mettre un accent particulier au niveau de la région de Matam pour booster les indicateurs d'accès à l'assainissement. C'est ainsi qu'il est prévu pour 2015 la réalisation de plus de 2000 ouvrages d'assainissement individuel (voir tableau ci-après).

Tableau 7.2 : Prévision d'ouvrages d'assainissement

Projets et programmes	Bailleurs	Latrines VIP	Latrines TCM	Edicules	BALP	Douches/ Puisards
PEPAM IDA	Banque mondiale	568	00	00	00	00
HYGIASS/RURAL	JICA	200	00	00	00	00
MCDAR	BCI/Etat du Sénégal	00	1000	40	00	00
ADOS	Coopération décentralisée	400	00	05	100	50
PAEMS de l'ONG PARTENARIAT	Coopération décentralisée	00	00	10	00	00

Projet pas d'école sans latrine du Conseil Départemental de Matam	Coopération décentralisée	00	00	30	00	00

CHAPITRE VIII : AGRICULTURE

Introduction

L'Agriculture Sénégalaise est caractérisée par une politique de subvention des intrants (semences et engrais) et du matériel agricole, afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du Plan Sénégal Emergent à l'horizon 2017, de 1 600 000 tonnes de riz paddy et 350 000 tonnes d'oignon, où la région de Matam doit jouer un rôle déterminant. Cependant, notre agriculture est tributaire de facteurs climatiques aléatoires dont la pluviométrie qui connaît des baisses significatives durant ces dernières années avec les superficies emblavées et les productions escomptées. Néanmoins, l'Etat dans le souci d'atténuer les souffrances des acteurs du monde rural, a eu à procéder à l'effacement des dettes des victimes de ces calamités naturelles durant la campagne 2012/2013. Malgré tout, seul le riz qui est pratiqué en irrigué connaît une progression, tandis que les autres spéculations (mil, sorgho, maïs et arachide) baissent de façon drastique.

VIII.1 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VIII.1.1 Les services techniques

La Direction Régionale du Développement Rural est le service régional(DRDR) déconcentré appuyé au niveau des départements de Kanel, Matam et Ranérou-Ferlo par les Services Départementaux du Développement Rural(SDDR).

VIII.1.2 Les autres intervenants

Les autres intervenants sont principalement des sociétés, des agences, des projets et programmes. On peut citer la SAED, l'ANCAR, le PADAER, le PRODAM/CSA, INP et l'USAID/YAAJEENDE, le PRACAS.

Il y a aussi les Structures Financières, les Institutions Internationales et les ONG : on peut citer la CNCAS, le CMS, la FAO, le PAM, la Caritas, ACRA, sahel3000, Opérateurs semenciers, Organisation de Producteurs, etc.

VIII.1.3 Les infrastructures et équipements

Comme infrastructures et équipements, on peut citer :

- les aménagements hydro agricoles
- les pistes de productions

- les magasins de stockage et de conservation
- les aires de conditionnement des produits agricoles comme l'oignon
- le matériel de travail du sol (tracteur et petit matériel), le matériel de récolte (moissonneuses-batteuses), le matériel de transport, le matériel d'exhaure (les GMP et les accessoires), le matériel de traitement,
- les rizeries.

VIII.2 La préparation de la campagne agricole

VIII.2.1 La mise en place des semences

La mise en place des facteurs de production revêt un caractère essentiel dans toute campagne agricole. En effet, si les intrants à la production ne sont pas disponibles en quantité et en qualité, les résultats escomptés risquent de ne pas suivre. Ainsi, les semences font partie des facteurs retenus pour la campagne 2014-2015.

Cette année, la région a reçu durant l'hivernage une quantité de 150 T d'arachide contre 75 T en 2013 soit une augmentation de 100% et la plus grande quantité (95 T) a été octroyée dans le Ranérou-Ferlo qui est le bassin arachidier de la région. Quant aux maïs local et hybride les quantités de semences reçues ont diminué respectivement de 59,92% et 17,24%. Pour le niébé la quantité de 100 T reçu dans la région est totalement vendue.

Tableau 8.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Matam

Semences		Kanel			Matam			Ranérou-Ferlo			Région		
		Campagne2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Arachide	Reçu (T)	12,5	25	100	15	30	100	47,5	95	100	75	150	100
	Vendu (T)	12,5	25	100	15	30	100	47,5	95	100	75	150	100
	Reliquat (T)	0	0		0	0		0	0		0	0	
Maïs local	Reçu (T)	20	10	-50	29,9	10	-66,56	0	0		49,9	20	-59,92
	Vendu (T)	19,9	10	-49,75	29,9	10	-66,56	0	0		49,8	20	-59,84
	Reliquat (T)	0,1	0	-100	0	0		0	0		0,1	0	-100
Maïs hybride	Reçu (T)	5	4	-20	9,5	8	-15,79	0	0		14,5	12	-17,24

	Vendu (T)	4,6	0,3	-93,48	9,5	0	-100	0	0		14,1	0,3	-97,87
	Reliquat (T)	0,4	3,7	825	0	8		0	0		0,4	11,7	2825
Mil souna	**Reçu (T)**	0	0		5	0	-100	5	5	0	10	5	-50
	Vendu (T)	0	0		5	0	-100	5	5	0	10	5	-50
	Reliquat (T)	0	0		0	0		0	0		0	0	
Sorgho local	**Reçu (T)**	0	4		0	2		0	4		0	10	
	Vendu (T)	0	4		0	2		0	4		0	10	
	Reliquat (T)	0	0		0	0		0	0		0	0	
Sorgho hybride	**Reçu (T)**	0	4		0	5		0	0		0	9	
	Vendu (T)	0	4		0	5		0	0		0	9	
	Reliquat (T)	0	0		0	0		0	0		0	0	
Riz	**Reçu (T)**	-	-		-	-		-	-		-	-	
	Vendu (T)	-	-		-	-		-	-		-	-	
	Reliquat (T)	-	-		-	-		-	-		-	-	
Niébé	**Reçu (T)**	20	30	50	20	30	50	10	40	300	50	100	100
	Vendu (T)	15,34	30	95,57	4,47	30	571,14	9,25	40	332,43	29,1	100	243,64
	Reliquat (T)	4,66	0	-100	15,5	0	-100	0,75	0	-100	20,9	0	-100
Autres spéculations	**Reçu (T)**		0,2			0,2			0,1			0,5	
	Vendu (T)		0,08			0,117			0,07			0,13	
	Reliquat (T)		0,192			0,083			0,093			0,37	

Source : DRDR de Matam, 2014

La répartition du niébé selon le département montre que Kanel a reçu 30 T de niébé, Matam 30 T et Ranérou 40 T. Cependant les 9 T de Sorgho hybride reçu par la région sont partagés entre les départements de Matam (5 T) et Kanel (4 T).
Par rapport au Sorgho, l'inverse est noté avec le mil souna. Seul le département de Ranérou est fourni pour la totalité des 5 T de semence reçue dans la région.

VIII.2.2 La mise en place des engrais et autres fertilisants

Les engrais et autres fertilisants sont aussi des facteurs de production. La situation de la mise en place des engrais se présente comme suit :

- Les quantités d'urée reçues depuis le début de la campagne s'élèvent à 2046T contre 2435T durant la campagne 2012-2013, soit une diminution significative de 15,98%.
- Pour la variété 6-20-10, seul le département de Ranérou a reçu de quantité cette année (31T sont reçues et 31T sont vendues)

Pour la variété 15-15-15, la région a reçu 154T contre 120T l'année dernière, soit une augmentation de 28,33%.

Tableau 8.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Matam

Engrais et autres fertilisants		Kanel			Matam			Ranérou-Ferlo			Région		
		Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Engrais 6.20.10	Reçu (T)	0	0		0	0		47,5	31	-34,74	47,5	31	-34,74
	Vendu (T)	0	0		0	0		47,5	31	-34,74	47,5	31	-34,74
	Reliquat (T)	0	0		0	0		0	0		0	0	
Engrais 15.10.10	Reçu (T)	30	0	-100	40	0	-100	0	0		70	0	
	Vendu (T)	10	0	-100	20	0	-100	0	0		30	0	
	Reliquat (T)	20	0	-100	20	0	-100	0	0		40	0	
Engrais 15.15.15	Reçu (T)	40	40	0	40	114	185	40	0	-100	120	154	28,33
	Vendu (T)	40	40	0	40	114	185	35	0	-100	115	154	33,91
	Reliquat (T)	0	0		0	0		5	0	-100	5	0	
Urée	Reçu (T)	800	761	-4,875	1635	972	-40,55	0	0		2435	2046	-15,98
	Vendu (T)	545,9	761	39,40	1106	610	-44,85	0	0		1652	1398	-15,38
	Reliquat (T)	254,1	0	-100	529	362	-31,57	0	0		783	362	-53,77
Autres : engrais et fertilisants : DAP	Reçu (T)		40			130			0		30	170	466,67
	Vendu (T)		40			130			0		30	170	466,67
	Reliquat (T)		0			0			0		0	0	

Source : DRDR de Matam, 2014

VIII.2.3 La mise en place des produits phytosanitaires

Des traitements effectués dès le mois de juillet ont permis de réduire très considérablement la pression aviaire en fin de culture. Ces traitement se sont poursuivis jusqu'au mois d'octobre, surtout dans la zone du diéry (Sédo Sébé, assez denses à l'Est de Diengue et aussi à Diamouguel dans le kanel).

En plus de cela, la région disposait d'une tonne de poudre toujours en cours de distribution.

Tableau 8.3 :Situation phytosanitaire

Date	Lieu	Quantité	Culture
22 / 07 /2014	Ogo /Matam	15 litres	Mil
25 / 07 / 2014	Ogo / Matam	35 litres	Prévention
05 / 08 / 2014	Bokidiawé	25 litres	Riz Pépinière
19 /09/2014	Dienga / Matam	20 litres	Mil
29 / 09 / 2014	Sédo sébé	25 litres	Mil

30 /09 / 2014	Sédo sébé	25 litres	Mil
01 /10 / 2014	Sédo sébé	10 litres	Mil
09 / 10 / 2014	Sédo sébé	15 litres	Mil
10/ 10 / 2014	Homtorbé	15 litres	Mil
11 /10 / 2014	Homtorbé	10 litres	Mil
12 / 10/ 2014	Homtorbé	15 litres	Mil
13/ 10 / 2014	Homtorbé	10 litres	Mil

Source : DDDR ?

Les interventions de cette année ont plus concerné le département de Matam et les spéculations ciblées sont le riz et le maïs à un certain niveau de développement végétatif. Ces traitements ont été effectués par les unités de la base d'Ogo. Il faut rappeler que seuls les oiseaux granivores (Quéléa-quéléa et Moineau doré) sont concernés par ces traitements.

VIII.2.4 La mise en place des matériels et équipements agricoles

Les subventions de l'Etat en matière de matériels et équipements agricoles dans la région de Matam sont généralement les semoirs et les houes occidentales. Pour cette année, 252 semoirs et 225 houes occidentales ont été injectés dans la région et sont répartis entre les trois départements comme le montre le tableau suivant.

Tableau 8.4 : Répartition des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région de Matam

Matériels et équipements agricoles	Kanel			Matam			Ranérou-Ferlo			Région		
	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Matériels de culture attelée												
Houe occidentale à 3 dents		40			65			120			225	
Semoir Super-éco + 3 disques		40			62			150			252	
Total	-	80	-	-	127	-	-	270	-	-	477	-

Source : DRDR de Matam, 2014

Selon le département, Ranérou-Ferlo a reçu 270 unités de matériels et équipements agricoles suivi de Matam avec 127 unités et enfin Kanel avec 80 unités.

VIII.3 Bilan de la campagne agricole

VIII.3.1 Les cultures vivrières

L'agriculture vivrière est une agriculture essentiellement tournée vers l'autoconsommation et l'économie de subsistance. La production n'est destinée ni à l'industrie agroalimentaire ni à être exportée. Elle est en grande partie autoconsommée par les paysans eux-mêmes et la population locale. Dans la région de Matam, les spéculations généralement cultivées sont le mil, le maïs, le sorgho et le riz. Pour toutes ces spéculations sauf le riz, les superficies cultivées ont diminué par rapport à l'année précédente ; ce qui a impacté conséquemment sur la production donc le rendement.

Tableau 8.5: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative

Spéculations		Kanel			Matam			Ranérou-Ferlo			Région		
		Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Mil	Sup (Ha)	6314	6100	-3,39	8876	8436	-4,96	13757	9882	-28,17	28947	24418	-16
	Rdt (Kg/Ha)	953		-100	163		-100	200		-100	353		
	Prod(T)	6017	4270	-29,03	1447	2109	45,75	2751	2471	-10,18	10215	8650	-13
Sorgho	Sup (Ha)	4485	532	-88,14	3789	752	-80,15	345	508	47,25	8619	1792	-79
	Rdt (Kg/Ha)	560		-100	168		-100	150		-100	371		
	Prod(T)	2512	452	-82,01	637	263	-58,71	52	178	242,31	3200	893	-72
Maïs	Sup (Ha)	1072	359	-66,51	31	142	358,06	1272	577	-54,64	2375	1078	-55
	Rdt (Kg/Ha)	1554		-100	2500		-100	150		-100	814		
	Prod(T)	1666	323	-80,61	77	71	-7,79	191	375	96,34	1934	769	-60

Source : DRDR de Matam, 2014

Toutes les spéculations ont connu une baisse vertigineuse cette année, excepté le riz qui a une augmentation de 2% au niveau région. Cela s'explique par la mauvaise pluviométrie de l'année du point de vue faiblesse en quantité et d'inégale répartition.

VIII.3.2 Les cultures industrielles

L'agriculture industrielle est faiblement pratiquée à Matam par rapport aux autres régions comme Thiès et Kaolack. A l'instar des cultures vivrières, les cultures industrielles ont connu de nettes diminutions de productions par rapport à l'année précédente. La production d'arachide d'huilerie a chuté de 74%, le niébé 20%.

Tableau 8.6 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative

Spéculations		Kanel			Matam			Ranérou-Ferlo			Région		
		Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Arachide d'huilerie	**Sup (Ha)**	976	28	-97,13	1248	654	-47,60	1720	1009	-41,34	3944	1691	-57
	Rdt (Kg/Ha)	660		-100	400		-100	500		-100	508		
	Prod(T)	644	14	-97,83	499	196	-60,72	860	303	-64,77	2003	513	-74
Pastèque	**Sup (Ha)**	479	-		-	-		-	-		479	-	-
	Rdt (Kg/Ha)	3000	-		-	-		-	-		3000	-	-
	Prod(T)	1438	-		-	-		-	-		1438	-	-
Bissap	**Sup (Ha)**	29	-		291	-		0	-		320	-	-
	Rdt (Kg/Ha)	500	-		500	-		0	-		500	-	-
	Prod(T)	15	-		145	-		0	-		145	-	-
Niébé	**Sup (Ha)**	408	267	-34,5	1120	434	-61,2	125	199	59,2	1653	900	-46
	Rdt (Kg/Ha)	250		-100	250		-100	400		-100	261		
	Prod(T)	102	93		280	174	-37,8	50	80	60	432	347	-20

Source : DRDR de Matam, 2014

Selon les départements, Ranérou-Ferlo est le bassin arachidier de la région qui concentre 303T de production d'arachide contrairement à Kanel qui n'a produit que 14T en 2014.

VIII.4 Diagnostic du secteur

VIII.4.1 Atouts

La région de Matam regorge de potentialités indéniables à savoir :

- Des ressources en sols aptes à toutes les cultures et des terres de cultures encore vierges dont le potentiel en irrigué s'élève à peu près à 55000 ha.
- Des conditions climatiques favorables permettant de mener 3 à 4 cultures : les cultures hivernales, les cultures de contre saison (froide et chaude) et les cultures de décrue
- Des ressources hydriques abondantes avec la présence du fleuve Sénégal

VIII.4.2 Contraintes

- L'Insuffisance d'infrastructures de stockage ;

- Le déficit pluviométrique et la baisse du niveau des eaux du fleuve et de ses défluents ;
- L'absence de laboratoire de semence, d'Unité de Triage et de Conditionnement
- La pose des ouvrages de génie civil par l'entreprise chargée de la réalisation des aménagements pourrait retarder, par endroits le démarrage de la campagne de Contre Saison Chaude.
- La lenteur dans les procédures de passation des marchés allonge le délai des aménagements ;
- L'insuffisance de ressources humaines
- Les Pannes répétitives de Groupes Moto Pompes (GMP) dont 16 nouveaux GMP acquis dans le cadre du PRACAS (GMP de Dondou 4, Dondou 8, Sadel 2, Thiasky, Sylla Worgho et kawral orkadiéré)
- La consommation en gazoil des nouveaux GMP est jugée très élevée par les utilisateurs

VIII.4.3 Recommandations

- Accélérer les travaux d'aménagements avec les entreprises et insister sur les pénalités de retard d'après le CMP
- Relever le niveau d'engagement des uns et des autres pour rendre service à sa nation
- Travailler pour atteindre les objectifs d'autosuffisance en riz pour que Matam nourrisse Matam et les autres zones du Sénégal ;
- Faire à chaque fois l'évaluation et le contrôle des investissements de l'Etat reçus et rendre compte ;
- Faire des comptes rendus réguliers à la gouvernance et aux autorités supérieures sur le secteur agricole ;
- Avoir une synergie d'action pour harmoniser les interventions et partager un objectif commun qui est l'atteinte des objectifs du PSE et du PRACAS ;
- Sensibiliser les producteurs pour la mise en place d'un Fond d'amortissement pour l'entretien du matériel reçus dans le cadre du PRACAS (tracteurs, GMP).

CHAPITRE IX : ELEVAGE

Introduction

L'élevage, à côté de l'agriculture, constitue l'une des principales activités de la région. C'est une région à vocation pastorale avec un potentiel animalier très important (voir effectifs du cheptel). Malgré ces potentialités, le secteur de l'élevage est confronté à beaucoup de contraintes liées entre autres à un déficit de personnel technique mais aussi à une insuffisance d'infrastructures.

Le déficit pluviométrique des trois dernières années s'est traduit par le déplacement du bétail vers le centre et le sud du pays à la recherche de pâturages. Cette transhumance n'est pas sans conséquences sur l'état général et la santé des animaux. Cependant, depuis 2012, l'Etat du Sénégal à travers le Ministère de l'Elevage avait mis en œuvre un programme dénommé OSB (Opération Sauvegarde du Bétail) pour appuyer les éleveurs pendant les périodes de soudure. Ce programme se poursuit et l'objectif est d'arriver à la pérennisation.

Le Ministère a également mis en place un fonds d'appui à la stabulation (FONSTAB) pour faciliter le crédit aux acteurs qui veulent faire de l'élevage intensif.

Dans ce chapitre, nous ferons d'abord la présentation des services techniques et autres intervenants, puis les infrastructures et équipements, enfin le cheptel et les productions.

IX.1 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

IX.1.1 Les services techniques

Le service de l'élevage de la région de Matam est composé de :

- Un service régional ;
- Trois services départementaux ;
- Des postes vétérinaires ;

Tableau 9.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection

Services Vétérinaires	Année	Docteur vétérinaire			Ingénieur des Travaux d'Elevage			Agents Techniques d'Elevage			Autres			Ensemble		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
SREL[6]	2013	1	0	1	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	0	4
	2014	0	1	1	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	0	4
SDEL[7]de Kanel	2013	0	0	0	1	0	1	3	0	3	1	0	1	5	0	5
	2014	0	0	0	2	0	2	2	0	2	1	0	1	4	0	5
SDEL de Matam	2013	0	0	0	1	0	1	4	0	4	0	0	0	5	0	5

[6] SREL = Service Régional de l'Elevage

[7] SDEL = Service Départemental de l'Elevage

	2014	0	0	0	1	0	1	4	0	4	0	0	0	5	0	5
SDEL de Ranérou Ferlo	**2013**	0	0	0	1	0	1	4	0	4	0	0	0	5	0	5
	2014	0	0	0	1	0	1	3	0	3	0	0	0	4	0	4
Total	**2013**	**1**	**0**	**1**	**3**	**0**	**3**	**11**	**0**	**11**	**4**	**0**	**4**	**19**	**0**	**19**
	2014	**0**	**1**	**1**	**4**	**0**	**4**	**9**	**0**	**9**	**4**	**0**	**4**	**17**	**0**	**18**
	Variation %			**0**			**33,3**			**-18,1**			**0**			**-10,5**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Matam, 2014

Le secteur de l'élevage souffre d'une insuffisance de personnel qualifié. En effet, la région ne compte que 14 agents dont un seul docteur vétérinaire, 4 Ingénieurs des Travaux d'Elevage et 9 Agents Techniques d'Elevage.
Le service régional dirigé par un docteur est chargé entre autres de coordonner les trois départements dirigés chacun par un Ingénieurs des Travaux d'Elevage.

IX.1.2 Les autres intervenants

Les autres intervenants sont présents dans les trois départements mais surtout à Matam et Ranérou.
La plupart d'entre eux sont des projets d'agriculture avec un volet « élevage ». Quant aux projets « environnement » et « sécurité alimentaire », ils intègrent dans leurs programmes des activités d'élevage.

Tableau 9.2 : Liste des autres intervenants

Départements	Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
Matam	Pasa Loumakaf	Projet	Elevage	Ourossogui
	FAO/AVSF	ONG	Elevage	Dept Matam
	USAID/Yaajeende	Projet	Agriculture/Elevage	Dept Matam
	PADAER	Projet	Agriculture/Elevage	Dept Matam
	Elevages sans frontières	ONG	Elevage	Dept Matam
Kanel	USAID/Yaajeende	Projet	Agriculture/Elevage	Dépt. Kanel
	PADAER	Projet	Agriculture/Elevage	Dépt. Kanel
Ranérou	PASA LOU.MA.KAFF	Projet	Elevage	Dépt. Ranérou
	FAO /OSRO	ONG	Elevage	Dépt. Ranérou
	PADAER	Projet	Agriculture/Elevage	Dépt. Ranérou
	PASAV/CLMN	Programme	Sécurité alimentaire	Oudalaye
	SAVE CHILDREN	ONG	Sécurité alimentaire	Dépt. Ranérou
	BANQUE MONDIALE	Programme	Environnement	Dépt. Ranérou

Source :Rapports SDEL et SREL, 2014

IX.2 Le cheptel et la volaille

Le cheptel de la région de Matam est dominé par une forte représentation des ovins avec un total de 590 989 têtes en 2014 dont 201 565 à Ranérou-Ferlo, 213 500 dans le département de Matam et enfin 175 924 à Kanel. La région compte entre autres des bovins, des caprins, des volailles, des équins, des asins et des caméliens. Ces derniers sont faiblement représentés dans la région avec seulement 279 têtes.

Tableau 9.3 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative

Espèces	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Bovins	114105	115246	1,00	135200	135200	0	95500	100275	5	344805	350721	1,72
Ovins	170800	175924	3	213500	213500	0	201500	201565	0,03	585800	590989	0,89
Caprins	61970	63829	3,00	116000	116000	0	100500	103515	3	278470	283344	1,75
Asins	9805	8638	-11,90	16230	16230	0	14000	14210	1,5	40035	39078	-2,39
Equins	8638	9805	13,51	13790	13790	0	15570	15881	2,00	37998	39476	3,89
Porcins		0				0	0	0		0	0	
Caméliens	49	49	0	115	115	0	130	115	-11,54	294	279	-5,10
Total bétail	365367	373491	2,22	494835	494835	0	427160	435561	1,97	1287362	1303887	1,28
Volaille	16000	17300	8,12	38800	38800	0	34994	36493	4,28	89794	92593	3,12

Source : Rapports SDEL et SREL, 2014

IX.3 Les productions

IX.3.1 La production de viande et d'œufs

La production contrôlée de l'année 2014 est estimée à quelques 1076,218 tonnes de viande toutes espèces confondues ; elle est plus importante que l'année dernière (932,702 T).

Sachant que la production contrôlée avoisinerait le tiers de celle non contrôlée, on estime la production totale régionale à 3228 tonnes.

Tableau 9.4 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Matam selon les espèces, par circonscription administrative

Espèces		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Taureaux	Nb	526	421	-19,96	990	1020	3,03	216	252	7	1732	1693	-2,25
	Poids (T.)	85,149	72,545	-14,80	173,250	178,500	3,03	20,520	23,940	16,67	258,399	274,985	6,42
Bœufs	Nb	139	119	-14,39	255	234	-8,24	199	207	4,02	593	560	-5,56
	Poids (T.)	23,381	17,450	-25,37	38,250	63,360	65,65	16,915	17,595	4,02	78,546	98,405	25,28
Vaches	Nb	538	479	-10,97	1181	1680	42,25	220	235	6,82	1939	2394	23,47
	Poids (T.)	42,803	42,276	-1,23	118,100	153,600	30,06	16,500	18,800	13,94	177,403	214,676	21,01
Veaux / vêles	Nb	119	153	28,57	331	308	-6,95	114	133	16,67	564	594	5,32
	Poids (T.)	9,099	10,101	11,01	24,825	24,640	-0,75	7,980	9,310	16,67	41,904	44,051	5,12
Total bovins	Nb	1322	1172	-11,35	2757	3242	17,59	749	827	10,41	4828	5241	8,55
	Poids (T.)	139,389	142,372	2,14	354,425	420,100	18,53	61,915	69,645	12,48	555,729	632,117	13,75
Ovins	Nb	3413	4630	35,66	6189	7569	22,30	324	396	22,22	9926	12595	26,89
	Poids (T.)	47,306	67,615	42,93	92,835	113,535	22,30	11,340	13,860	22,22	151,481	195,010	28,74
Caprins	Nb	3801	4668	22,81	11767	12449	5,80	480	540	12,5	16048	17657	10,03
	Poids (T.)	48,754	61,305	25,74	164,738	174,286	5,80	12,000	1,3500	12,5	225,492	249,091	10,47
Caméliens	Nb	0	0		0	0		7	2	-71,43	7	2	-71,43
	Poids (T.)	0	0		0	0		1,050	0,300	-71,43	1,050	0,300	-71,43
Total	Nb	8536	10470	22,66	20713	23260	12,30	1553	1763	13,52	30802	35493	15,23
	Poids (T.)	235,449	271,292	15,22	611,998	707,921	15,67	85,255	97,005	13,78	932,702	1076,218	15,39

Source : Rapports SREL, 2014

La plus grande production de viande est obtenue à Matam avec 707,921 T, suivi de Kanel 271,292T et enfin Ranérou avec 97T de viande toutes espèces confondues.
La production de viande de bovins (632,117T) est plus importante que celle des autres espèces (ovins, caprins, porcins, caméliens, équins et asins). Cette production est estimée à 444,101 tonnes en 2014.

IX.3.2 La production contrôlée de miel

Seul le département de Ranérou a enregistré une production de miel ces deux dernières années.

Tableau 9.5 : Evolution de la production de miel par circonscription administrative

Circonscription administrative	2013			2014			Variation Quantités [(2014)-(2013)]x100 / (2013)
	Quantité (litres)	PU (FCFA)	Coûts (FCFA)	Quantité (litres)	PU (FCFA)	Coûts (FCFA)	
Kanel	0	0	0	0	0	0	
Matam	0	0	0	0	0	0	
Ranérou Ferlo	35	1400	49000	80	1400	112000	128,57%
Région	35	1400	49000	80	1400	112000	128,57%

Source : Rapports SREL, 2014

La production de miel est permise à Ranérou grâce à ses forêts classées (sept (7) massifs classés dont 05 réserves sylvopastorales et 02 réserves de faune qui occupent une superficie de 1 550 100 ha, soit 92,39 % du territoire départemental. Le département de Ranérou-Ferlo concentre toutes les réserves recensées dans la région. Ces réserves se caractérisent par une riche biodiversité d'espèces végétales et fauniques.

Les réserves du Ferlo figurent également parmi les 12 sites du monde qui abritent la gazelle Dama-Mhorr.

IX.3.3 La production contrôlée des cuirs et peaux

Le contrôle des productions de cuirs et peaux s'est uniquement fait dans les départements de Matam et de Kanel et les pesées n'ont pas été effectuées.
Le nombre de cuirs est passé de 5382 en 2013à 5466 en2014, soit une diminution de 1,54% ; contrairement aux peaux ovines et caprines où des augmentations sont notées. Le nombre de peaux ovines a considérablement augmenté avec une variation de 12,92% entre 2013 et 2014.

Tableau 9.6 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative

Espèces		Kanel			Matam						Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %				Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Cuirs	**Nb.**	1322	1172	**-11,35**	4144	4210	**1,59**				5466	5382	**-1,54**
	Qté (T.)												
Peaux ovines	**Nb.**	3413	4630	**35,66**	6230	6259	**0,47**				9643	10889	**12,92**
	Qté (T.)												
Peaux caprines	**Nb.**	4030	4668	**15,83**	14950	15017	**0,45**				18980	19685	**3,71**
	Qté (T.)												
Total	**Nb.**	8765	10470	**19,45**	25324	25486	**0,64**				34089	35956	**5,48**
	Qté (T.)												

Source : Rapports SREL, 2014

Les productions de Matam sont plus importantes que celles de Kanel.

IX.4 Les mouvements du bétail.

Les échanges avec le voisinage sont d'une importance capitale dans le suivi de l'évolution du cheptel. Il faut noter que les importations à partir de la région sont pratiquement faibles mais les exportations vers les régions de l'intérieur sont significatives.

Les mouvements concernent pratiquement les bovins, les ovins et les caprins.

Tableau 9.7 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Bovins	**Entrées**	**0**	0		**5487**	**6567**	19,68	0	0		**5487**	**6567**	19,68
	Sorties	1754	1192	**-32,04**	**11665**	**13420**	15,05	**840**	**1020**	21,43	**14259**	**15632**	**9,63**
	Solde	-1754	-1192		-6178	-6853		-840	-1020		-14259	-15632	
Ovins	**Entrées**	2685		**-100**	7199	8214	14,10				9884	8214	**-16,90**

	Sorties	30562	38609	**26,33**	4796	4698	-2,04	1524	1876	23,10	36882	45183	**22,51**
	Solde	-27877	-38609		2403	3516		-1524	-1876		-26998	-36969	
Caprins	**Entrées**				21	32	52,38	225	357	58,67	246	389	**58,13**
	Sorties	699	1037	**48,35**	132	234	77,27				831	1271	**52,95**
	Solde	-699	-1037		-111	-202		225	357		-585	-882	
Equins	**Entrées**							0	0				
	Sorties	11	52	**372,73**	33	41	24,24	0	0		44	93	**111,36**
	Solde	-11	-52		-33	-41		0	0		-44	-93	
Asins	**Entrées**							0	0				
	Sorties				10	14	40	0	0		10	14	**40**
	Solde	0	0		-10	-14		0	0		-10	-14	
Caméliens	**Entrées**							0	0				
	Sorties				2	0		5000	5000	0	5002	5000	**-0,04**
	Solde	0	0	0	-2	0		-5000	-5000		-5002	-5000	
Total	**Entrées**	2685	0		12707	14813		225	357		10130	8603	
	Sorties												
	Solde												

Source : Rapports SREL, 2014

Les soldes sont déficitaires, ce qui explique qu'il y a plus de sorties que d'entrées. Suivant les espèces sauf le camélien, on note des augmentations significatives des sorties en 2014par rapport à2013.

IX.5 La situation zoo sanitaire

IX.5.1 Les foyers déclarés

La pathologie dominante demeure les pasteurelloses qui semblent endémiques au niveau régional pour ne pas dire national.

Par rapport à la pasteurellose des petits ruminants, des recherches sont entreprises par l'ISRA dans le sens de produire un vaccin bivalent. Néanmoins les données sur les affections, la morbidité et la mortalité selon les départements sont renseignées dans le tableau suivant. Il faut signaler que seuls Kanel et Ranérou ont tenu quelques statistiques.

Tableau 9.8 : Evolution de la situation des affections par circonscription administrative

Affections		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Affection 1 : Pasteurellose bovine	Nb. foyers	3							2		3	2	

	Eff. touchés	1568							545		1568	545	
	Morbidité	408							23		408	23	
	Mortalité	40							0		40	0	
Affection 2 ; Pasteurellose des petits ruminants	Nb. foyers	2									2		
	Eff. touchés	2043									2043		
	Morbidité	127									127		
	Mortalité	30									30		
Affection 3 : PPCB	Nb. foyers	1	3								1	3	
	Eff. touchés	867	1924								867	1924	
	Morbidité	121	87								121	87	
	Mortalité	89	34								89	34	
Affection 4 : Clavelée	Nb. foyers	1	2								1	2	
	Eff. touchés	1780	5312								1780	5312	
	Morbidité	87	65								87	65	
	Mortalité	1	7								1	7	
Total	Nb. foyers	7	5						2		7	7	
	Eff. touchés	6258	7236						545		6258	7781	
	Morbidité	743	152						23		743	175	
	Mortalité	160	41						0		160	41	

Source : Rapports SREL, 2014

IX.5.2 Lesrésultats des campagnes de vaccination

La vaccination contre les différentes maladies animales s'est effectuée tout le long de l'année ainsi que le montre le tableau ci-après. Mais la campagne de vaccination du bétail a été, comme à l'accoutumée, l'occasion idéale pour les éleveurs de procéder à la vaccination de leurs animaux contre la plupart des maladies animales.

En 2014, 180 828 ruminants ont été vaccinés et 66 037 ruminants ont été déparasités. Ces nombres auraient augmenté si le SDEL de Matam avait fourni des statistiques.

Tableau 9.9 : Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Effectifs vaccinés			Effectifs déparasités		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Département de Kanel	79 931	80 226		9065	12374	
Département de Matam	-	-		-	-	
Département de Ranérou Ferlo	-	100602		-	53663	
TOTAL	**79 931**	**180 828**		**9 065**	**66 037**	

Source : Rapports SREL, 2014

Comme d'habitude, parmi les maladies à vaccination non obligatoire, la pasteurellose bovine demeure le premier souci des éleveurs compte tenu de sa prévalence au niveau régional ; chez les petits ruminants, la pasteurellose a également fait l'objet d'une vaccination massive tout comme les entérotoxémies qui surviennent en début d'hivernage.

Les vaccins contre les antigènes : clavelée, botulisme et Entérotoxémie sont les plus utilisés. Cependant ces deux derniers ont connu des baisses en 2014 par rapport à 2013.

Tableau 9.10 : Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par circonscription administrative

Antigènes	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Pasteurelloses de petits ruminants	10 422	6345	-39,11	3767	306	-91,88				14 189	6651	-53,13
MNC	1 528	1669	9,23							1 528	1669	9,02
Fièvre aphteuse												
Clavelée	5 696	15589	174,99	7755	965	-87,56				13451	16554	23,07
Peste des petits ruminants (PPR)	16 778	21793	29,89	13653	4260	-68,80				30431	26053	-32,6
Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB)	29 111	27428	-5,78	8557	2333	-72,74				37668	29761	-20,99
Peste équine	244	282	15,57	105	81	-22,86				349	363	4,01
I2 (volailles)	0	0		600	100	-83,33				600	100	-83,33
Peste aviaire	0	0										
Charbon Symptomatique	2 748	2024	-26,34	759	186	-75,49				3507	2210	-36,98

Botulisme	21 848	11441	-47,63	6437	1410	-78,10				27885	12851	-53,91
Entérotoxémie	17 630	17450	-1,02	683	286	-58,13				18313	17736	-3,1

Source : Rapports SREL, 2014

IX.5.3 Les résultats de la campagne d'insémination bovine

Le Sénégal à l'image de la plupart des pays sahéliens est un pays à vocation agropastorale et l'élevage occupe une place de choix dans l'économie nationale.

Le cheptel du Sénégal est important et varié, l'essentiel sur le plan économique étant constitué par le cheptel bovin. Ce dernier est caractérisé par une faible productivité, justifiée par des contraintes d'ordre génétique, climatique et alimentaire.

En effet, les races bovines locales ont des faibles potentialités génétiques, et leur production laitière reste insuffisante pour les besoins de la population.

Cette situation contraint le Sénégal à importer des grandes quantités de lait et produits laitiers afin de couvrir les besoins de la population.

C'est pour pallier ces problèmes que l'Etat du Sénégal s'est engagé dans un vaste projet d'amélioration génétique des races bovines autochtones, afin d'augmenter leur production laitière, à travers des vastes campagnes d'insémination artificielle. Le projet d'appui à l'élevage (PAPEL), coordonne depuis lors, toutes les activités liées à ces campagnes.

Dans la région de Matam, cette campagne a été menée en 2013 et les résultats sont portés dans le tableau suivant :

Tableau 9.11 : Evolution des résultats des campagnes d'insémination artificielle (CIA) bovine par circonscription administrative

Désignation		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Nombre de CIA		10			9			3			22		
Nombre d'Eleveurs		74			-			-			-		
Nombre de	**recensées**	175			-			-			-		
	sélectionnées	123			165			123			411		
	synchronisées	123			154			123			400		
	Inséminées	123			153			119			395		
	contrôlées	49			32			-			81		
	gestantes	4			11			-			15		
Taux de gestation													

Source : Rapports SREL, 2014

IX.6 Diagnostic du secteur

IX.6.1 Atouts et potentialités

La région de Matam regorge de beaucoup d'atouts et de potentialités dans le domaine de l'élevage.

IX.6.2 Contraintes

Les contraintes sont, entre autres :

- le manque fréquent de pâturages ;
- l'insuffisance et la faible capacité des forages ;
- la non modernisation du secteur dans la région.

IX.6.3 Perspectives

- Modernisation de l'élevage à travers la promotion des cultures fourragères ;
- Intensification des productions animales (viande et lait) par l'introduction de bovins de race Guzéra du Brésil.

CHAPITRE X : PECHE

Introduction

Le sous-secteur de la pêche continentale est une composante essentielle de l'activité halieutique et revêt une importance capitale pour l'économie de la région de Matam. Cette activité est pratiquée au niveau du fleuve Sénégal qui borde la région sur une distance de 200 km ainsi que sur ses défluents et mares.

Du fait de son étendue et de sa proximité avec les populations de la région, ce sous secteur reste un cadre propice de lutte contre la pauvreté et peut jouer un rôle de premier plan dans la sécurité alimentaire des populations.

X.1 Les services techniques, les autres intervenants et les infrastructures

X.1.1 Les services techniques

L'effectif des services de pêche de Matam s'est résumé en 2014 à 17 agents contre 16 en 2013. Il est composé de 20 % de fonctionnaires et de 80 % volontaires.

Tableau 10.1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	SRPS[8]			Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Ingénieur des pêches	Masc.	2	1	-50	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3	2	-33.3
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	2	1	-50	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3	2	-33.3
Docteur vétérinaire	Masc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Fem.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Tot.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Technicien	Masc.	0	0	0	2	2	0	1	0	0	1	0	-100	4	3	-25

[8] SRPS= Service Régional des Pêches et de la Surveillance

supérieur des pêches	**Fem.**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	0	0	0	2	2	0	1	0	0	1	0	-100	4	3	-25
Agent technique des pêches	**Masc.**	0	0	0	0	0	0	3	3	33.3	0	0	0	3	4	33.3
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	3	3	0
Autres	**Masc.**	3	4	0	2	2	0	2	2	0	0	0	0	6	6	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	3	4	33.3	2	2	0	2	2	0	0	0	0	7	8	14.2
Ensemble	**Masc.**	5	5	0	5	5	0	6	5	-16.6	1	0	-100	17	16	-5.8
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	5	5	0	5	5	0	6	5	-16.6	1	0	-100	17	16	-11.7

Source :Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2014

L'effectif du personnel se répartit de façon équitable entre les différents services: Service Régional Pêche : 5, Service Départemental Pêche de Kanel : 5, Service Départemental Pêche de Matam : 6. L'Etat a mis en place en 2013 un programme de volontaires de la pêche pour une durée de deux ans avec le Service Civique national pour renforcer le personnel existant mais ce programme va prendre fin en 2015. Ce qui risque d'impacter beaucoup sur la collecte des données et l'encadrement de proximité.

X.1.2 Les autres intervenants

La région de Matam comprend cinq secteurs de pêche gérés par les conseils de pêche concernés. Au niveau départemental, les conseils de pêche sont réunis en fédérations. Ces conseils ont pour missions d'assister l'administration des pêches dans la gestion et l'exploitation des ressources halieutiques, l'encadrement réglementaire, le règlement des conflits entre acteurs et la formation.

Tableau 10.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
C P Diamel	Conseil de Pêche	Pêche	Secteur de pêche de Diamel
CP Diorbivol	Conseil de Pêche	Pêche	Secteur de pêche de Diorbivol
CP Matam	Conseil de Pêche	Pêche	Secteur de pêche de

			Matam
CP Dolol	Conseil de Pêche	Pêche	Secteur de pêche de Dolol
CP Waoundé	Conseil de Pêche	Pêche	Secteur de pêche de Waoundé
FDPM	Fédération Départemental Pêcheurs	Pêche	Dep Matam
FDPK	Fédération Départemental Pêcheurs	Pêche	Dep Kanel
FEDEMA	Fédération Départementale de Femmes de Matam	Mareyage	Dep Matam
FEDEKA	Fédération Départementale de Femmes de Matam	Mareyage	Dep Kanel
FERAM	Fédération Régional des Aquaculteurs de Matam	Pisciculture	Région Matam
FERAP	Fédération Régional des Acteurs de la Pêche	Pêche, mareyage, transformation, aquaculteurs	Région de Matam
PGIRE	Programme de développement	Pêche, mareyage, transformation, pisciculture	Départ Matam et Kanel

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2014

Pour une meilleure harmonisation des interventions, des fédérations sont créées par les acteurs aussi bien au niveau départemental qu'au niveau régional.

X.1.3 Les infrastructures

Les infrastructures restent le parent pauvre de la pêche dans la région de Matam. Les points de débarquement ne sont pas aménagés et sont très dispersés. Il s'en suit un débarquement tout au long de la berge dans les centres de pêche selon la proximité du pêcheur, de son lieu de résidence ou bien là où il espère avoir d'éventuels clients. Ce qui rend très difficile la collecte de données statistiques de la pêche notamment sur les sorties et les captures.

Tableau10.3 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par circonscription administrative

Infrastructures	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Débarcadères	1	1	0	2	2	0	0	0	0	3	3	0
Complexes	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0

frigorifiques												
Fabriques de glace	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marchés modernes aux poissons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aires de transformation de produits halieutiques	1	1	0	1	1	0	0	0	0	2	2	0

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2014

X.2 La pêche artisanale

X.2.1 Les sites et l'armement de pêche

La région dispose de 99 sites d'habitation de pêcheurs dont 41 dans le département Kanel et 58 dans le département de Matam. Sur les 2709 pêcheurs et 1130 pirogues, le département de Matam renferme les 70 % de pêcheurs et 65 % des pirogues de la région. Le reste provient du département de Kanel. Cependant une grande partie de ces acteurs ne disposent pas de pirogues.

Tableau 10.4 : Evolution des sites, des pêcheurs et de l'armement selon le type de pêche, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de villages de pêcheurs			Nombre de pêcheurs			Nombre de pirogues		
		PC[9]	PM[10]	Total	PC	PM	Total	PC	PM	Total
Département de Kanel	**2013**	41		41	789		789	397		397
	2014	41		41	789		789	397		397
Département de Matam	**2013**	58		58	1920		1920	733		733
	2014	58		58	1920		1920	733		733
TOTAL	**2013**	99		99	2709		2709	1130		1130
	2014	99		99	2709		2709	1130		1130
	Variation %	0		0	0		0	0		0

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2014

[9] PC = Pêche Continentale

[10] PM = Pêche Maritime

La répartition des engins selon les secteurs montre aussi un net déséquilibre. Le secteur de Diamel concentre plus d'engins de pêche 39.5 %, suivi de Matam, Dolol et Waoundé avec respectivement 23.2%, 17.3% et 15.8%. Diorvbivol par contre présente moins d'engins de pêche (4.2 %).

Tableau10.5 : Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par circonscription administrative

Armement		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2013	2014	Variatio	2013	2014	Variatio n %	2013	2014	Variatio	2013	2014	Variatio
Embarcation locale	Pirogues à moteur	12	12	0	22	22	0	-	-	-	34	34	0
	Pirogues à voile	385	385	0	711	711	0	0	0	**0**	1096	1096	0
	Total embarcations	397	397	0	733	733	0	0	0	**0**	1096	1096	0
Engin de pêche	Palangre	879	879	0	2176	2176	-	-	-	-	3055	3055	0
	Senne de plage	48	48	0	37	37	-	-	-	-	85	85	0
	Filet dormant	995	995	0	2728	2728	0	-	-	-	3723	3723	0
	Epervier	161	161	0	438	438	**0**	-	-	-	599	599	0
	Autres			0	154	154	**0**	-	-	-	154	154	0
	Total engins de pêche	2083	2083	0	5533	5533	**0**	-	-	-	7616	6186	0

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2014

Sur les 1130 pirogues, seules 3 % sont motorisées.

X.2.2 La production

Le volume des captures est passé de 2201.16 tonnes en 2013 à 2021.746 tonnes en 2014. Soit une baisse de 179.42 tonnes correspondantes à 8.15 % par rapport à 2013.

Cette baisse s'explique par le déficit pluviométrique de 2013 qui a beaucoup impacté sur la productivité des plans d'eau.

Tableau 10.6 : Evolution de la production de la pêche artisanale selon le type de pêche, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Quantités de poisson (T)			Valeurs (F CFA)		
		PC	PM	Total	PC	PM	Total
Département de Kanel	2013	784965,73		784965,73	842874027		842874027
	2014	778600,57		778600,57	965404613		965404613
	Variation %	-0.81%		-0.81%	14.54%		14.54 %
Département de Matam	2013	1416203,68		1416203,68	15206795 06		152067950 6
	2014	1243146,02		1243146,02	15454834 00		154548340 0
	Variation %	-12.21%		-12.21%	1.63%		1.63%
TOTAL	2013	2201169,41		2201169,41	2 363 553 533		2 363 553 533
	2014	2021746,59		2021746,59	2 510 888 012		2 510 888 012
	Variation %	-13.02		-13.02	6.23%		6.23%

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2014

En 2014, le département de Kanel présente 38.5 % des captures correspondant à une valeur commerciale de 965 404 613 FCFA contre 61.5 % du département de Matam représentant une valeur commerciale de 1 545 483 400 FCFA. La production de 2014 a connu une baisse de 13 % par rapport à 2013 alors que les recettes ont augmenté environ 6 %. Cela s'explique par une forte augmentation des espèces à haute valeur commerciale notamment : Lates niloticus, Tilapia sp, Bagrus , Clarias sp, etc.

Tableau 10.7 : Evolution des quantités produites par la pêche artisanale selon l'espèce, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Poissons	
		Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)
Département de Kanel	**2013**	784,97	842874027
	2014	778,60	965404613
	Variation %	-0.81%	14.54%
Département de Matam	**2013**	1416,20	1520679506
	2014	1243,15	1545483400
	Variation %	-12.21%	1.63%
TOTAL	**2013**	2201,17	2 363 553 533
	2014	2021,75	2 510 888 012
	Variation %	8 .02	6.23%

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2014

Dans la région de Matam, les espèces produites localement sont essentiellement constituées de poissons et proviennent des deux départements Matam 61% et Kanel 39%.

Au niveau de Ranérou, c'est l'activité de mareyage qui est développée. Les populations s'approvisionnent à partir des produits provenant des autres régions notamment Saint-Louis, Joal, Mbour, etc. Cependant, des tests d'empoissonnement de certains plans d'eau, vont avoir lieux cette année afin de permettre à ces populations de pouvoir produire du poisson pour leur propre alimentation.

X.2.3 La ventilation de la production

Tableau 10.8 : Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par circonscription administrative

Destinations	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Consommation locale	784,97	778,60	-0.81	1416,20	1243,15	-12.21				2201,17	2021,75	-13.02

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2014

La presque totalité de la production halieutique est consommée dans la région de Matam et elle est constituée de poissons. En 2014, la région a enregistré un gap de 13% par rapport à 2013. La transformation quant à elle est très timide et est due à l'état de la ressource.

Pour satisfaire ses besoins, la région est obligée d'importer du produit halieutique des régions maritimes.

Tableau 10.9 : Ventilation de la production de la pêche artisanale selon l'espèce, l'année et la destination

Destinations	Poissons		
	2013	2014	Variation %
Consommation locale	2201,17	2021,75	-13.02

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2014

Le poisson est la seule espèce produite dans la région de Matam. Les autres espèces telles que les mollusques et les crustacés consommés dans la région à l'état transformé sont assurées par les mareyeurs.

X.2.4 La transformation des produits de la pêche artisanale

La transformation est une activité très timide dans la région de Matam vu la faiblesse de la production par rapport à la demande. Cependant, elle est limitée dans le temps. En période de forte production, et surtout dans les zones enclavées, avec les contraintes de conservation, les épouses des pêcheurs assurent la transformation de la production. A cet effet, les types de produits observés sont les poissons séchés et l'huile extrait du poisson qui d'après les pêcheurs présente beaucoup de vertus.

Tableau 10.10 : Répartition et évolution des produits de la pêche artisanale selon la destination finale, par circonscription administrative

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2014

Destinations		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Consommation locale	**Qté (tonne)**	784,97	778,60	-0.81	1416,20	1243,15	-12.21	-	-	-	2201,17	2021,75	-13.02

	Valeur (1000 FCFA)	842874,027	965404,613	14.54	1520679506	1545483.4	1.63	-	-	-	2 363 553 . 533	2 510 888. 012	6.23
Total	**Qté (tonne)**	784,97	778,60	-0.81	1416,20	1243,15	-12.21	-	-	-	2201,17	2021,75	-13.02
	Valeur (1000 FCFA)	842874,027	965404,613	14.54	1520679506	1545483.4	1.63	-	-	-	2363553.533	2510.888.012	6.23

X.3 L'Aquaculture

UN projet agro piscicole d'un coût de 5 000 000 FCFA est monté dans un contexte marqué par l'intervention du Programme de Réduction de la Pauvreté dans la région de Matam, à travers le Fonds de Développement Local (FDL) 3. Par le biais de ce fonds, le Programme soutient les efforts des populations en termes d'accroissement des revenus et de création d'emplois à travers le financement de Micro projets (MP) à la demande. Ce projet initié par le Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam et le Service Régional d'Appui au Développement Local de Matam a bénéficié de l'appui de l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA). Il a été réalisé dans le cadre de ce projet : la réhabilitation des 5 étangs et du canal d'amenée d'eau, la réparation de la motopompe, l'acquisition de matériel, l'empoissonnement des étangs (7000 individus), l'appui en aliments poisson et le suivi des activités de grossissement.

Graphique 10.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de production de poissons selon le type

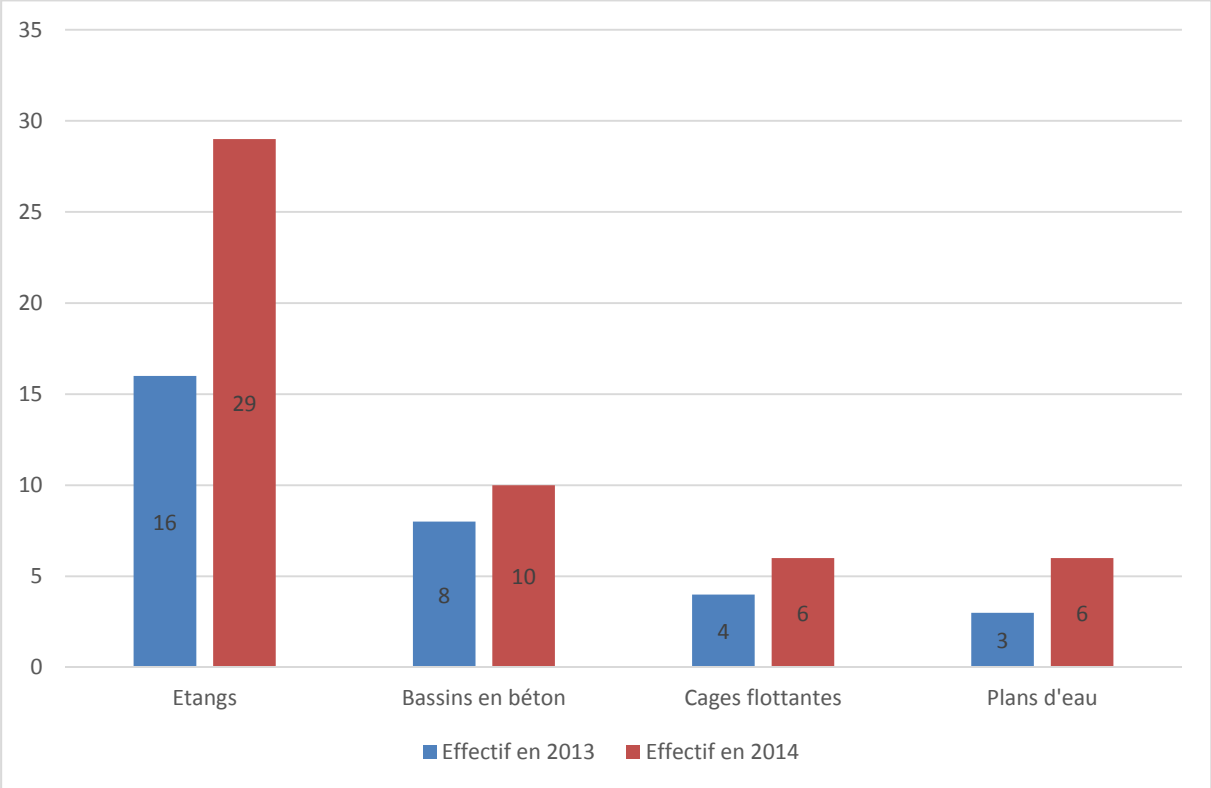

Source :Bureau de l'ANA, 2014

Le graphique montre l'évolution du nombre des infrastructures piscicoles entre l'année 2013 et 2014. En comparant les deux années, nous constatons que pour celle de 2014, le nombre des infrastructures a augmenté considérablement que ce soit, pour les cages, les étangs, ou les bassins en bétons. Pour les étangs, l'ANA avait trouvé dès son arrivée en fin 2012, l'existence de 03 fermes piscicoles à savoir celles du village de Ndouloumadji composé de 05 étangs, celle de la commune de Kobilo de 03 étangs et la ferme de Waoundé comprenant 06 étangs. Tous ces étangs n'étaient pas fonctionnels, certains, par faute de compactage suffisant ont connu des problèmes d'érosion, d'autres n'étaient pas vidangeables, le canal d'amené d'eau et les digues n'était pas adéquats. Ainsi, l'ANA a pu faire réhabiliter ces étangs afin de les rendre fonctionnels.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet TCP/SEN/3307 financé par la FAO, l'ANA a mis en place un centre de prégrossissement dans la commune de Matam plus précisément à Bélly Diallo, ce centre est composé de 02 étangs de 450 m2.Pour les bassins en béton, grâce à M. SALL, Capitaine des Eaux et Forets à Ranérou il a été possible d'empoissonner 08 bassins en bétons financé par le Programme de Gestion Intégrée des Ecosystème (PGIES).

X.4 Diagnostic du secteur

X.4.1 Atouts et potentialités

X.4.1.1 En matière de pêche artisanale

Le sous-secteur bénéficie de l'existence de plusieurs plans d'eau poissonneux (le fleuve Sénégal sur 200 km et ses affluents Dioulol, Diamel, Pattowel, Gatawel), de cinq (05) réserves de pêches, la présence de grandes mares autour de plusieurs localités telles que Kanel, Lobali, Semmé, Padalal, Tiguéré Yéné, Tiguéré Ciré, Ndouloumadji, Diamel, Dembacané, etc, la forte tradition de pêche et le niveau d'organisation sociale des acteurs de la pêche (GIE, 05 Conseils de Pêche (polarisant 99 villages de pêche), Fédérations départementales et régionale) et enfin l'importance d'une demande locale forte (marché favorable).

X.4.1.2 En matière d'aquaculture

La région de Matam regorge d'importantes potentialités aquacoles dont l'exploitation optimale pourra contribuer de manière significative au développement de la localité. Devant ses potentialités, il sera salutaire que l'effort d'investissement de l'Etat dans la région de Matam soit réorienté et rééquilibré en faveur de l'aquaculture qui contribuera, d'une part, à compenser la baisse de la production des pêches de capture qui, à terme, constitue une menace pour la sécurité alimentaire de la région, et d'autre part, à promouvoir de nouvelles opportunités de création d'emplois bien rémunérateurs et de richesses.

Les potentialités de Matam portent notamment sur :

1. des conditions climatiques et météorologiques favorables ;
2. son réseau hydrographique très dense (fleuves, barrages hydro-agricoles, mares etc.) ;
3. l'existence de terres disponibles pour l'implantation de fermes aquacoles ;
4. l'existence au plan local de sous-produits agricoles et d'intrants essentiels (farine de poisson, mélasse, son de riz, tourteau d'arachide etc.) pour formuler un aliment performant ;
5. un niveau élevé de consommation des produits halieutiques ;
6. des services d'encadrement au niveau local ayant une expertise avérée dans le domaine de l'aquaculture ;

X.4.2 Contraintes

X.4.2.1 En matière de pêche artisanale

- Les effets des changements climatiques (déficit pluviométrique) ;
- La faiblesse et l'irrégularité des crues du fleuve ;
- les lâchers d'eau à partir de Manantali qui occasionnent des perturbations sur la migration des poissons ;
- la perte des zones de reproduction due aux aménagements agricoles ;
- un déficit de formation des acteurs ;
- les mauvaises pratiques de pêche (pêche illicite) ;
- La raréfaction des ressources halieutiques ;
- Le déficit et la vétusté du matériel de pêche ;
- Les conditions de crédits contraignantes ;
- L'insuffisance de moyens de transport adaptés aux poissons.

X.4.2.2 En matière d'aquaculture

- l'insuffisance des infrastructures de base (écloseries, centres de pré grossissement, fermes de grossissement, fabriques d'aliments) qui s'explique par la faiblesse des capacités financières de l'ANA, en particulier de sa dotation budgétaire, pour réaliser les aménagements adéquats et exécuter les mesures d'accompagnement définies dans le plan stratégique opérationnel (PSO) ;
- l'inexistence de mécanismes de financement adaptés de l'aquaculture, en mesure de soutenir les opérateurs privés actuellement motivés pour embrasser l'activité ;
- le problème de la disponibilité d'un aliment de qualité pour poisson liée à l'absence d'une unité de fabrique d'aliment.

X.4.3 Perspectives

X.4.3.1 En matière de pêche artisanale

- la reprise des travaux du complexe frigorifique de Matam ;
- le démarrage de la deuxième phase du PGIRE/OMVS ;
- la campagne de sensibilisation sur la sécurité des pêcheurs et autres usagers du fleuve ;
- le renouvellement des organisations professionnelles de pêche de la région ;
- le démarrage du programme UEMOA de suivi des activités de pêche continentale ;
- la construction de deux nouveaux complexes frigorifique à Thilogne et Kanel ;
- La valorisation de certains plans d'eau.

X.4.3.2 En matière d'aquaculture

L'Agence Nationale de l'Aquaculture a l'ambition de réaliser en 2015 :

- la construction et l'équipement d'une écloserie moderne qui permettra de rendre autonome la région de Matam et toute la moyenne vallée du fleuve Sénégal en alevins de qualité, ce qui évitera de courir les risques de transport de poissons de Richard-Toll à Matam ou Bakel ;
- la mise en place d'une machine à fabrique d'aliments pour permettre une disponibilité de l'aliment en quantité et en qualité pour les promoteurs de la région de Matam et environs ;
- augmenter le nombre de promoteurs formés en pisciculture;
- augmenter la production aquacole de la région et le nombre de fermes piscicoles ;
- valoriser le maximum de plans d'eau.

CHAPITRE XI : RESSOURCES NATURELLES

Introduction

Les ressources naturelles dont dispose la région de Matam sont résumées à travers les composantes thématiques suivantes :

- Gestion du domaine forestier ;
- Bilan de la Campagne Nationale de Reboisement 2013 ;
- Aménagements et production forestière ;
- Gestion de la faune et des aires protégées ;
- Protection des forêts contre les feux de brousse.

XI.1 Les services techniques et les autres intervenants

XI.1.1 Les services techniques

Indiquer le nombre et la répartition des structures (IREF, secteurs, brigades, etc.).

Le personnel de l'IREF n'a pas beaucoup évolué entre les années 2013 et 2014. Cependant, il y a eu beaucoup de mouvements internes et externes de personnel. Le personnel féminin se résume à la seule secrétaire du secteur de Matam car l'Inspection et les secteurs de Kanel et de Ranérou n'ont pas de secrétaire. L'effectif est également insuffisant dans la mesure où il y a des postes vacants (brigade de Ouro Sidy, et les brigades centrales) et que les chefs de secteurs de Matam et de Ranérou n'ont pas d'adjoints. L'étendue de la région surtout la zone du Ferlo recommande le renforcement du personnel d'exécution et de surveillance (ATEF et Gardes).

Tableau 11.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	IREF[11]			Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
ITEF[12]	Masc.	1	1	0	0	1	100	1	1	0	1	1	0	3	4	25

[11] IREF = Inspection Régionale des Eaux et Forêts

[12] ITEF = Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts

	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Total	1	1	0	0	1	100	1	1	0	1	1	0	3	4	25	
ITPN[13]	Masc.	1	1		1	0		0	0		0	0		2	1		
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0		
	Total	1	1		1	0		0	0		0	0		2	1		
Agent technique des Eaux et Forêts	Masc.	1	1		3	3		2	2		4	4		10	10		
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0		
	Total	1	1		3	3		2	2		4	4		10	10		
Garde des Eaux et Forêts	Masc.	4	0		0	1		0	0		0	3		4	4		
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0		
	Total	4	0		0	1		0	0		0	3		4	4		
Autres	Masc.	4	4		1	1		3	3		3	2		11	10		
	Fem.	0	0		0	0		1	1		0	0		1	1		
	Total	4	4		1	1		4	4		3	2		12	11		
Ensemble	Masc.	12	8		5	6		6	6		8	10		31	30		
	Fem.	0	0		0	0		1	1		0	0		1	1		
	Total	12	8		5	6		7	7		8	10		32	31		

Source :Rapports IREF, 2014

XI.1.2 Les autres intervenants

Le service des Eaux et Forêts travaille avec beaucoup de partenaires. Lesquels interviennent dans les domaines du reboisement, de la lutte contre les feux de brousse, la défense et restauration des Sols et conservation des eaux dans les sols (DRS/CES). La collaboration avec ces partenaires se fait sous forme de mutualisation des moyens ou d'appui conseil des populations bénéficiaires et des cibles. L'intervention des collectivités locales est encore timide malgré le fait que la gestion des ressources naturelles et de l'environnement soit une compétence transférée.

[13] ITPN = Ingénieur des Travaux des Parcs Nationaux

Tableau 11.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
Développement de l'Afrique de l'Ouest (DAO)	ONG	Reboisement DRS/CS	Département de Kanel
Le Partenariat Lille-Saint-Louis (PSLR)	ONG	Reboisement scolaire	Départements de Kanel et de Matam
PROGEDE 2	Projet	GRN Maraîchage Elevage Éducation environnementale	Commune Oudalaye
ANGMV	Agence	GRN Maraîchage	Commune Lougré Thiolly
ANEV	Agence	GRN Energie solaire Hydraulique Agriculture Elevage Education	Départements de Matam, de Ranérou et de Kanel
PASA/Loumakaf	Projet	GRN Elevage	Communes Lougré Thiolly, Oudalaye, Vélingara Ferlo
PADAER	Projet	GRN Elevage Agriculture	Commune Oudalaye, Lougré Thiolly, Vélingara, Ouro Sidy
AVSF	ONG	GRN Elevage	Vélingara, Oudalaye
SOMIVA	Société	Exploitation minière Reboisement	Communes de Ndendory et Ounaré
PRODAM	Projet	Horticulture Reboisement	Dans les SIPA des départements de Kanel et Matam
Bamtaré ngaynako Ferlo	Association des éleveurs	Mobilisation, information et sensibilisation sur la lutte contre les feux de brousse	Toute la région

Source : Rapports IREF, 2014

XI.2 Gestion du domaine forestier

XI.2.1 Présentation du domaine forestier régional

Le domaine classé régional est constitué de 5 forêts classées, de 7 réserves sylvopastorales et de la réserve de biosphère du Ferlo. Il faut noter que la réserve de biosphère est subdivisée en trois aires : les aires centrales (quatre noyaux), la zone tampon et la zone de transition ou de coopération. La réserve de Biosphère a trois fonctions: la conservation, le développement sous toutes ses formes et l'appui logistique aux différentes structures et populations participant à sa gestion.

Tableau 11.3 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Kanel	8786	01	170	0,02
Matam	5729	04	12 280	2 ,14
Ranérou Ferlo	15101	07	1 395 800	88,9
Région	**29 616**	**12**	**1 408 250**	**47%**

Source : Rapports IREF, 2014

Ce domaine forestier classé permet de préserver la diversité biologique, de conserver les écosystèmes particuliers (Gonakeraie, rôneraie, etc.).

XI.2.2 Lutte contre les feux de brousse

La lutte contre les feux de brousse comporte deux types: la lutte préventive et la lutte active.

XI.2.2.1 Lutte préventive

La lutte préventive regroupe l'ensemble des actions entreprise pour éviter ou diminuer les effets des feux de brousse. La lutte préventive se résume à :

- L'information, l'éducation et la sensibilisation pour la lutte contre les feux de brousse ;
- La création et/ou la redynamisation de comités de lutte ;
- L'ouverture et l'entretien de pare feu ;
- L'équipement des comités de lutte en petit matériel de lutte.

Le tableau ci-dessous donne le niveau d'équipement des comités de lutte. Le taux est faible avec une variation entre 2013 et 2014 de 5,28%. Cette faiblesse de l'équipement est surtout liée au manque de moyens du service, au manque d'appui de projets, ONG et des collectivités locales.

Tableau 11.4 : Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Comités de lutte contre les feux de brousse				
		Equipés	Sous - équipés	Pas du tout équipés	Total	%
Kanel	2013	00	00	72	72	
	2014	00	00	87	87	
	Variation %	00	00	20,8	20,8	
Matam	2013	04	00	29	33	
	2014	00	00	33	33	
	Variation %	-100	00	13,8	00	
Ranérou Ferlo	2013	20	41	118	179	
	2014	38	31	110	179	
	Variation %	90	-24,4	-6,8	00	
Région	**2013**	**24**	**41**	**219**	**284**	
	2014	**38**	**31**	**230**	**299**	
	Variation %	**58.3**	**-24,4**	**5,0**	**5,3**	

Source : Rapports IREF, 2014

L'information et la sensibilisation des populations pour éviter les feux de brousse ou limiter les dégâts ont touché plus de personnes en 2014 qu'en 2013. Cependant, cette augmentation n'est pas notée dans le département de Ranérou pour diverses raisons: la forte mobilité des populations, pour l'essentiel éleveurs du fait du manque de pâturage en 2014, du manque de moyens logistiques et personnel pour tenir beaucoup plus de séances d'animation.

Tableau 11.5 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Séances d'animation		Personnes touchées	
		Nombre	%	Nombre	%
Kanel	2013	23	51	215	43
	2014	52	86,6	983	81,9
	Variation %	126,0	69,9	768	90,5
Matam	2013	25	-	450	-
	2014	27	-	1520	-
	Variation %	8	-	237,7	-
Ranérou Ferlo	2013	44	2,2	1 347	1,9
	2014	36	1,8	1 169	1,67
	Variation %	-18,1	-18,1	-13.2	-13,2
Région	2013	92	53,2	2012	
	2014	115	88,4	3672	
	Variation %	25	66,2	82,5	

Source :Rapport bilan de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2013 -2014

A côté des actions de mobilisation et d'animations, les pare feux jouent un rôle important de limitation des feux de brousse. Pour 2014, les pare feux ouverts et entretenus sont respectivement de 60 km et 101 km sur un réseau total de 1673 km. Ces travaux ont été menés avec l'appui du projet PASA/Loumakaf, des ONG AVSF et ADOS mais aussi des populations locales. A cet effet, la Direction des Eaux et Forêts a mis à profit ses engins lourds. Ces chiffres montrent l'importance des actions d'entretiens à mener pour l'avenir afin de maintenir le réseau de pare feux fonctionnel. Les coûts d'ouverture et d'entretien mécanique sont souvent assez élevés vu l'état de la végétation dans les zones névralgiques. Raison pour laquelle les populations sont mises à contribution pour l'entretien manuel des pare feux.

XI.2.2.2 Lutte active

Les dégâts causés dans la région par les feux de brousse se sont limités cette année au tapis herbacé et à la végétation ligneuse. Aucun cas de feu de brousse constaté dans la région n'a entraîné cette année de pertes de bétails, de vivres, d'habitations ou en vies humaines. Cependant, des mesures de sécurité pour préserver les habitations et le bétail devraient être prises le moment opportun, en septembre. Et pour renforcer ces mesures de sécurité, des séances de sensibilisation en direction des populations seront développées parallèlement par le Service en rapport avec les Autorités Administratives et les Collectivités Locales.

Pour cette année, seulement 60 Km de pare-feux ont été ouverts à Ranérou ; de même 18 km à Kanel et 83 Km à Ranérou de pare-feux sont réhabilités.

Tableau 11.6 : Situation et évolution des pare-feux et feux précoces réalisés par circonscription administrative

Destinations	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Réseau de pare-feux												
Pare-feux ouverts (km)	0	0	0	0	0	0	0	60	0	0	60	
Pare-feux réhabilités (km)	40	18	-55	0	0	0	0	83	0	40	101	152,5
Pare-feux non réhabilités(km)	457	479	4,59	105	105	0	1013	928	1,09	1575	1512	-4
Total réseau pare-feux (km)	497	497	0	105	105	0	1013	1071	0,94	1615	1673	3,59

Source :Rapport bilan de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2013-2014

Des feux précoces n'ont pas été signalés ces deux dernières années.

La lutte active intervient lorsqu'un feu se déclare et que le service met en branle la logistique et les moyens de lutte aux côtés des populations locales constituées en comités. Cette lutte a pour but d'éteindre le feu le plus rapidement possiblement tout en veillant à limiter les dégâts sur les personnes et les biens et les ressources forestières. En 2014, le nombre de cas est moins élevé mais les superficies brulées sont plus importantes avec 3 941 ha (cf. tableau ci-dessous). En 2013, le département de Kanel avait enregistré le plus de cas (12/17). Tandis qu'en 2014, le département de Ranérou avec 6 cas était en tête au niveau régional. Cela montre que d'une année à une autre, suivant le niveau de sensibilisation, l'état du tapis herbacé lié à la pluviométrie, et à d'autres facteurs, le nombre de cas enregistré peut varier d'un département à un autre. Néanmoins, le service forestier régional, met en place une stratégie concertée de lutte préventive en collaboration avec les partenaires pour limiter le nombre de cas et les superficies brûlées.

Tableau 11.7 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	2013		2014		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Kanel	12	2 727	03	965	-75	-64.61
Matam	00	00	02	46	-	-
Ranérou Ferlo	05	445	06	2 930	20	558,42
Région	17	3 172	11	3 941	-35,29	24,24

Source :Rapport bilan de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2013-2014

Le département de Ranérou est le plus touché par les feux de brousse avec 2930 ha de superficies brûlées en 2014 suivi de Kanel (965 ha) et enfin Matam avec 46 ha.

XI.2.3 Reboisement et conservation des sols

XI.2.3.1 Production de plants

La production des plants destinés à être reboisés dans les différents sites identifiés de la région se fait au niveau de plusieurs types de pépinières. Ces pépinières sont :

- Pépinières centrales ou en régie : elles sont placées sous la tutelle directe des structures régionales ou départementales. Elles réalisent l'essentiel de la production ;
- Pépinières villageoises : elles sont gérées par les Associations ou groupements villageois avec un encadrement du service forestier ;
- Pépinières communautaires : elles sont mises en place par les Communautés Rurales qui en assurent la gestion ;
- Pépinières Individuelles : elles sont pour leur part à l'initiative des particuliers.
- Pépinières scolaires qui sont implantées dans les enceintes des établissements scolaires à des fins pédagogiques ;
- Pépinières privées/ONG : Ce sont pour la plupart des gens qui se lancent dans l'arboriculture, la sylviculture et la production des plants pour sa commercialisation. Pour certaines, elles sont réalisées avec l'appui d'ONG.

La production était plus importante en 2014 avec 428 533 plants obtenus au niveau de 34 pépinières contre 296 555 plants en 2013 issus de 36 pépinières. Cela représente une hausse de production de 44,5% malgré la diminution de 5,5% sur le nombre de pépinières. Il faut aussi noter que les pépinières en régie ont permis la production de

74,5% de la production totale suivies des pépinières villageoises avec 16,67% et le reste (8,83%) étant assuré par les pépinières communautaire, privée et individuelles. Pour 2014, aucune production n' a été réalisée au niveau des écoles. Les raisons sont essentiellement liées au manque d'engagement, au manque d'eau dans les écoles et d'appui de la part des ONG.

Il faut aussi signaler que l'ONG le partenariat en collaboration avec le service forestier mène des actions de reboisement au niveau des écoles. Ce reboisement concerne les trois départements de Matam, Kanel et Ranérou.

Tableau 11.8 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative

Type de pépinière		Kanel			Matam			Ranérou			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Régie	**pépinières**	02	02	00	01	01	00	04	02	200	07	05	-28.5
	plants	12000	14694	22.4	29 108	123563	324,4	184550	185350	99,5	211550	307047	45,1
Villageoises	**pépinières**	00	02	-	05	04	20	02	08	25	07	14	100
	plants	00	4000	-	5000	8909	78,1	8822	55769	532,1	33125	68678	107.3
Communautaires	**pépinières**	01	00	-100	02	01	-50	01	01	100	04	02	-500
	plants	00	00	00	8000	5900	-26,2	8700	4460	195	6488	10360	59,6
Privées / Individuelles	**pépinières**	07	04	-42.8	09	10	11.1	00	00	00	16	14	-12.5
	plants	19690	6505	-66.9	5000	4396	-12,0	00	00	00	29700	27461	57,5
Scolaires	**pépinières**	00	00	00	02	00	-100	01	00	ID	03	00	-1000
	plants	00	00	00	10000	00	-100	5692	00	ID	15692	00	-1000
Total	**pépinières**	10	08	-20	18	15	-16.6	08	11	72	36	34	-5.555
	plants	31690	25199	-20.5	57108	157755	176	207757	245579	84	296555	428533	45

Source : Rapport bilan de la campagne de reboisement de l'IREF 2013-2014

En 2014, le département de Matam, y compris la pépinière régionale basée à Matam, a enregistré la plus grande production toutes espèces confondues mais de manière spécifique, les espèces forestières étaient les plus produites. Il est suivi par le

département de Kanel en termes d'accroissement inter annuel. Par contre, le département de Ranérou vient en deuxième position parmi les circonscriptions administratives malgré une baisse de la production en régie (avec 164 726 plants en 2014 contre 188 272 plants en 2014).

Tableau 11.9 : Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Forestières	15790	20825	32%	44934	142068	216%	188272	164723	-13%	248996	327616	32%
Fruitières	3300	1576	-52%	1000	1760	76%	690	162	-77%	4990	3498	-30%
Fruitières forestières	11240	756	-93%	10074	8300	-18%	16005	76490	378%	37319	85546	129%
Ornementales	1360	2042	50%	1100	5627	412%	2790	4204	51%	5250	11873	126%
Total	31690	25199	-20%	57108	157755	176%	207757	245579	18%	296555	428533	45%

Source : Rapport IREF de Matam, 2014

Les espèces forestières sont importantes dans la production avec 76,4% du total suivi des fruitiers forestiers (exemple des jujubiers, des balanites, etc.) avec près de 20%. Tandis que les espèces fruitières et ornementales restent dans des proportions encore faibles du fait des réalités climatiques de la région (déficit pluviométrique, culture de l'arboriculture non encore développée, disponibilité de l'eau pour l'arrosage des plants, etc.). La forte production des espèces forestière s'explique en partie par la présence de l'Agence de la Grande Muraille Verte où toute la production se fait en régie pour renforcer les plantations dans les différents sites identifiés. Mais également, le service forestier encourage la plantation d'espèces forestières dans le Ranérou et les autres départements pour accroitre les peuplements de gommiers dont la production de gomme arabique est très bénéfique pour les populations locales.

Tableau 11.10 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation

Type de plantation	Espèces									
	Forestières		Fruitières		Fruitières forestières		Ornementales		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Régie	357540		1162		4490		9499		372691	
Villageois	34337		0		0		940		35277	
Communautaire	3900		0		0		320		4220	
Privé / Individuelle	13277		1536		756		775		16344	
Scolaire	0		0		0		0		0	
Total	409 055		2698		5246		11534		428 533	

Source : Rapport IREF de Matam, 2014

XI.2.3.2 Plantations réalisées

Les plantations réalisées concernent principalement :

- Les plantations massives qui sont des plantations en plein réalisées en régie (par le service ou une agence de l'Etat cas de la Grande muraille verte), soit par des plantations en plein réalisées par des villageois, soit des plantations en plein réalisées au niveau scolaire, plantations en plein réalisées au niveau communautaire ou des plantations en plein réalisées par des individuels et ou des privés,
- Les plantations linéaires qui comprennent les haies vives, les brise-vent, les axes routiers, les délimitations, les ombrages, etc. ;
- Les plantations conservatoires qui sont constituées des mis en défens, des enrichissements, de la régénération naturelle assistée et des plantations de défense et restauration des Sols et de conservation des eaux du Sols (DRS/CES).

La région de Matam a connu cette année un hivernage moins pluvieux contrairement à l'année dernière. Ce déficit pluviométrique a ralenti les ambitions en termes de plantations et n'a pas milité en faveur d'une bonne réussite des opérations de reboisement au cours de la campagne nationale de reboisement 2014. En 2014, dans tous les départements de Kanel, Matam et Ranérou, les réalisations ont été largement inférieures à celles faites en 2013 avec des baisses respectives de 100%, 49,8% et 16,19 % soit une variation régionale de 21,48%.
Pour cette campagne on a enregistré 383 ha de plantation massive (voir tableau 11.11).

Tableau 11.12 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative

Type de plantation	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Plantations massives (ha)	10	00	-100	51,8	26	-49.80	426	357	-16.19	487.8	383	-21.48
Plantations linéaires (km)	15	7.54	-49.73	58,68	7	-88.07	15	10	-33.33	88.68	24.54	-72.32
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	02	00	-100	0	0	0	00	00	00	02	00	-100

Source : Rapport bilan de la campagne de reboisement de l'IREF 2013-2014

XI.3 Exploitations forestières

L'exploitation forestière concerne le bois de chauffe et les produits forestiers non ligneux (fruits, gousses, gommes, résines, écorces, racines, etc.). Dans la région, les

principaux produits forestiers non ligneux sont les fruits de jujubes, de soump, la gomme arabique, la gomme commiphora et le pain de singe. Pour l'essentiel de ces produits, la destination est les autres centres urbains comme Dakar, Thiès et Saint-Louis. Le bois chauffe sert principalement à ravitailler la ville de Touba. Cependant, une partie du bois est destinée à la consommation des centres urbains de Matam, d'Ourossogui et de Kanel. Pour l'année 2014, les productions sont plus importantes et ce corrélativement aux recettes domaniales obtenues. Cette augmentation est liée surtout aux revenus tirés de la vente de ces produits par les populations, les collecteurs et les revendeurs soit à partir de la vente directe soit après transformation.

Tableau 11.13 : Evolution des quantités et valeurs de la production forestière par circonscription administrative

Espèces		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Bois de chauffe	Qté (stères)	106	1918	1709.43	1975	3388	71.54	14001	17989	28.48	16082	23295	44.85
	Valeur (1000 FCFA)	53000	959000	1709.43	987500	1694000	71.54	7000	8994	28.48	1047500	2661994	154.12
Produits de cueillette	Qté (tonnes)	15,050	0, 916	-93.91	15.64	471.48	2914.57	75,488	42,673	-43.47	106.178	515.069	385.09
	Valeur (1000 FCFA)	229050	13650	-94.04	200425	620375	209.52	3027	2495	-17.57	432502	636520	47.17

Source :Rapport de la situation annuelle du contentieux de l'IREF, 2014

NB: Le charbon de bois, le bois d'œuvre et le bois d'artisanat ne sont pas produits dans la région.

XI.4 Gestion de la faune et chasse

La région de Matam est fermée à la chasse depuis 1975. La tendance est à un repeuplement des zones jadis abondantes en gibier. En effet, après une trêve qui a duré au moins trois décennies, on commence à noter le retour de certaines espèces endémiques notamment l'autruche, le cob de Buffon, le buffle et l'hyène.

Les populations animales de la région sont constituées de la faune aviaire et de la faune terrestre. La faune aviaire regroupe essentiellement les francolins, les gangas, les pintades, les tourterelles, les outardes telles que Eupodotis senegalensis, Ardeotis arabs, Neotis denhami et des bucorves d'Abyssinie (grand calao d'Abyssinie, Bucorvus abyssinicus) et les oiseaux granivores. Au niveau de la faune terrestre, on distingue entre autres les chacals, les singes, les phacochères, les lièvres, les hyènes, les varans, les reptiles et les pythons. Il est aussi noté la présence de la girafe dans la réserve du Ferlo sud et du lamantin dans le fleuve Sénégal et dans les cours d'eau. Le lamantin (Trichechus senegalensis) fait l'objet d'un suivi au niveau de Navel, de

Patowel et Wendou Kanel.
Le principe de l'amodiation consiste, dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer en dehors des aires protégées un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse, exclusivement dévolu à l'Etat, est loué à une personne physique ou morale. Cette location par l'Etat de ses droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier des charges. L'amodiation n'est possible que lorsque l'amodiataire est attributaire d'un domaine suite à une délibération de la collectivité locale concernée.

La région de Matam est fermée à la chasse, c'est pourquoi aucune activité d'amodiation ou de chasse n'y est répertoriée.

XI.5 Diagnostic du secteur

XI.5.1 Atouts

- L'existence de barrages, aménagements hydro-agricoles et des digues de protection pour la maîtrise de l'eau;
- L'existence d'un cadre juridique, de politiques et de stratégies favorables au développement durable du sous-secteur;
- L'existence d'un vaste domaine forestier classé avec un taux de classement relativement élevé (plus de 80% dans la zone sylvo-pastorale);
- L'existence de la réserve de biosphère du Ferlo ;
- La présence de ressources en eau quasi permanente (fleuves, défluents, vallées, etc.) ;
- L'existence de mares et de zones pouvant abriter des bassins de rétention ;
- Des actions de mises en défens initiées par les populations ;
- La présence d'un riche peuplement de gommiers;
- La présence de plusieurs réserves de faune ;
- La présence de vallées fossiles à valoriser ;
- L'existence de comités de lutte contre les feux de brousse dans presque tous les villages de la région,
- L'engagement des populations locales surtout certains éleveurs pour préserver les pâturages.

XI.5.2 Contraintes

- La faiblesse de la pluviométrie ;
- L'insuffisance des points d'eau surtout dans le Diery et le Ferlo ;

- La forte pression sur les forêts en général entraînant la dégradation du couvert végétal ;
- La divagation des animaux dans les périmètres reboisés ou mis en défens;
- L'émondage abusif dû à l'importance du cheptel dans la zone avec la transhumance ;
- La surcharge et le compactage des sols aux alentours immédiats de certains ouvrages hydrauliques, dus à une forte concentration du bétail ;
- L'implication timide des collectivités locales dans les activités de gestion des ressources naturelles, malgré le transfert de compétence dans ce domaine ;
- La faible participation des populations dans le suivi et l'entretien des réalisations;
- La réticence des paysans à intégrer l'arbre dans les périmètres irrigués (refuge d'oiseaux);
- La mobilité de la population surtout les éleveurs;
- La fréquence des feux de brousse;
- La dégradation des forêts suite aux défrichements abusifs et illicites, aux empiétements et l'avancée des périmètres rizicoles dans le domaine classé;
- La présence de sols cuirassés et pauvres;
- Une forte érosion éolienne et hydrique occasionnant le sapement des berges des cours d'eau et des ravinements importants;
- Le manque de personnel technique et de soutien ;
- Le manque de moyens logistiques;
- Le retard dans la mise en place des intrants.

XI.5.3 Perspectives

- Equipement des comités de lutte contre les feux de brousse ;
- Ouverture et réhabilitation des réseaux de pare feux ;
- Renforcement des moyens humains et logistiques ;
- Elaboration de plans d'aménagement et de gestion ;
- Intégration de l'arbre dans les périmètres agricoles ;
- Implication des collectivités locales dans la gestion des ressources naturelles ;
- Délimitation et pancartage des domaines classés ;
- Reboisement le long des berges ;
- Mise en place des intrants dés le mois de février pour la préparation de la CNR ;
- Renforcement des synergies préétablies entre les collectivités locales et certains partenaires au développement notamment dans le cadre de la coopération décentralisée où une convention (2014-2017) a été déjà signée entre les régions de Matam et du Nord Pas de Calais (France) pour une mise en relation de la réserve de biosphère du Ferlo et du Marais Audomarois.

CHAPITRE XII : ENVIRONNEMENT

Introduction

Le Sénégal dispose d'une politique sectorielle de l'Environnement qui est mise en œuvre par son Ministère en charge de l'Environnement, à travers des plans et programmes :

- Le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE)
- Le Plan National de Lutte contre la Désertification (PAN /LCD)
- La stratégie nationale de mise en œuvre de la convention cadre sur les changements climatiques
- La stratégie et le plan d'action pour la conservation de la biodiversité
- Le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA)
- Le Plan d'Action forestier du Sénégal
- Le plan d'action pour la Protection de la Couche d'Ozone
- Le plan de gestion des déchets dangereux.

En plus de ces plans et programmes, il y'a la Loi N° 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement qui a pour objet d'établir les principes fondamentaux destinés à gérer et à protéger l'Environnement contre toutes les formes de dégradation afin de valoriser rationnellement l'exploitation des ressources naturelles, de lutter contre les différentes sortes de pollutions et nuisances et d'améliorer les conditions de vie des populations dans le respect de l'équilibre de leurs relations avec le milieu ambiant.

Pour les acteurs et leurs rôles on a l'existence : (i) de structures centrales et déconcentrées qui ont pour mission d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les initiatives relevant des politiques nationales en matières de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, (ii) de structures décentralisées constituées des collectivités locales (Régions, communes), (iii) d'institutions non gouvernementales actives dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles(ONG, Fondation, Associations, Secteur Privé etc.), (iv) d'institution de formation/recherche, bureaux d'études et autres prestataires de services et (v) d'organisation de coopération(bilatéral et multilatéral) actifs dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

XII.1 Préservation et amélioration du cadre de vie

Dans toutes les communes de Matam, la problématique de l'amélioration du cadre de vie se pose avec acuité. Dans toutes les communes, il n'existe pas un système de gestion rationnel des ordures ménagères, car si le ramassage se fait correctement

dans la commune de Matam, l'élimination en est un problème. Dans la commune de Matam, les infrastructures environnementales construites par le Projet de Gestion des Ordures Ménagères(GOM) avec l'aide de la coopération luxembourgeoise, à savoir la décharge maitrisée de Gourel Défa, la mini décharge de Djamel, les Centres de transfert de Soubalou, Gourel Serigne où les déchets devront y être triés avant acheminement à la décharge, ne sont pas encore finalisées. Mais il est prévu dans le cadre du PIC3 c'est-à-dire la troisième phase du projet Gestion des Ordures ménagères(GOM) la finalisation de ces infrastructures environnementales.

Néanmoins, la gestion des ordures ménagères devrait s'étendre dans les autres communes, plus particulièrement les marches hebdomadaires, où nous notons une prolifération de plus en plus marquée des sachets plastiques, qui déciment le cheptel.

A cela s'ajoute la problématique de la gestion des eaux usées par manque d'un réseau d'évacuation et d'une station de traitement, qui fait que les populations sont obligées soit de les déverser dans le réseau d'évacuation des eaux pluviales, soit de créer une fosse à cet effet sans aucune normes d'hygiènes et de sécurité.

L'assainissement des eaux usées à Matam s'effectue le plus souvent grâce à des réseaux individuels de latrines ou de fosses septiques.

XII.1.1 La collecte et l'évacuation des déchets

XII.1.1.1 Déchets solides

Le système de collecte dans la commune de Matam est assuré par un tracteur qui sillonne les quartiers pour le ramassage des ordures, mais malheureusement il tombe souvent en panne.

Au niveau de Ourossogui, la collecte des ordures ménagères est assurée par la mairie qui dispose d'un matériel de collecte et de personnel comprenant :

- Deux tracteurs avec chacun une benne pour l'enlèvement des ordures;
- Quinze personnes réparties en équipes de quatre éléments par tracteur, quatre éléments sur la voie publique et trois à la gare routière ;
- La mairie ne dispose pas de poubelles ni de décharge publique et ne recouvre presque pas de taxe d'ordures ménagères (TOM) pour prendre en charge correctement ce service.

Dans la commune de **Waoundé**, le système de collecte est assuré par des charrettes. En l'absence d'une décharge réglementaire, les déchets sont déposés à la périphérie de la commune créant ainsi des dépots sauvages.
Le constat est quasi général pour toutes les autres circonscriptions administratives.

XII.1.1.2 Gestion des déchets Biomédicaux

Pour la gestion des déchets biomédicaux, dans la plupart des infrastructures Hospitalières de la région, le système de gestion des déchets Biomédicaux est défaillant. La plupart des incinérateurs au niveau des infrastructures Hospitalières ne sont pas normés. Au niveau des postes de santé les déchets sont brulés ou enterrés sans aucune norme de sécurité et de protection de l'environnement : ceci constitue une infraction vis-à-vis du code de l'environnement.

Pour ce qui concerne les déchets industriels, il faut noter que ces unités signent des contrats avec des prestataires de service agréés pour l'enlèvement des ordures et l'élimination des huiles de vidanges ou autres produits polluants.

XII.1.2 La gestion des déchets

La commune de Matam dispose de deux(02) centres de transfert ***(****Centre de transfert de Gourel Serigne, Centre de transfert de Soubalo) ;* une *décharge à Gourel Défa, et une mini- décharge à Djamel.*Les travaux de construction de la décharge, de la mini décharge et des centres de transfert sont inachevés, ce qui fait qu'il n'y a jamais eu de pré collecte ou de tri. De ce fait, les déchets collectés sont directement déversés non pas dans la décharge améliorée, mais à proximité pour défaut de tri préalable.

Dans les autres communes il n'existe pas un système de gestion écologiquement rationnel des déchets solides et liquides.

XII.2 Gestion des pollutions et nuisances

La région de Matam est caractérisée par la faiblesse de son tissu industriel s'élevant à trois unités, dont la SERPM (Société d'Etude et de Recherche des Phosphates de Matam) la SOMIVA (Société Minière de la Vallée de Matam), et Medy Industrie Moderne qui fabrique de l'aliment de bétail basé à Danthialy. Hormis les envolées de poussière notées parfois dans les unités extractives minières et la pollution naturelle suscitée par les vents de sable constatés dans la région, la pollution industrielle de façon générale est quasi inexistante dans la région. Il en est de même pour la pollution automobile du fait de la faiblesse du trafic routier.

XII.3 Gestion des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Tableau 12.1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe

Nature ICPE	Classe	Kanel			Matam			Ranérou-Ferlo			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Scieries	**2ième**	00	00	00	00	01		00	00	00	01	01	00
Stations-services	**2ième**	05	05	00	06	06	00	00	01		11	12	00
Boulangeries	**2ième**	02	02	00	10	10	00	00	00	00	12	12	00
Dépôts de gaz butane	**2ième**	02	02	00	07	07	00	00	00	00	09	09	00
Dépôts d'hydrocarbures	**2ième**	00	00	00	01	01	00	00	00	00	01	01	00
Usines	**1ière**	02	02	00	01	01	00	00	00	00	03	03	00
Total		11	11	00	25	26	4	00	01		37	38	2,70

Source : DREEC de Matam, 2014

XII.4 Etudes d'impact environnemental (EIE)

C'est la première et la principale étude visant la protection de l'environnement dans l'exécution d'un projet. Cette étude permet, au moment des études de faisabilité, de prendre en compte les contraintes environnementales, au même titre que les contraintes techniques, économiques et sociales. Ces données environnementales permettent d'améliorer les choix décisionnels.

Selon les catégories de projets, la législation exige : soit une étude d'impact légère (AEI), soit une étude d'impact approfondie(EIA). Dans le cas d'une étude d'impact approfondie, une étude de danger est exigée par la règlementation. Cette étude de danger fait l'objet d'un guide méthodologique et a pour finalité d'évaluer les risques que peuvent présenter les installations classées et de proposer des mesures de maitrise correspondantes.

Conformément aux dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement et du décret d'application N° 2001-282 du 12 avril 2001, tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement et à la santé des populations, de même que les politiques, les plans, les programmes, les études régionales et sectorielles devront faire l'objet d'une évaluation environnementale des impacts potentiels avant leur mise en œuvre.

Tableau 12.2 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre d'études d'impact environnemental		Variation %
	Année 2013	Année 2014	
Kanel	00	01	
Matam	02	00	-100
Ranérou Ferlo	00	00	
Région	02	01	-50

Source : DREEC de Matam, 2014

Au courant de l'année 2013 deux études d'impacts ont été réalisées, à savoir :

- l'étude d'impact environnemental et social du projet « Médy industrie Moderne»,
- l'étude d'impact environnemental et social du projet d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire et d'Appui à la Mise en Marché (ASAMM) de la SAED.

Au courant de l'année 2014, une seule étude d'impact environnemental et social réalisée ; il s'agit projet de la Société Minière de la Vallée(SOMIVA).

NB : Il faut noter que pour le projet ASAMM, il reste la tenue de l'audience publique qui entre dans la procédure de validation du rapport d'étude d'impact environnemental et social.

XII.5 Gestion de l'environnement fluvial/maritime et de la dégradation des sols

XII.5.1 Incidence des changements climatiques dans la région

Aujourd'hui, il est mondialement connu et accepté sur le plan scientifique et humain que les impacts négatifs des changements climatiques sont des sources de perturbations économiques et écologiques, qui dégradent les conditions de vie des populations. Cette vérité est difficilement vécue, surtout par les populations des pays en développement, où le phénomène de la pauvreté limite les moyens d'actions pour faire face aux multiples impacts négatifs des changements climatiques. En effet la région de Matam se trouve exposé face aux effets néfastes des changements climatiques avec une vulnérabilité accrue dans plusieurs secteurs.

XII.5.1.1 Érosion des berges du fleuve

L'érosion des berges est un mal qui n'a pas encore connu de solution définitive. Ce phénomène est d'autant plus grave qu'elle provoque le recul de la berge, situation remarquable sur l'axe Dembancané - Diorbivol. Le phénomène est souvent amplifié par les lâchers d'eau périodiques du barrage de Manantali.

Les solutions envisageables pour la stabilisation des berges consistent en la mise en place d'ouvrages antiérosifs : mur de soutènement perrés maçonnés ou de plantations linéaires avec des espèces comme le vétiver et le filao.

XII.5.1.2 Inondations

De par sa configuration géomorphologique, la région est confrontée à d'importants phénomènes d'inondations notamment dans le Dandé mayo (Matam, Ourossogui, Bow etc.) où de nombreux ravinements et d'importants écoulements d'eau sont observés en hivernage. À cela s'ajoute les crues du fleuve amplifiées par les lâchers d'eau du barrage de Manatali. Toutes choses qui engendrent des phénomènes d'effondrements de maisons notamment en banco, de ruptures de digues de protection, de destruction de routes et d'ouvrages d'art, accentuant l'érosion hydrique, d'inondations d'habitations et de périmètres irrigués avec perte de biens et de vivre, sont observées.

XII.5.1.3 Vulnérabilité de l'agriculture irriguée et de l'élevage

Sur l'agriculture irriguée et sur l'élevage les conséquences du changement climatique se traduisent par :

- Une baisse des rendements du riz dont l'essentiel de la production se fait dans la vallée du fleuve Sénégal. Les modèles sur le riz indiquent par ailleurs qu'une augmentation de 4 °C peut entraîner une perte de rendement de 40 %. (IRRI, 2004) ;
- un décalage et un raccourcissement de la période favorable pour la tomate, l'oignon, la pomme de terre et le haricot vert, avec les conséquences que cela peut avoir sur les productions ;
- un allongement de la période favorable à la culture du riz dont l'intensité du froid qui ralentissait le développement en décembre et janvier s'est atténuée ;
- la réapparition de certaines maladies bactériennes sur le riz constitue un risque qu'il convient de prendre en compte ;
- l'avancée de la dégradation des ressources naturelles avec des problèmes d'érosion et de dégradation des sols qui sont partout présents dans la vallée du fleuve ;
- l'extension des espèces de plantes sahéliennes à partir du nord, tandis que les espèces soudaniennes et guinéennes se rétractent vers le sud. Gonzalez (1997, 2001) ;

- incidence des fortes chaleurs sur les besoins en eau, ainsi que sur la disponibilité et la qualité des fourrages du cheptel. Les fortes chaleurs favorisent les feux de brousse et par conséquent la raréfaction des ressources fourragères ;
- l'apparition de nouvelles pathologies affectant le bétail ;
- une faible productivité et une grande sensibilité aux variations climatiques et aux disponibilités en eau et pâturage de l''élevage transhumant dont les pratiques sont bien adaptées aux contraintes biophysiques et sociales car basées sur la mobilité des troupeaux dans l'espace et dans le temps est en soi une stratégie de minimisation des risques.

XII.5.1.4 Vulnérabilité sociale

L'une des principales conséquences concerne le niveau social des populations qui enregistre une réduction des revenus des populations et une augmentation de la pauvreté dans la région. Le renforcement des tendances de ce changement, conduit, de manière certaine à l'augmentation des pressions sur les ressources naturelles. Il est aujourd'hui avéré que la déforestation est responsable de 17% des émissions de gaz à effet de serre et donc sa réduction et la préservation de forêts représentent potentiellement 17% de la solution.

XII.6 Diagnostic du secteur

XII.6.1 Atouts et potentialités

- Forte insolation : sept(07) à huit(08) heures d'insolation par jour favorable à la production d'énergie renouvelable : efficacité énergétique ;
- Disponibilité des déchets solides et liquides valorisables ;
- Existence de ressources minières (Phosphate de Matam) ;
- Existence de lois et textes réglementaires pour la protection de l'environnement ;
- Existence d'établissements classés(EC) de premières et secondes classes ;
- Faible taux de pollution des terres de l'eau et de l'air ;
- Disponibilité des ressources (terres arables et possibilités de mobilisation d'eau)

XII.6.2 Contraintes

- Insuffisance du système de gestion écologiquement rationnel des déchets solides et liquides ;
- Insuffisance du système de gestion des déchets biomédicaux ;
- Absence d'infrastructures environnementales (Décharges ; CET ; CT ; STEP) ;
- Vulnérabilités par rapport aux effets des changements climatiques (Berges du fleuve) ;
- Absence d'un système de gestion des pesticides et herbicides.

XII.6.3 Perspectives

- Doter les communes d'infrastructures environnementales (CET ; CT ; Décharges ; STEP) ;
- Equiper les institutions Hospitalières d'incinérateurs règlementaires ;
- Mettre en place un système de gestion des déchets solides ;
- Mettre en place un système de gestion des déchets liquides dans toutes les communes ;
- Intégrer la dimension changement climatique dans les projets et programmes ;
- Mettre en place un système de gestion des pesticides et herbicides notamment dans le secteur agricole.

CHAPITRE XIII : EMPLOI ET TRAVAIL

Introduction

Au Sénégal, l'Inspection du Travail et de la Sécurité sociale est chargée du contrôle de l'application des lois et règlements dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Elle a un rôle déterminant à jouer pour l'atteinte des objectifs stratégiques poursuivis à travers la mise en œuvre des dispositions du code du travail et du code de la sécurité sociale.

L'Inspection du travail est chargée de toutes les questions intéressant le travail, la sécurité sociale, l'hygiène et la sécurité du travail et de la main d'œuvre.
Elle a notamment pour mission :

- de suivre l'exécution des lois et règlements pour les matières susvisées, tant à l'endroit des employeurs privés ou publics, des travailleurs, qu'à celui des institutions et organismes de sécurité sociale ;
- D'éclairer de ses conseils et recommandations les employeurs et les travailleurs ;
- De procéder, dans le cadre de ses attributions définies par le code du travail à toutes études et enquêtes ayant trait aux divers problèmes relevant de sa compétences ;
- De porter à l'attention de l'autorité compétente tout renseignement et toute information utiles, en matière de travail, de sécurité sociale, d'emploi et de la main d'œuvre, d'hygiène et de la sécurité sociale.

Aujourd'hui l'activité de l'inspection du travail de Matam doit prendre en compte la phase 2 du Plan Sénégal Emergent (PSE) c'est-à-dire l'aspect protection sociale. Dans cette optique le PSE mise sur le renforcement de la sécurité sociale des travailleurs et des retraités, l'amélioration des conditions socio-économiques de groupes vulnérables ainsi que l'extension de la protection sociale au secteur informel et aux groupes vulnérables.

XIII.1 La force de travail

En 2013, la population active de la région de Matam était évaluée à 134215 individus. Cette population active est essentiellement composée d'hommes (60,8%) et se situe principalement au niveau des départements de Matam et de Kanel avec respectivement 44% chacun.
Au niveau régional, à l'exception des tranches d'âges allant de 25 à 60 ans, la population inactive reste globalement majoritaire sur la population active. Cette

supériorité est plus marquée chez les jeunes âgées de 15 à 20 ans.
Il en est exactement de même au niveau de département de Kanel. Par contre, pour ce qui est du département de Ranérou, la population inactive est moins importante excepté chez les personnes en âge de retraite. De surcroît, s'agissant du département de Matam, les jeunes (ceux âgés de moins de 30 ans) actifs et les personnes âgées de plus de 55 ans actifs sont globalement plus nombreux que leurs homologues inactifs.
Enfin, le taux d'inactifs régional de l'ordre de 53,4% indique un réel problème de disponibilité de l'emploi et de qualification professionnelle.

Tableau 13.1 : Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Population en âge de travailler			Population active		
	Hommes%	Femmes%	Ensemble%	Hommes%	Femmes%	Ensemble%
Kanel	40,84	42,13	41,55	40,33	49,88	44,08
Matam	49,50	49,99	49,77	46,87	39,58	44,00
Ranérou-Ferlo	9,66	7,88	8,68	12,80	10,54	11,92
Région	**129675**	**158369**	**288044**	**81581**	**52634**	**134215**

Source : ANSD,2013

La population active de la région se concentre essentiellement en milieu rural. Le faible degré d'urbanité de la zone pourrait en être la cause.
Le tableau suivant donne la répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative. Il révèle que sur les 288 044 personnes en âge de travailler, seules 134 215 sont actives soit 46,60%. La main d'œuvre active se localise plus dans les départements de Matam (44%) et de Kanel (44,08%).

Toute la population active de la région n'est pas occupée. En effet, le Tableau 14.3 montre que 21,3% de la population active est occupée et inégalement répartie entre les trois départements ; Kanel (18,1%), Matam (21,4%) et Ranérou-Ferlo (35,9%).

Tableau 13.2 : Répartition de la population active occupée et du taux de chômage selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Population active occupée			Taux de chômage en %		
	Hommes%	Femmes%	Ensemble%	Hommes%	Femmes%	Ensemble%
Kanel	33,7	5,7	18,1	28,4	33,6	31,3
Matam	37,9	8,1	21,4	21,7	18,2	19,8
Ranérou-Ferlo	61,3	10,3	35,9	22,0	34,2	28,1
Région	38,5	7,3	21,3	24,5	26,0	25,3

Source : ANSD, 2013

Le taux de chômage est très élevé dans la région, soit 25,3% et touche plus les femmes

(26%) que les hommes (24,5%). Suivant les départements, Kanel (31,3%) et Ranérou (28,1%) sont les plus touchés.

Tableau 13.3 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut

Statut	Année 2013			Année 2014			Variation en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Manœuvres	45	15	60	39	5	44	-13,3	-66,7	-26,7
Employés	12	4	16	5	4	9	-58,3	0	-43,8
Autres	4	3	7	5	3	8	25	0	14,3
Total	**61**	**22**	**83**	**49**	**12**	**61**	**-19,67**	**-45,5**	**-26,5**

Source : IRTSS de Matam, 2014

La demande d'emploi est en général faible cela peut s'expliquer par le fait que les demandes dans la plupart des cas sont insatisfaites car l'Inspection du travail n'a plus le monopole du placement. En effet les établissements peuvent engager directement des travailleurs sans passer par l'Inspection représentant du service de la main d'œuvre au niveau régional.

XIII.2 L'activité économique

Dans cette partie, nous traiterons uniquement les données statistiques fournies par l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale malgré leurs limites du fait des bases de données incomplètes et non mises à jour.

La région de Matam se distingue par le nombre important d'établissements dans le secteur agricole, notamment avec PRODAM, SAED, VETERINAIRE SANS FRONTIERE, AGRONOME VETERINAIRE, mais aussi dans le secteur des BTP et celui du commerce. Il faut noter que ces statistiques sont biaisées par la dissimulation d'emploi salarié et l'évasion fiscale qui poussent les employeurs à ne pas déclarer leur établissement.

Tableau 13.4 : Evolution du nombre d'établissements ouverts dans la région selon l'activité principale, par circonscription administrative

Activité principale	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	Année 2013	Année 2014	Variation %	Année 2013	Année 2014	Variation %	Année 2013	Année 2014	Variation %	Année 2013	Année 2014	Variation %
Agriculture, élevage et chasse	1	2		13	40		7	9		21	51	
Commerce générale	2	3		5	8		1	2		8	13	
BTP	3	4		5	8		3	6		11	18	
Boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires	2	3		5	7		1	2		8	12	
Industries extractives	1	1		0	0		0	0		1	1	

Industries du bois												
Préparation de sites et construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	4	5		2	3		2	3		8	11	
Commerce de véhicules, d'accessoires et de carburant	3	4		3	4		1	2		7	10	
Hôtels, bars et restaurants	1	1		3	4		1	1		5	6	
Activités financières	2	3		2	3		1	2		5	8	
Education	1	1		1	1		1	1			1	

Source : IRTSS de Matam, 2014

Tableau 13.5 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Statut juridique							Total
		EI	SA	SARL	SUARL	GIE	ONG	Autres	
Kanel	**Année 2013**	1	0						1
	Année 2014					1			1
	Variation %								
Matam	**Année 2013**	3	2		23		12		40
	Année 2014	5	2		18		14	3	42
	Variation %								
Ranérou Ferlo	**Année 2013**				**1**				**0**
	Année 2014	**1**			**1**				**2**
	Variation %								
Région	**Année 2013**	**4**	**2**		**24**		**12**		**42**
	Année 2014	**5**	**2**		**18**		**14**	**3**	**32**
	Variation %								

Source : IRTSS de Matam, 2014

Les déclarations de fermetures sont pratiquement rares les entreprises partent souvent sur la pointe des pieds pour éviter les formalités souvent contraignantes liées aux liquidations des droits des travailleurs et régularisations au niveau des Institutions de prévoyance sociale ;

XIII.3 Les contrats de travail

La typologie des contrats montre une tendance plus nette à offrir des contrats à Durée déterminée que des contrats à durée indéterminée. Cette tendance est atténuée dans les secteurs de l'agro-industrie et de l'hôtellerie et de la restauration où on relève des contrats de types saisonniers.

Tableau 13.6 : Evolution du nombre de contrats de travail selon le type

Type de contrat de travail	sexe	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		Année 2013	Année 2014	Variation %	Année 2013	Année 2014	Variation %	Année 2013	Année 2014	Variation %	Année 2013	Année 2014	Variation %
Contrat à durée indéterminée	**Masc.**												
	Fem.												

	Ens.	2	4		3	4		2	3		7	11	
Contrat à durée déterminée	**Masc.**												
	Fem.												
	Ens.	12	15		245	145		360	237		624	397	
Contrats saisonniers	**Masc.**												
	Fem.												
	Ens.	12	12		12	14		13	14		37	40	

Source : IRTSS de Matam, 2014

XIII.4 Les conflits de travail

Les conflits de travail sont pratiquement rares voire presque inexistants dans la région ou ne sont pas signalés au niveau de l'IRTSS.

Il n'y a pas eu de déclaration de conflits de travail, le climat social est relativement stable ; il faut noter cependant des problèmes de régularisations liés à la modification substantielle dans les contrats de travail : passage sous CDI après plusieurs CDD.

Tableau 13.7 : Situation du nombre de conflits de travail selon le secteur d'activité de l'établissement

Secteur d'activité	Conflits individuels			
	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total
Industries extractives	**1**	**0**	**0**	**0**
Industries du bois		**0**	**0**	**0**
BTP	**2**	**2**	**1**	**0**
Commerce	**1**	**1**	**1**	**0**
Total	**4**	**3**	**1**	**0**

Source : IRTSS de Matam, 2014

XIII.5 Diagnostic du secteur

En 2013 la dynamique de création d'emploi a été relancée grâce à l'ouverture de nouveaux établissements avec de nouveaux emplois qui ont contribué à la densification du tissu économique ; cependant une certaine prudence a été notée de la part des employeurs ; celle-ci se manifeste par une option plus forte pour les établissements de taille légère et par une préférence plus marquée pour l'octroi des contrats à terme (CDD saisonniers temporaires stages apprentissages). Cette tendance semble plaider pour un meilleur soutien au marché du travail puisqu'il s'agira de veiller à consolider les acquis par des actions visant à minimiser la fragilité des établissements de travail et ce faisant travailler à une meilleure protection des emplois .

La nécessité de renforcer les mesures de protection du travailleur notamment sur les lieux de travail qui devront être aménagés en tenant compte des normes requises et d'un équipement adéquat pouvant préserver l'intégrité corporelle de ce dernier est à saluer.

Sur ce registre il s'avère nécessaire de renforcer la coopération avec la caisse de sécurité sociale mais aussi l'Institution de la prévoyance retraite du Sénégal et les Institutions de prévoyance maladie pour une meilleure prise en charge des risques sociaux que sont les accidents du travail, les maladies professionnelles, la grossesse, la maternité, les maladies non professionnelles et la vieillesse.

XIII.5.1 Atouts et potentialités

IL faut dire que le marché du travail a bénéficié d'un accompagnement renforcé de la part d'une administration du travail redynamisée qui nonobstant un personnel insuffisant (IRTSS Matam) a pu intensifier ses activités de contrôle des établissements ainsi que les consultations.

XIII.5.2 Contraintes

Toutefois certaines contraintes sont à lever pour que l'IRTSS de Matam puisse améliorer ses performances. On peut citer :

- le manque de véhicule
- le personnel insuffisant
- le renforcement des capacités
- la logistique insuffisante.

XIII.5.3 Perspectives

Dans un contexte d'intégration des objectifs du PSE et d'un cadre rénové favorisant la productivité et la protection sociale, il est prévu une meilleure prise en charge des travailleurs par les Inspections du travail avec un partenariat plus fécond entre l'Etat et les partenaires sociaux.

CHAPITRE XIV : TRANSPORT

Introduction

La région de Matam dispose de trois réseaux de transports du fait de sa position géographique, il s'agit du :

- Transport routier ;
- Transport fluvial ;
- Transport aérien.

XIV.1 Les transports terrestres

La région étant très enclavée, la route demeure le réseau le plus utilisé par les voyageurs pour s'y rendre. Ainsi son état doit constituer l'une des préoccupations majeures des résidents de la zone et des pouvoirs publics. En effet pour accélérer le processus de développement local l'état des routes doit être des meilleurs pour faciliter l'accès.

Les transports terrestres constituent un mode prédominant du système de transport au Sénégal. Ils assurent une importante part des déplacements des personnes et des marchandises. Les objectifs attendus du sous-secteur des transports routiers, d'une part consistent à assurer un développement adéquat et une uniformisation des réseaux terrestres au niveau national et sous-régional. D'autres part, il s'agit d'appuyer le développement économique et social, d'assurer une grande amélioration de la qualité des services, une réduction des coûts de transport et des délais d'acheminement. La région de Matam, dans cette perspective connait une évolution significative depuis 2005, année à laquelle le Service régional des transports terrestres a vu le jour.

XIV.1.1.1 Le réseau routier

L'état général du réseau routier est défectueux, en particulier pour les routes non revêtues et les pistes. Cet état de fait ne milite pas pour le désenclavement tant souhaité de la région. En effet, l'état défectueux des routes engendre l'usure rapide des véhicules, des coûts onéreux de transport, l'allongement de la durée des déplacements et constitue ainsi un obstacle majeur pour le développement des différents espaces économiques de la région.

Analyser la longueur du réseau routier selon la classification des routes. Parler de la livraison de la route Linguère-Matam et des trois ponts.

Tableau 14.1 : Situation et évolution du réseau routier par circonscription administrative

Classification des routes	Type de routes	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Nationales	Bitumées (km)	99,5	99,5	0	100,5	100,5	0	139,5	139,5	0	339,5	339,5	0
	Non bitumées (km)	93	93	0	90	90	0	0	0		183	183	0
	Total (km)	192,5	192,5	0	190,5	190,5	0	139,5	139,5	0	522,5	522,5	0
Régionales	Bitumées (km)	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Non bitumées (km)	70,5	70,5	0	123,5	123,5	0	0	0		194	194	0
	Total (km)	70,5	70,5	0	123,5	123,5	0	0	0		194	194	0
Départementales	Bitumées (km)	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Non bitumées (km)	8	8	0	18	18	0	0	0		26	26	0
	Total (km)	8	8	0	18	18	0	0	0		26	26	0
Non classées	Bitumées (km)	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Non bitumées (km)	132	132	0	22	22	0	141	141	0	288	288	0
	Total (km)	132	132	0	22	22	0	141	141	0	288	288	0
Voiries urbaines	Bitumées (km)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Non bitumées (km)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total (km)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ensemble	Bitumées (km)	99,5	99,5	0	100,5	100,5	0	139,5	139,5	0	339,5	339,5	0
	Non bitumées (km)	303,5	303,5	0	253,5	253,5	0	141	141	0	691	691	0
	Total (km)	403	403	0	354	354	0	280,5	280,5	0	1030,5	1030,5	0

Source : Division des Travaux Publics de Matam, 2014

La région dispose de cinq gares routières implantées dans les communes de Matam, Ourossogui, Kanel, Waoundé et Semmé (celle de Semmé est encore fermée). Cependant toutes les localités situées le long de la RN2 disposent de haltes construites par les populations.

XIV.1.1.2 Le parc automobile

Le parc de la région est de 2872 véhicules, toutes catégories confondues.

Les nouvelles immatriculations et autres opérations sur les véhicules

669 véhicules ont été immatriculés en 2014 au niveau du Service Régional des transports terrestres de Matam. Cependant, les statistiques sur les immatriculations par types de véhicules n'ont pas été tenues.

XIV.1.1.3 Les permis de conduire

Le manque des données de 2014 ne permet pas de voir l'Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis. Néanmoins, en 2013, on a 46,39% d'admis aux examens du code de la route et 49,05 % d'admis pour ceux de la conduite pour tout type de permis.

Tableau 14.2 : Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis

Type de permis	Année	Code de la route			Conduite		
		Inscrits	Admis	% Admis / Inscrits	Inscrits	Admis	% Admis / Inscrits
Deux roues	2013	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
	2014	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
	Variation %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
Véhicules légers	2013	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
	2014	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
	Variation %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
Poids lourds	2013	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
	2014	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
	Variation %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
Transport en commun	2013	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
	2014	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
	Variation %	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
Ensemble	2013	582	270	46,39	630	309	49,05
	2014						
	Variation %						

Source : Division des Travaux Publics de Matam, 2014

XIV.1.1.4 Les types de transport routier

Les transports terrestres constituent un mode prédominant du système de transport au Sénégal. Ils assurent une importante part des déplacements des personnes et des marchandises. Les objectifs attendus du sous-secteur des transports routiers, d'une part consistent à assurer un développement adéquat et une uniformisation des réseaux terrestres au niveau national et sous-régional. D'autres part, il s'agit d'appuyer le

développement économique et social, d'assurer une grande amélioration de la qualité des services, une réduction des coûts de transport et des délais d'acheminement. La région de Matam, dans cette perspective connait une évolution significative depuis 2005, année à laquelle le Service régional des transports terrestres a vu le jour.

Le transport urbain

Le transport urbain est quasi inexistant. Ce transport est assuré par les taxis « clando », avec un parc vétuste qui s'accroit de plus en plus. Les localités de Matam et Ourossogui, pour ce qui est des clandos, sont concernées par ce type de transport. A cela s'ajoute des véhicules hippomobiles qui assurent le transport rural entre les villes et les villages environnants.

- **Le transport interurbain**

Le transport interurbain est assuré par les véhicules 7 places en âge avancé (plus de 15 ans pour la plus part), les autocars de 12, 15, 19 places et des bus de 60 places Ce transport reste à rendre formel (Régularité-confort-délai-coût).

- **Le transport de marchandises**

Le transport de marchandises est assuré par les gros porteurs venant des autres régions pour approvisionner la région. Cependant, pour la distribution, on fait recours aux transports voyageurs existant dans la région.

XIV.3 Le transport fluvial

Le transport fluvial est une des spécificités de la région du fait de la présence du fleuve Sénégal. Les pirogues constituent des moyens très usités par les riverains pour la desserte des localités situées le long du fleuve du fait de l'enclavement du Dandé Mayo pendant l'hivernage. Ainsi, un nombre important de personnes et des quantités appréciables de marchandises sont transportées au quotidien d'une localité à une autre le long du fleuve.

Par ailleurs, la traversée du fleuve entre les deux rives est régulièrement assurée par ces pirogues qui acheminement aussi des quantités importantes de marchandises vers les localités situées le long du fleuve en Mauritanie (Kaédi, Magama, etc.) et vice versa.

XIV.4 Le transport aérien

Avec une piste d'environ 1 700 mètres de long et 30 mètres de large, l'aérodrome de Ourossogui est la seule infrastructure aéroportuaire de la région. Ainsi, la région de Matam ne peut pas recevoir de gros porteurs exception faite des avions cargo C130.

Le transport aérien est acceptable. Au courant de l'année 2013, 57 avion ont atterri à l'aérodrome de la région et ont permis à 957 passagers de fouler le tarmac dudit aérodrome.

Le transport aérien de la région est caractérisé par quatre types de vols d'avion : les vols dans le cadre de visite d'officiels, des vols militaires, des vols de Privés et des vols à caractère commercial. Si ces différents types de vol animent l'aérodrome de Ourossogui pour toute la période de l'année, ils sont, selon le graphique ci-dessous, tout de même inégalement répartis selon les mois de l'année. En effet, les mois de janvier, février et mars sont marqués par la présence de vols à caractère commerciale. Au courant des mois d'avril, de juin et d'octobre, seules des visites d'officiels ont été relevées, avec un pic au mois de juin. Les mois de mai, juillet, août et novembre ont connu d'affluence d'appareils à l'aérodrome de Ourossogui.

Tableau 14.3 : Evolution mensuelle des vols selon le type de vol, 2014

Type d'appareils	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Officiel	0	0	6	2	0	10	2	0	4	8	0	4
Militaire	0	0	0	0	4	0	2	2	2	0	2	0
Privé	0	0	0	0	2	0	0	0	4	0	0	0
Commercial	16	4	24	0	6	0	2	2	0	0	4	2
Nombre de vols enregistrés	16	4	30	2	12	10	6	4	10	8	6	6

Graphique 14.1: Evolution des mouvements d'avion en 2013

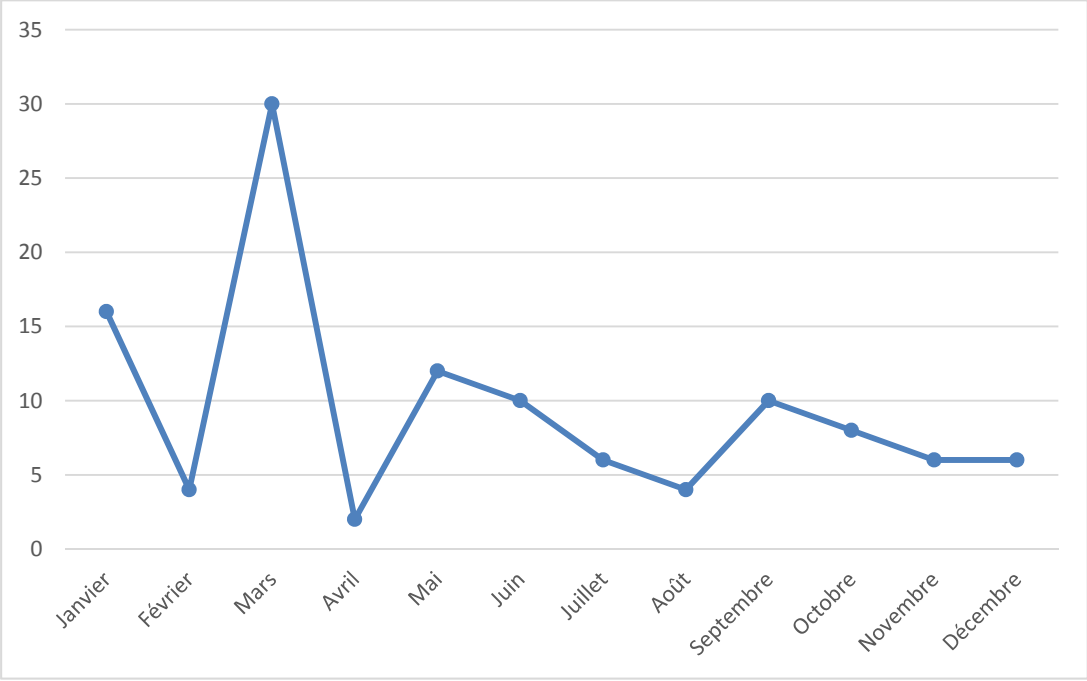

Source : Service Régional de la météorologie de Matam, 2014

Ces différents vols d'avions qui animent le transport aérien de la région entrainent avec eux des passagers à bord. D'où la nécessité d'étudier la densité du trafic.

XIV.5 Diagnostic du secteur

XIV.5.1 Contraintes

XIV.5.1.1 En matière de transport routier

- Réseaux urbains inadaptés aux besoins (mal conçus, insuffisants, dégradés etc.)
- Offre de transport défaillante (opérateurs multiples, conducteurs peu ou mal formés
- Parc vétuste
- Surcharge des véhicules
- Inexistence et l'organisation anarchique du transport urbain (Les véhicules Clandos)
- Une présence partielle de panneaux de signalisation.
- Pour les véhicules hippomobiles, gestion désorganisée et pratiquée par des mineurs.
- Il n'existe aucune structure d'auto-école pour la formation des candidats.

XIV.5.1.2 En matière de transport fluvial

Les principales contraintes du sous -secteur se résument à :

- l'ensablement des axes de navigation, surtout au niveau des défluents ;
- le ravinement des berges du fleuve et des défluents ;
- le tarissement précoce des défluents ;
- la vétusté des embarcations ;
- l'absence de mesures de sécurité au niveau des embarcations.

XIV.5.1.3 En matière de transport aérien

En attendant, il faut noter les principales contraintes qui freinent le développement du secteur qui sont :

- L'état non fonctionnel de la piste après la pluie du fait qu'elle est essentiellement en latérite ;
- L'absence d'aérogare ;
- L'irrégularité du trafic pour cause absence de compagnie de transport desservant la zone ;
- L'insécurité liée à la divagation des animaux ;
- L'absence de sensibilisation des autorités.

XIV.5.2 Perspectives

XIV.5.2.1 En matière de transport routier

En sus de la construction d'une nouvelle gare routière à Matam (financement déjà acquis avec l'ADM), Il faut :

- Une couverture de l'ensemble du périmètre urbain
- Rendre le transport urbain rentable
- Imposer les fréquences et horaires (transport formel)
- Contrôler la qualité de service
- La reconstruction de la voie de liaison Matam-Ourossogui
- Réorganiser le transport urbain
- Reconstruire intégralement la voie de liaison Matam-Ourossogui. Equiper cette route de ponts modernes adaptés aussi bien aux véhicules utilitaires qu'aux véhicules hors gabarit ou aux poids lourds
- Réorganiser le transport urbain en analysant l'offre et la demande. Mettre en œuvre les systèmes de lignes d'attribution de zones de desserte en mesurant les capacités de desserte ou affectation par zonage selon la densité et la distance. Suivront par la suite les couts ou tarifs selon différents paramètres (frais fixes et frais variables, itinéraires)
- Implanter des panneaux de signalisation en agglomération et hors agglomération. D'urgence, certains points pour des questions de sécurité doivent avoir des panneaux de signalisation : Angle Fadel, la voie reliant Tantadji aux HL M, le sens giratoire de Ourossogui, etc. La mise en place doit être faite en collaboration avec les différents partenaires (Mairie en particulier, transports terrestres, les travaux publics, police et gendarmerie)
- Immatriculer les véhicules à traction animale ou véhicules hippomobiles au niveau de la mairie. Ils doivent être identifiables sur la base de plaques d'immatriculation. Ils doivent détenir des titres de transport adaptés (cartes de cocher) qui vérifient leur minimum de connaissances du code de la route. L'âge requis pour ce type de transport doit être étudié scrupuleusement en conformité avec le code du travail.

Dans cette vision où il est important d'apporter des mutations aux problèmes actuels, la Région de Matam doit s'investir dans la démarche d'un développement progressif qui alignerait ses agglomérations urbaines à un niveau de villes modernes.

XIV.5.2.2 En matière de transport fluvial

Il s'agit de :

- La réhabilitation du quai de Matam (programme OMVS) ;
- La mise en place d'un bac (CCIAM, commune de Matam) ;

- La navigabilité sur le fleuve Sénégal pendant toute l'année (programme OMVS).

XIV.5.2.3 En matière de transport aérien

S'agissant des perspectives pour la région en matière de transport aérien, on peut espérer qu'avec la venue de la nouvelle compagnie de transport aérien, encore en gestation, le trafic se densifiera et que l'économie régionale sera dynamisée.

CHAPITRE XV : COMMERCE ET ARTISANAT

Introduction

Les secteurs du commerce et de l'artisanat de Matam offrent plusieurs opportunités aux acteurs du milieu. Les opérateurs économiques sont originaires de Matam, de Saint Louis ou de Touba pour la plupart d'entre eux. Les produits sont diversifiés (denrées alimentaires, bétail, céréales, produits maraîchers, cosmétiques…). Jadis freiné par l'enclavement au niveau de son chef–lieu de région, Matam connait, aujourd'hui, un début de solution avec la réception de la route de Linguère qui la relie au Centre du pays et aussi de l'érection des trois (03) ponts à l'entrée de Matam Commune. Ces réalisations ont permis d'accroître les flux des échanges et la réalisation d'économies d'échelle pour les commerçants.

Pour bien analyser ce chapitre, le secteur du commerce sera étudié en premier lieu et le secteur de l'artisanat en second lieu.

XV.1 Commerce

XV.1.1 Les marchés

Au dernier recensement, la région compte 81 marchés permanents et 19 hebdomadaires. Les marchés permanents dominent les centres urbains tandis que les marchés hebdomadaires sont plus présents dans les villages même si on en répertorie quelques-uns dans les villes. Les marchés hebdomadaires demeurent un lieu d'échanges très prisé par les populations locales du fait de leur proximité et des avantages de prix qu'elles y rencontrent. Avec la construction des nouvelles routes, beaucoup de localités sont devenues accessibles ; ce phénomène a rendu les marchés de ces secteurs visibles dans le département de Ranérou, par exemple.
Le tableau suivant retrace la situation régionale des marchés :

Tableau 15.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Kanel	**Année 2013**	48	05	53
	Année 2014	50	05	55
Matam	**Année 2013**	23	05	28
	Année 2014	23	05	28
Ranérou Ferlo	**Année 2013**	08	08	16
	Année 2014	08	09	17
REGION	**Année 2013**	79	18	97
	Année 2014	81	19	100

Source : Service Régional Commerce Matam, 2014

Avec 55 marchés, le département de Kanel regroupe plus de la moitié des marchés, suivi de celui de Matam avec 28 marchés et enfin Ranérou-Ferlo ne dispose que 17 marchés tous types confondus en 2014.

XV.1.2 Les commerçants

Ils sont répertoriés dans le tableau suivant. Ils sont généralement des demi-grossistes et des détaillants. Le nombre de commerçants a augmenté dans la région entre 2013 et 2014. En effet, on compte 268 demi-grossistes en 2014 contre 255 en 2013, soit 5,10% d'augmentation ; de même, le nombre de détaillants est passé de 5325 en 2013 à 5448 en 2014, soit 2,31% d'évolution.

Tableau 15.2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année		½ Grossistes	Détaillants	Total
Kanel	**2013**		118	1815	1933
	2014		124	1870	1994
Matam	**2013**		125	2452	2577
	2014		132	2476	2608
Ranérou Ferlo	**2013**		012	1058	1070
	2014		012	1102	1114
Région	**2013**		255	5325	5580
	2014		268	5448	5716
	Variation %		5,10	2,31	2,44

Source : Service Régional Commerce Matam, 2014

Suivant les départements, Matam totalise le plus grand nombre de demi-grossistes et de détaillants, soit respectivement 132 et 2476 en 2014.

XV.1.3 Le commerce des principales denrées consommées

XV.1.3.1 Les stocks

Le métier de commerçant ne se limite pas uniquement à obtenir la meilleure offre produit pour son secteur d'activité ou le meilleur service client. Une grosse partie de la réussite d'une boutique passe par une gestion de stock saine et efficace de son catalogue.

Dans la région de Matam, les principales denrées consommées sont renseignées dans le tableau suivant avec leurs quantités consommées et selon le département.

Tableau 15.3 : Evolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative

Produits	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2013 (en tonnes)	2014 (en tonnes)	Variation %	2013 (en tonnes)	2014 (en tonnes)	Variation %	2013 (en tonnes)	2014 (en tonnes)	Variation %	2013 (en tonnes)	2014 (en tonnes)	Variation %
Riz brisé parfumé	120,6	123,1	2,07	150,75	238,15	57,98	25,23	55,5	119,98	296,58	416,75	40,52
Riz brisé non parfumé	512,2	756,65	47,73	1222,55	867,4	-29,05	362,75	187,325	-48,36	2097,5	1811,375	-13,64
Riz local	161,8	173,05	6,95	225,35	307,71	36,55	287,815	226,475	-21,31	674,965	707,235	4,78
Sucre en morceaux	61,12	76,37	24,95	146,8	122,267	-16,71	58,32	85,292	46,25	266,24	283,929	6,64
Sucre Cristallisé	170,25	177,9	4,49	160,1	136,625	-14,66	75,81	26,642	-64,86	406,16	341,167	-16,00
Lait en Poudre	14,4	15,025	4,34	33,45	128,373	283,78	22,875	16,32	-28,66	70,725	159,718	125,83
Huile en fût	446,4	467,4	4,70	57,8	29,6	-48,79	12,723	8,95	-29,65	516,923	505,95	-2,12
Ciment SOCOCIM	871,6	984,1	12,91	713	806	13,04	355,125	479,73	35,09	1939,725	2269,83	17,02
Ciment SAHEL	316,8	218,3	-31,09	292	496	69,86	263,147	289,978	10,20	871,947	1004,278	15,18
Gaz Butane de 6 kg	147,888	151,068	2,15	160,996	174,304	8,27	137,335	142,112	3,48	446,219	467,484	4,77
Gaz Butane de 2,7 kg	97,065	78,01	-19,63	831,88	67,427	-91,89	56,852	83,951	47,67	985,797	229,388	-76,73
Total	2920,123	3220,973	10,30	3994,676	3373,856	-15,54	1657,982	1602,275	-3,36	8572,781	8197,104	-4,38

Source : Service Régional Commerce Matam, 2014

XV.1.3.2 Les prix

L'information sur le prix d'un produit ou d'un service est primordiale pour le consommateur qui doit pouvoir choisir en toute connaissance de cause et faire jouer la concurrence. Le prix est exprimé en F CFA.

Suivant les prix des produits au niveau régional, le sucre, le lait et le ciment sont les plus chers.

Tableau 15.4 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative

Produits	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %
Riz brisé parfumé / kg	425	425	0	450	450	0	475	450	0	450	400	-11,11
Riz brisé non parfumé / kg	275	275	0	275	275	0	300	275	-8,33	275 -300	275	•

Riz local / kg	275	275	0	275	275	0	300	300	0	275 -300	275-300	•
Sucre en morceaux / kg	700	700	0	800	700	-12,5	850	700	-12,5	700 -850	700	•
Sucre Cristallisé / kg	600	600	0	750	590	-21,33	700	600	-14,29	600 -750	590 -600	•
Lait en Poudre / kg	3000	3000	0	2.750	2.750	0	3 000	2 800	-6,66	2750 - 3000	2750 - 3000	•
Huile en fût / litre	950	950	0	975	920	-5,64	980	925	-5,61	905 -980	920 -950	•
Ciment / tonne	79 000	79.000	0	77.000	73.000	-5,19	80.000	74.000	-7,5	77000 - 80.000	73000 - 79.000	•
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	4.200	3.775	-10,12	4.200	3.775	-10,12	4.200	3.775	-10,12	4200	3.775	-10,12
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1.890	1.700	-10,05	1.890	1.700	-10,05	1.890	1.700	-10,05	1.890	1.700	-10,05

Source : Service Régional Commerce Matam, 2014

Le prix est variable selon le département pour certains produits comme le riz (brisé parfumé, brisé non parfumé et local), le ciment. Par contre, pour les produits tels que le sucre en morceaux et le gaz butane 2,7 Kg bonbonne, les prix invariables sont respectivement 700 F CFA et 1700 F CFA en 2014 pour tous les trois départements.

XV.1.4 La vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits

Les agents du Service Régional du Commerce de Matam font régulièrement et périodiquement les visites de terrain pour la vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits.

XV.1.4.1 La vérification des instruments de mesure

Le tableau suivant présente l'évolution des résultats de la vérification des instruments de mesure. Ces résultats montrent que les distributeurs de lubrifiants et de carburant sont en règle par rapport aux instruments de mesure. Cependant, pour certains commerçants, leurs instruments de mesure comme les balances, les bascules, les poids présentent des défauts de confection.

Tableau 15.5 : Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure

Instruments de mesure	2013			2014			Variation (en %)		
	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés
Balances	1200	634	566	1371	869	502	14,25	37,07	-11,31
Bascules	11	9	2	4	3	1	-63,64	-66,67	-50,00
Poids	5413	5322	91	7821	7603	218	44,49	42,86	139,56
Distributeurs d'huile comestible	70	48	22	51	36	15	-27,14	-25,00	-31,82

Distributeurs de lubrifiants	5	5	-	5	5	-	0,00	0,00	-
Distributeurs de carburant	34	34	-	36	36	-	5,88	5,88	-
Total	6733	6052	681	9288	8552	736	37,95	41,31	8,08

Source : Service Régional Commerce Matam, 2014

Les balances et les poids sont les plus vérifiés et présentent plus de défauts. En effet en 2014 le Service Régional du Commerce de Matam a refusé 502 balances et 218 poids contre 566 balances et 91 poids en 2013.

XV.1.4.2 Le contrôle de la qualité des produits:

Le sel iodé est un sel de table mélangé avec une faible quantité de sel d'iode, de façon à diminuer les risques de déficiences en iode dans l'organisme, déficiences qui sont à l'origine de problèmes au niveau de la glande thyroïdienne. Son contrôle revêt une importance capitale.
Le tableau 15.6 présente l'évolution des résultats du contrôle de la qualité des produits.

Tableau 15.6 : Evolution des résultats du contrôle de la qualité du sel iodé

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de tests effectués	Résultats positifs		Résultats négatifs
			Nb	Proportion / nb de tests effectués %	
Kanel	**2013**	380	325	85,52	55
	2014	406	344	84,72	62
Matam	**2013**	790	699	88,48	91
	2014	670	599	89,40	71
Ranérou-Ferlo	**2013**	258	214	82,94	44
	2014	439	309	70,38	130
Région	**2013**	1 428	1 238	86,69	190
	2014	1 515	1 252	82,64	263
	Variation %	6,09	1,13		38,42

Source : Service Régional Commerce Matam, 2014

Les résultats de contrôle sont assez significatifs. En effet, ils montrent 82,6% de résultats positifs en 2014 contre 86,7% en 2013 pour la région. Autrement dit, la région est bien approvisionnée en sel iodé.

XV.2 Artisanat

XV.2.1 Les infrastructures

Il n'existe qu'un seul village artisanal implanté à Matam la capitale régionale et dont les travaux ne sont pas totalement achevés.

XV.2.2 Les artisans inscrits à la chambre de métiers

La chambre de métiers de Matam pourrait enregistrer plus de participants dans ses registres. En effet, au niveau de la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Matam, des milliers d'entreprises industrielles et des centaines de personnes morales (GIE, SUARL, SARL, ONG...) sont répertoriées.
En 2014, les entreprises artisanales inscrites à la chambre de Métiers de Matam sont au nombre de 2063 dont 907 appartenant à la section « production », 126 à la section « service » et 1030 à la section « Art ».

Tableau 15.7 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Section	Entreprise individuelle			G.I.E.			Total		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Kanel	Production	74	173	135,61%	01	01	0%	75	174	56,89%
	Service	10	23	56 ,52%	00	00	0%	10	23	56,52%
	Art	48	155	69 ,03%	00	00	0%	48	155	69,03%
Matam	Production	592	659	10,16%	17	20	15%	609	679	10,30%
	Service	75	99	24,24%	00	00	0%	75	99	24,24%
	Art	796	850	6,35%	01	01	0%	797	851	6,34%
Ranérou-Ferlo	Production	09	52	82,69%	01	02	50%	10	54	81,48%
	Service	00	04	100%	00	00	0%	00	04	100%
	Art	15	23	34,78%	01	01	0%	16	24	33,33%
Total	Production	675	884	23,64%	18	23	21,73%	693	907	25,59%
	Service	85	126	32,53%	00	00	0%	85	126	32,53%
	Art	859	1028	16,43%	02	02	0%	861	1030	16,40%

Source : Chambre de Métiers de Matam, 2014

Parmi les 2063 entreprises artisanales inscrites à la CMM en 2014 on compte2038 entreprises individuelles (884 producteurs, 126 services et 1028 artisans d'art). Selon les départements, il faut noter les efforts consentis par Ranérou-Ferlo qui a une

évolution de 82,7% du nombre d'entreprises de production entre 2013 et 2014. De même pour Matam avec 135,6% d'augmentation entre 2013 et 2014.

XV.3 Diagnostic du secteur

XV.3.1 Atouts et potentialités

XV.3.1.1 Commerce

Les atouts et potentialités se révèlent tout d'abord par une position géographique stratégique avec le croisement des routes nationales RN2 et RN3 qui lui confère le statut de carrefour et facilite le développement du commerce régional. Cette position en fait une zone de transit sous régional avec le grand centre d'Ourossogui qui capte d'importants flux commerciaux boosté en cela par la proximité avec la République Islamique de Mauritanie (RIM) et une réelle économie de services.

En outre, la région dispose de ressources en terres fertiles et abondantes qui en font une zone agro-sylvo-pastorale qui soutient le développement des grands « loumas » dans les contrées éloignées. L'existence de commerçants-transporteurs diminue les coûts d'acheminement des marchandises et offre des prix très compétitifs à tous les stades de commerce.

XV.3.1.2 Artisanat

La région de Matam garde une longue tradition dans le domaine de l'Artisanat et dispose d'atouts qui peuvent être résumés comme suit :

- diversité des corps de métier ;
- qualité des produits offerts ;
- position géographique (proximité du Mali et de la Mauritanie)
- existence d'une chambre des métiers ;
- disponibilité des ressources agro-pastorales.

XV.3.2 Contraintes

XV.3.2.1 Commerce

Les contraintes sont à la fois structurelles et conjoncturelles et minent la compétitivité du secteur du commerce. On note l'enclavement d'une bonne partie de la région avec d'une part un éloignement prononcé entre les grands centres urbains; et d'autre part, entre les zones agricoles et les espaces commerciaux. Cela se traduit par une quasi-inexistence de pistes de production pour faciliter l'acheminement de la production agricole dans les centres commerciaux de la région.

A cela, il faut ajouter la faiblesse du pouvoir d'achat de la population locale qui n'incite pas les opérateurs économiques à faire de gros investissements ; et la porosité de la frontière avec la RIM qui facilite l'entrée sur le territoire régional d'importants lots de produits frauduleux. Les unités de transformations à grande échelle des produits locaux sont inexistantes. Des infrastructures modernes telles que les magasins de stockages de produits finis demeurent encore une doléance. Le secteur du tourisme qui pourrait capter d'importantes devises et offrir un nouveau type de commerce est encore à un stade balbutiant.

Et pour finir, l'accès au crédit bancaire pour les commerçants est quasiment une chimère surtout pour ceux qui évoluent au stade du détail voire même du demi-gros. Les établissements financiers spécialisés dans la mise en place de crédits commerciaux se font désirés.

XV.3.2.2 Artisanat

DIFFICULTES RENCONTREES	SOLUTIONS ENVISAGEES
- Faible accès des artisans aux marchés publics	-Aider les artisans à se formaliser et à obtenir toutes les pièces juridiques nécessaires
-Faible niveau d'alphabétisation des artisans	-Reprendre le programme d'alphabétisation fonctionnelle
-Insuffisance des sessions de renforcement de capacités des artisans et des élus	-Augmenter le renforcement des capacités des artisans
-Non prise en compte des artisans dans la formation continue au niveau des centres de formation professionnelle	-Mettre en place dans les centres de formation un programme de formation continue
- Insuffisance des infrastructures d'accueil (villages artisanaux, centres de formation spécialisés, centrales d'achat etc…)	-Construire des infrastructures d'accueil
- Le non achèvement de la construction du village artisanal (blocs ateliers et hall d'expositions)	-Achever la construction du village artisanal pour abriter le siège de la Chambre de Métiers
- L'absence d'une ligne de crédit pour appuyer la production, la commercialisation, la participation aux foires, etc.	-Renouveler la ligne BOAD pour l'Artisanat
-Absence de partenaires extérieurs dans le cadre de la coopération décentralisée	-Rechercher en relation avec le Conseil Régional et la Tutelle des partenaires extérieurs

XV.3.3 Perspectives

XV.3.3.1 Commerce

L'implication des émigrés peut constituer un début de solution pour une meilleure implication de la population locale dans le secteur du commerce dominé par ressortissants de Touba ou de Kaolack.

La réorganisation du secteur du commerce qui passe par une meilleure visibilité des stades commerce avec l'éviction des intermédiaires qui grèvent les coûts des produits. Cette modernisation passerait aussi par l'aménagement de pôles commerciaux avec la création de grandes surfaces et de marchés structurés et visibles.

XV.3.3.2 Artisanat

En termes de perspectives,

- La CMM souhaite la finition de la construction du village artisanal, qui a été financé depuis 2004 et dont les travaux commencés depuis 2006 et ne sont pas encore terminés.
- Une meilleure rentabilisation de l'ARO par un démarrage de son projet d'unité d'application.
- Le complément du projet Fondapil pour les infrastructures manquantes (bloc administratif, les ateliers de coupe couture) dans le PIC 3
- La recherche de partenaires pour la mise en place d'une mutuelle de santé pour les artisans de la Région qui sont confrontés à de sérieux problèmes dans leur couverture sanitaire
- Accroitre les ressources financières par la recherche de partenaires techniques et financiers pour une meilleure prise en charge des préoccupations des artisans.
- L'accompagnement de nos artisans pour participer aux foires nationales et internationales.
- Multiplier les tournées d'informations et de sensibilisation pour amener les artisans à s'immatriculer dans les registres de la Chambre de Métiers
- Accélérer l'organisation des artisans par filière.

CHAPITRE XVI : JEUNESSE ET SPORTS

Introduction

Le Ministère de la jeunesse de l'emploi et de la construction citoyenne a pour mission :

- L'animation et l'encadrement des jeunes
- L'insertion et la promotion de l'auto-emploi
- La promotion de valeurs civiques

Les services déconcentrés de la jeunesse que sont les services régionaux, départementaux (Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive), les espaces jeunes et les centres conseil pour adolescents constituent les niveaux opérationnels de l'exécution des politiques de jeunesses définies par le département ministériel.

Malgré leurs moyens limités, les services déconcentrés de la jeunesse sont au cœur des dispositifs de l'exécutif régional et jouent un rôle primordial dans l'atteinte des objectifs de développement. C'est ainsi qu'ils interviennent dans des domaines aussi variés que la santé de la reproduction, la lutte contre le VIH sida et les IST, l'animation, l'insertion des jeunes et la promotion de l'entreprenariat, la promotion de la citoyenneté active et des valeurs civiques et morales etc.

Le service régional joue un rôle de coordination et de supervision des activités menées au niveau départemental par les CDEPS.

Dans ce qui suit, nous allons faire la situation des infrastructures de jeunesse dans la région, en deuxième lieu montrer les atouts et potentialités de la région en matière de jeunesse et terminer par les contraintes et les perspectives

XVI.1 Jeunesse

XVI.1.1 Les infrastructures de jeunesse

Le nombre d'infrastructures de jeunes construit est très petit pour répondre aux objectifs juvéniles fixés pour la région. Ces infrastructures sont sous équipés et leur état de vétusté fait qu'elles sont rarement fréquentées.

Pour toute la région, on ne compte qu'un seul CDEPS, un seul Centre Socio-Educatif, un seul Espace Jeunes et un seul Centre Conseil Adolescents. Il n'existe pas de foyer de jeunes dans la région.

Tableau 16.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	CDEPS[14]	CSE[15]	EJ[16]	FJ[17]	CCA[18]	Total
Kanel	**2013**	00	00	00	00	00	00
	2014	00	00	00	00	00	00
Matam	**2013**	01	00	01	00	01	03
	2014	01	00	01	00	01	03
Ranérou-Ferlo	**2013**	00	00	00	00	00	00
	2014	00	01	00	00	00	01
Région	**2013**	01	00	01	00	01	03
	2014	01	01	01	00	01	04
	Variation %						

Source : Service Régional de la Jeunesse de Matam, 2014

XVI.1.2 Les associations de jeunes

La non déclaration de l'existence d'association fait que ces statistiques ne sont pas disponibles au niveau du Service de la jeunesse.

XVI.2 SPORT

XVI.2.1 Les disciplines sportives pratiquées

Le sport occupe une place importante dans les activités juvéniles. Les types de disciplines sportives pratiquées dans la région sont nombreux et sont gérées soit par la ligue régionale, ou un comité d'exception ou encore par des clubs comme le montre le **tableau 16.3**.

[14] CDEPS = Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive

[1515] CSE = Centre Socio-Educatif

[16] EJ = Espace Jeunes

[17] FJ = Foyer de Jeunes

[18] CCA = Centre Conseil Adolescents

Tableau 16.2 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés (dont nb de filles)
Athlétisme	**Ligue régionale**	03formel 01 club en gestation	30H/15 Filles/T45
Football	**Ligue régionale**	11dont 08 affiliés en 2013 et 10 affiliés en 2014 dont 08 actifs	290 licences en 2013 et 311 licences en 2014
Basketball	**Ligue régionale**	01	49 H/21F/T 70
lutte	**Comité d'exception**	02 écuries formelles 20 informelles	15
Volleyball	**Ligue régionale**	01	110
Karaté	**club**	03 informels	inexistants
Taekwondo	**Ligue régionale**	05	inexistants
Viet Vo Dao	**club**	01 informel	inexistants
Jeux de Dames	**club**	01	inexistants
judo	**club**	01	inexistants
Natation	**clubs**	02	inexistants
Randonnée pédestre	**Comité d'exception**	01	inexistants
Sport Boules	**CLUB**	01	inexistants
Sport travailliste	**Comité Restreint**	04	inexistants
Courses hippiques	**CNG**/CH		inexistants
Sports de vacances	**ORCAV**[19]	167 dont 116 affiliés en 2013 et 126 en 2014	
Sport scolaire	**UASSU**[20]	13	625
Total	***/ / /***		

Source : Service Régional de Sport de Matam, 2014

Les sportifs licenciés sont généralement répertoriés dans les types de disciplines sportives gérées par la ligue régionale comme Athlétisme, Football, Volleyball, Basketball.

Il faut noter le nombre insuffisant de licenciés dans la région du fait du déficit d'infrastructures sportives dans la région.

XVI.2.2 Les infrastructures sportives

Les jeunes représentent plus de 50 % de la population régionale. Cependant, sur le plan sportif, la région accuse un déficit relatif en infrastructures. Celles-ci sont essentiellement localisées dans les communes de Matam, Ourossogui, Thilogne, Kanel

[19] ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance

[20] UASSU = Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

et Sinthiou Garba. Les autres communes et les localités rurales sont dépourvues d'infrastructures. La situation du nombre d'infrastructures est présentée dans le tableau suivant.

Depuis l'érection de Matam en région, 01 Inspecteur régional et 03 Directeurs de CDEPS sont nommés à Kanel, Matam et à Ranérou-Ferlo pour améliorer l'encadrement des jeunes de la région.

Le personnel d'encadrement pour le sport a aussi été renforcé.

Tableau 16.3 : Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative

Type	Kanel			Matam			Ranérou-Ferlo			Région		
	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation	2013	2014	Variation
Stade et terrain clôturés	01 Muncipal	01 Terrain clos Sinthiou Garba			Stade régional		0	0				
Plateau multifonctionnel	01				01		0	0				
Terrain de football	01	01			01		0	0				
Terrain de basketball	01				01		0	0				
Terrain de handball	01				01		0	0				
Terrain de volleyball	01				01		0	0				

Source : Service Régional de Sport de Matam, 2014

La région de Matam est loin des normes en matière d'infrastructures sportives. Pour toute la région, on note que trois stades dont un régional et deux municipaux. Le département de Ranérou-Ferlo ne dispose pas de stade.

Tableau 16.4 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Stades nationaux	Stades régionaux	Stades départementaux	Stades municipaux	Total
Kanel	**2013**	0	0	0	1	1
	2014	0	0	0	1	1
Matam	**2013**	0	0	0	1	1
	2014	0	1	0	1	1
Ranérou-Ferlo	**2013**	0	0	0	0	0
	2014	0	0	0	0	0
Région	**2013**	0	0	0	2	2
	2014	0	1	0	2	3

Source : Service Régional de Sport de Matam, 2014

XVI.2.3 Les associations et centres de formation sportive

La région compte 136 ASC réparties entre les départements de Kanel (30), Matam (87) et Ranérou – Ferlo(19).

Ces regroupements de jeunes sont des structures formelles mais ne sont fonctionnelles que pendant les vacances scolaires. Leurs activités gravitent essentiellement autour du sport (football) et de la culture (Théâtre).

Les infrastructures existantes sont sous équipées et ne répondent pas aux attentes des cibles.

En milieu rural, le sous–emploi, le chômage et l'absence d'infrastructures d'épanouissement fonctionnelles constituent des facteurs favorisant l'exode vers les zones urbaines où une occupation économique est espérée.

De même, l'orientation des jeunes vers d'autres activités lucratives pose problème du fait de l'insuffisance du personnel et des structures d'encadrement

Sur un autre plan, des actions d'assainissement sous forme d'investissement humain sont aussi menées au niveau des communes de Matam et de Ourossogui. Ces activités se déroulent de manière sporadique.

Tableau 16.5 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative

Type	Kanel			Matam			Ranérou-Ferlo			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
ASC[21]		30			87			19			136	
Equipe de football	42	48	14,29	48	50					90	98	8,89
Equipe de basketball				01	01	0				1	1	0
Equipe de handball						0						0
Equipe de volleyball				01	01	0						0
Ecurie de lutte				02	02	0						0
Club de judo				01	01	0						0
Club de karaté				03	03	0						0
Club de Taekwondo	01	01		04	04	0				5	5	0
Club d'Athlétisme				03	03	0						0
Club de Sports boules				01	01	0						0
Club de Viet vodao				00	01	0						0
Club de Natation				01	02	-100						-100
Club de Gymnastique						0						0
Association de jeux de dame				01	01	0						0
Total	43	79		66	157		0	19		96	240	

Source : Service Régional de Sport de Matam, 2014

[21] ASC = Association Sportive et Culturelle

XVI.2.4 Les pratiquants

La situation est dans une certaine mesure stagnante sur les deux dernières années sauf pour le volleyball et le football qui restent les disciplines phares où des évolutions sont notées. Il est important de signaler que les statistiques fournies pour le mouvement navetane (l'ORCAV) concernent uniquement les seniors.

Tableau 16.6 : Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe

Disciplines sportives	2013			2014		
	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés
Athlétisme	31	12		31	12	
Football	2958		2958	3209		3209
Basketball	49	21	70	49	21	70
taekwondo	57	11	68	57	11	68
Volleyball	63	57	120	83	77	160
lutte	18		18	22		22
Sport scolaire				500	125	625
Total	3176	101	3234	3951	246	4154

Source : Service Régional de Sport de Matam, 2014

L'analyse à faire est de relever une forte attraction des jeunes pour le football qui a connu une légère évolution en matière de nombre d'associations. Mise à part le football et le taekwondo, les autres disciplines sportives n'atteignent pas le nombre de cinq (5) ASC administrativement reconnues et la situation est stagnante. Une observation de près de la situation de certaines entités sportives et les échanges avec des acteurs ont permis de noter, qu'au niveau de certaines disciplines sportives l'option est de concentrer tous les pratiquants au sein d'une seule ASC et de faire l'économie des procédures de reconnaissance d'autres ASC. Par conséquent la discipline évolue en termes de pratiquants, mais le nombre d'ASC n'évolue pas. Certains jeunes potentiels porteurs de projet d'ASC sont découragés par la lenteur de la procédure de reconnaissance d'une ASC et son coût élevé, ce qui ne les motive pas à entreprendre dans ce sens.

XVI.3 Diagnostic du secteur

XVI.3.1 Atouts et potentialités

XVI.3.1.1 En matière de jeunesse

- Potentialités naturelles propices au financement de programmes structurants de fermes intégrées et de projets de commercialisation et de transformation des produits agricoles.
- Existence d'un CCA dans la commune de Matam construit et équipée grâce à la coopération luxembourgeoise
- Depuis son inauguration le 23 Juin 2012 par Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le CCA a développé des relations de partenariat diversifiées lui permettant de mener à bien ses activités.
- Existence de partenariat local avec la collectivité locale ;
- Acteurs locaux impliqués et engagés ;
- Equipements de pointe mis en place au CCA ;
- cible jeune non scolarisés dans le secteur artisanal, informel ;
- potentialités locales d'entreprendre ;
- Existence d'un besoin d'accompagnement des jeunes en matière d'information, d'orientation, de formation et d'insertion socio-économique ;
- le CDEPS de Ranérou dispose d'un terrain, il reste à y construire un CDEPS ou un espace jeune ;
- forte participation des ressortissants de Matam à l'étranger au développement de la région.

XVI.3.1.2 En matière de sport

En matière de sport la région présente des atouts. En effet la forte proportion de jeunes, soit 60% de la population régionale, l'amorce d'une dynamique organisationnelle au niveau des jeunes, l'existence d'un tissu associatif dense en particulier pour le football, le nombre non négligeable d'infrastructures sportives, l'implication progressive des collectivités locales dans le contexte de la décentralisation et l'existence de réserves foncières conséquentes susceptibles d'accueillir de gros investissements sportifs, constituent autant de facteurs favorables au développement progressif du sport.

XVI.3.2 Contraintes

XVI.3.2.1 En matière de jeunesse

- Le problème de logistique: aucun service départemental ne détient un moyen de locomotion

- La non disponibilité des fonds de dotation alloués aux CDEPS par les communes ;
- Les CDEPS de Kanel et de Ranérou ne disposent pas de locaux propres ;
- Insuffisance du personnel cadre dans les CDEPS ;
- Absence de statut clairement défini à travers un acte réglementaire pour les Espaces Jeunes ;
- Inexistence de fonds pour le fonctionnement de l'Espace Jeunes ;
- Absence de budgets propres aux CCA (financement aléatoire des partenaires)
- Manque de personnel dans les CCA (assistant social, technicien IEC)
- Absence de véhicule surtout pour un Centre qui ambitionne d'étendre ses actions, si possible, jusque dans les localités les plus excentrées ;
- Insuffisance de financement des activités de sensibilisation par les partenaires dans une région très vaste, difficile d'accès et vulnérable aux problèmes de santé de la reproduction /VIH/SIDA des jeunes ;
- Difficultés de faire respecter les engagements pris par les collectivités locales ;
- Absence d'offre de formation qualifiante dans la région ;
- Absence d'esprit d'entreprise au niveau des jeunes ;

XVI.3.2.2 En matière de sport

Comme pour d'autres régions du pays, des contraintes existent au niveau du secteur il est possible de citer le déficit des infrastructures sportives et en particulier l'inexistence des réceptifs sportifs pour les arts martiaux, les difficultés de gestion des infrastructures et l'absence de ressources humaines qualifiées pour la maintenance, le déficit d'ASC formelles dans beaucoup de disciplines sportives pour pouvoir dérouler des compétitions de type départemental et régional, le caractère informel de beaucoup d'associations sportives, le nombre limité des disciplines sportives pratiquées, le manque de moyens financiers et matériels, l'insuffisance du personnel qualifié et des structures d'encadrement, l'inexistence de moyens de transport à disposition des délégations sportives pour faciliter leur déplacements en direction des compétitions, régionales, interrégionales, nationales, la concentration des structures d'encadrement des activités sportives au niveau de Matam Commune, l'inexistence de centre de formation sportive etc.

XVI.3.3 Perspectives

XVI.3.3.1 En matière de jeunesse

- Doter les CDEPS et l'espace jeunes de Motos ;
- Saisir les communes pour leur demander de verser les fonds de dotation qui reviennent de droit aux CDEPS pour leur bon fonctionnement;
- Construire deux CDEPS à Kanel et à Ranérou ;

- Renforcer en personnel qualifié le service régional et les CDEPS ;
- Définir le statut des espaces jeunes ;
- Doter les espaces jeunes et le CCA de crédits de fonctionnement ;
- Construire des foyers des jeunes dans les communes qui n'ont pas de structures de jeunesse ;
- Appuyer le renforcement, l'amélioration et la diversification des activités de jeunesse avec un encadrement approprié ;
- Renforcer la fonctionnalité des CDEPS pour répondre aux préoccupations des jeunes ;
- Développer et renforcer les infrastructures socio-éducatives notamment des foyers des jeunes fonctionnels qui répondent aux normes ;
- Rendre disponible et à temps les subventions des collectivités locales qui permettent d'exécuter le PTA régional de la jeunesse ;
- Créer des centres d'incubation fonctionnels dans les communes et chefs-lieux de département de la région pour accompagner les jeunes porteurs de projets ;
- Faciliter l'accès au financement et aux moyens de production pour les porteurs de projets rentables ;
- Appuyer le développement des PME/PMI portés par les jeunes ;
- Appuyer la mise en place de bureaux régionaux des agences et structures nationales de promotion de l'emploi des jeunes ;
- Appuyer la valorisation des produits locaux ;
- Affectation de 05 agents et d'un personnel d'appoint pour l'IRJ, les CDEPS (Matam, Kanel, Ranérou), l'espace jeunes, le CCA ;
- Affectation de lignes de crédit au CCA) (conditionnalité des partenaires financiers dans la lutte
- Recrutement du personnel (gardien, technicien de surface, technicien IEC) ;
- Détacher des sages-femmes dans les CCA afin de les employer à temps plein ;
- Affectation d'un véhicule au CCA ;
- Mettre à disposition des ressources adéquates pour le fonctionnement correct du centre ;
- Diversifier les offres de services en y intégrant d'autres types de formation ;
- Organisation d'un forum sur l'emploi rural à Matam ;
- Développer des mesures incitatives pour l'affectation des terres cultivables aux jeunes des collectivités locales concernées ;
- Equiper tous les CDEPS d'une connexion à l'internet pour faciliter la gestion des données Emploi.

XVI.3.3.2 En matière de sport

- poursuivre le plaidoyer en faveur de la construction progressive d'infrastructures sportives dans les différents départements de la région pour favoriser la pratique de masse et le développement du sport ;

- Organisation de sessions de formation pour renforcer les ressources humaines de gestion du sport;
- Vulgarisation et implantation d'autres disciplines sportives ;
- Poursuite de la sensibilisation des ligues en faveur de la mise en place de districts dans les différents départements pour une bonne gestion du sport à la base ;
- Orientation des ASC informelles vers le formel, à travers une vulgarisation des procédures de reconnaissance de ces entités sportives ;
- œuvrer pour la mise en place d'autres ligues ou comités sportifs régionaux ;
- renforcer la participation des filles aux activités sportives ;
- œuvrer pour l'implantation de centres sportives dans la région ;
- volet financement s'orienter progressivement vers la médiatisation des activités et le sponsoring avec le cadre idéal qu'offre le stade régional;
- œuvrer pour le renforcement du tissu associatif des différentes disciplines sportives et pour l'émergence de clubs forts susceptibles de représenter dignement la région ;
- accueillir dans la région des sessions de formation et des compétitions à caractère national.

CHAPITRE XVII- POSTE ET SFD

XVII .I LA POSTE

La poste sénégalaise est de nos jours une entreprise multi métiers. Elle exerce à la fois des services postaux, de banque, d'opérateur de téléphonie, entre autres.

XVII.I.1. Situation des bureaux de poste, des boites postales, en 2014

La région de Matam compte un certain nombre de bureaux de poste répartis dans les trois départements. Des boites postales sont installées dans certains de ces bureaux et quelques-unes seulement ont été attribuées à des clients.

Tableau 17.1: Effectifs des bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre bureaux de poste	%	Nombre boites postales installées	%	Nombre boites postales attribuées	%
Dépt. de Matam	9	50,00	1 750	62,50	718	59,54
Dépt. de Kanel	8	44,44	1 050	37,50	488	40,46
Dépt. de Ranérou Ferlo	1	5,56	-	0,00	-	0,00
Ensemble	18	100,00	2 800	100,00	1 206	100,00

Source : états bureaux DRP Matam

En effet, un total de 18 bureaux de poste sont opérationnels dans la région en 2014, dont la moitié se trouve dans le département de Matam, 8 (soit 44% du total) dans celui de Kanel et un seul bureau dans le département de Ranérou.
Pour ce qui est des boites postales, plus de la moitié (62,5%) se trouve le département qui fait également office de capitale régional. Les 37,5% restantes sont installées dans le département de Kanel, étant donné que le département de Ranérou n'en dispose pas. Cependant, des 1750 boites installées dans le département de Matam, seules 718

sont attribuées. Ce qui représente 41% de ce qui sont installées dans ce département et près de 60% de toutes les boites installées dans la région.
Un peu plus de 46% des boites installées dans le département de Kanel ont été attribuées à une clientèle. Ces attributions de ce département représentent 40% de toutes les boites attribuées dans la région.

XVII.I.2. Mandat émis et structure de transfert d'argent

De nombreux mandats sont émis par le Groupe La Poste de la région de Matam via différents canaux de transmissions. Tous les départements de la région sont concernés par ces émissions et le montant total est de l'ordre de 4 876 145 797F CFA, en 2014.

Tableau 17.2: Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative

Structures de transfert d'argent	Matam	Kanel	Ranérou Ferlo	Ensemble	Pourcentage / structure de transfert
Poste-One	614 757 565	782 353 579	61 014 600	1 458 125 744	29,90%
Versement sur compte CCP	966 824 220	1 097 648 843	63 823 125	2 128 296 188	43,65%
CNE	260 429 834	326 700 933	25 508 560	612 639 327	12,56%
MONEY EXPRES	100 000	-	-	100 000	0,00%
WESTERN UNION	95 516 720	370 511 877	6 474 710	472 503 307	9,69%
POSTE CASH	-	-	-	-	-
JONI JONI	-	35 000	-	35 000	0,00%
SENELEC, …	35 495 865	163 860 198	5 090 168	204 446 231	4,19%
Total	**1 973 124 204**	**2 741 110 430**	**161 911 163**	**4 876 145 797**	100,00%
Pourcentage / Département	40,46%	56,21%	3,32%	100,00%	-

Source : états bureaux DRP Matam

Des transactions via Poste cash sont inexistantes dans la région en 2014 et que pour cette même année, JONI JONI n'a été utilisé que dans le département de Kanel pour une transaction total de 35 000 F CFA.
Au demeurant, on constate que le département de Kanel est le mieux loti avec plus de 56% du montant total des mandats émis par la poste. Le département de Matam occupe les 40,46% et celui de Ranérou se voit affecté 3,32% de ce montant total. Aussi, les versements sur comptes CCP occupent à elles seules les 43,65% de ces transactions. Poste-One arrive en deuxième position avec 29,90% de ce montant total des mandats émis par la Poste. Les transactions en destination des comptes tels que la Caisse Nationale d'Epargne (CNE) ou via Western Union ou pour le compte de la SENELEC et autres assimilés s'élèvent respectivement à 12,56%, 9,69% et 4,19%. Les autres transactions via les autres structures de transfert d'argent restent négligeables.

S'agissant des mandats payés par le Groupe la poste de la région de Matam, on note, en 2014, une prédominance de certains système de transfert d'argent.

En effet, l'entreprise financière et de communication, spécialisée dans le transfert d'argent intitulée Western Union avec un montant de 6 532 116 899 F CFA. Elle est immédiatement suivie du système de transfert dénommé RIA pour u montant de 1 276 168 205 F CFA. Le montant des payements des bourses de sécurité familiales aux ménages vulnérables de la région s'élève à 144 075 000 F CFA.

Par ailleurs, une comparaison au niveau départemental permet de ressortir la dominance du département de Kanel dans les transactions de la Poste dans la région.

Tableau 17.3: Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative

Moyen de transfert d'argent	Matam	Kanel	Ranérou Ferlo	Ensemble	Proportion (%)
Poste-One	740 231 287	473 991 449	60 548 850	1 274 771 586	**6,81%**
Retrait sur compte CCP	774 080 960	487 774 895	14 312 350	1 276 168 205	**6,82%**
CNE	272 913 686	257 870 012	13 298 400	544 082 098	**2,91%**
WESTERN UNION	899 620 664	5 575 530 805	56 965 430	6 532 116 899	**34,91%**
MONEY EXPRESS	523 656 609	236 491 552	6 493 093	766 641 254	**4,10%**
JONI JONI	0	2 426 100	0	0	**0,00%**
RIA	829 384 317	1 338 943 092	10 921 980	2 179 249 389	**11,65%**
CMT	288 449 688	121 173 835	150 062	409 773 585	**2,19%**
BRED	164 983 244	978 875 283	451 601	1 144 310 128	**6,12%**
IFS/IMO	454 853 581	456 292 437	100 000	911 246 018	**4,87%**
MANDAT E	106 349 646	418 615 103	0	524 964 749	**2,81%**

ENIM	30 539 868	589 675 520	0	620 215 388	**3,31%**
SMALL WORLD	391 268 659	103 533 948	406 919	495 209 526	**2,65%**
EUROGIRO	246 309	14 146 570		14 392 879	**0,08%**
TRANSFAST	564 509 432	139 542 874	8 192 427	712 244 733	**3,81%**
CASH MINUTE	850 309 759	303 507 213	3 734 690	1 157 551 662	**6,19%**
BOURSES SECURITE FAMILIALE	76 300 000	52 825 000	14 950 000	144 075 000	**0,77%**
SIGUE	0	0	0	0	**0,00%**
POSTECASH	0	0	0	0	**0,00%**
TOTAL	**6 967 697 709**	**11 551 215 688**	**190 525 802**	**18 709 439 199**	**100,00%**
Part du montant total payé / Département	**37,24%**	**61,74%**	**1,02%**	**100,00%**	**-**

Source : états bureaux DRP Matam

En effet, le tableau précédent indique que le département de Kanel bénéficie de près de 62% du montant total des mandats émis. Le département de Matam occupe les 37,24% du total, tandis que celui de Ranérou bénéficie seulement des 1,02%.

XVII.I.3. Origine et destination des mandats répertoriés par la Poste

Les mandats de départ, comme les mandats d'arrivée concernent les trois départements de la région en 2014.

Graphique 17.1: Part des mandats reçus et payés par la poste selon la provenance et la destination par circonscription administrative

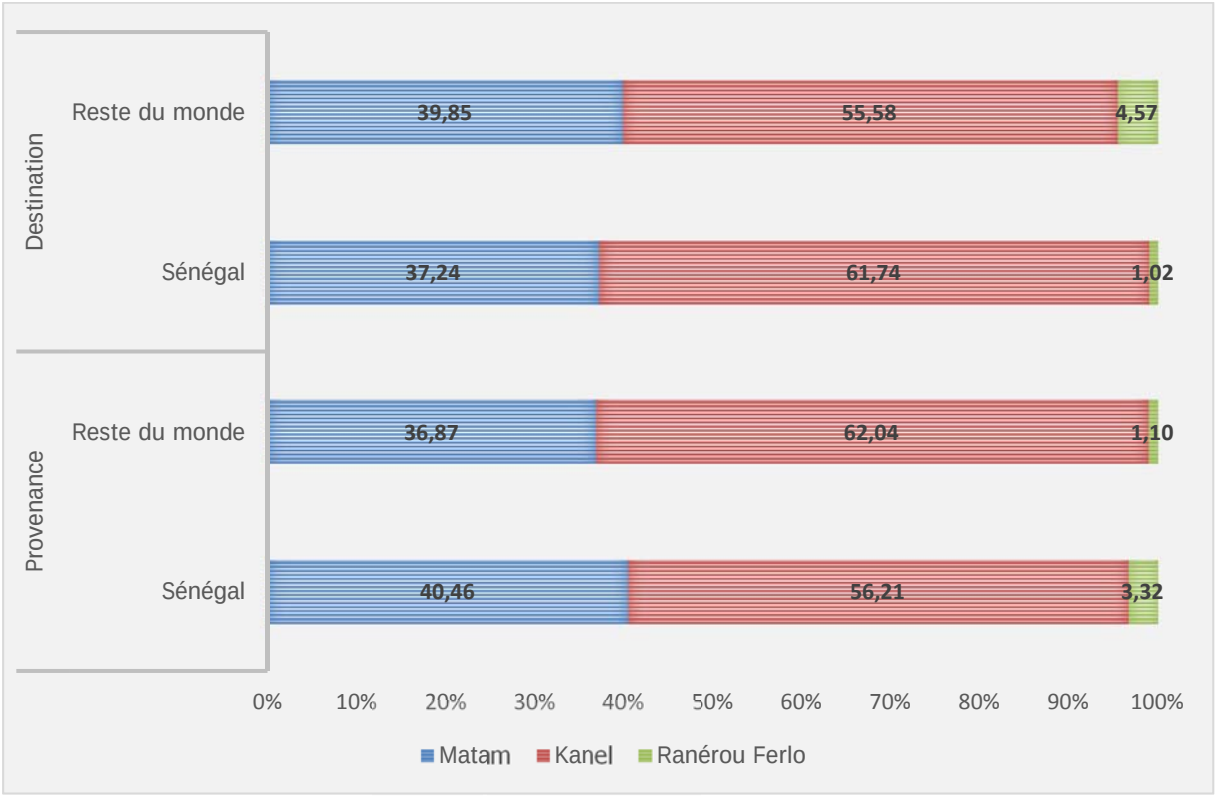

Ainsi, de toutes les transactions, la part reçue du département de Kanel comme celle émanant de ce département est plus importantes que celles reçues et émanant des autres départements. En considérant les mandats reçus dans la région, on remarque que les 21,92% viennent de l'intérieur du pays, contre 78,08 qui viennent des autres pays du monde, appelé ici Reste du monde. De surcroît, des mandants venus de l'intérieur du pays, les 56,21% sont en destination du département de Kanel, les 40,46% sont en destination du département de Matam ; le département de Ranérou, quant à lui se contente des 3,32%. Par contre, des mandats provenant du reste du monde, les 62,04% sont en destinés au département de Kanel, les 36,87% au département de Matam et 1,10% au département de Ranérou.
Dans cette lancée, on remarque aussi que du total des mandats sortant la région de Matam en destination des autres régions du pays, les 61,74% ont comme point de départ le département de Kanel, les 37,24% émanent du département de Matam et 1,02% du total quitte le département de Ranérou. En fin, les 55,58% des mandats qui quittent la région de Matam en destination des autres pays du monde, les 55,58% émanent de Kanel, les 39,85% de Matam et les 4,57% de Ranérou. Ces propos peuvent être étayés par le contenu du tableau ci-dessous.

Tableau 17.4: Evolution du montant des mandats reçus et payés par la poste selon la provenance et la destination, par circonscription administrative, en 2014 (en millions de F CFA)

Désignation		**Matam**	**Kanel**	**Ranérou Ferlo**	**Ensemble**
Provenance	**Sénégal**	1 973 124 204	2 741 110 430	161 911 163	4 876 145 797
	Reste du monde	6 404 171 776	10 776 328 232	190 416 202	17 370 916 210
	Total	8 377 295 980	13 517 438 662	352 327 365	22 247 062 007
Destination	**Sénégal**	6 967 697 709	11 551 215 688	190 525 802	18 709 439 199
	Reste du monde	1 409 598 271	1 966 222 974	161 801 563	3 537 622 808
	Total	8 377 295 980	13 517 438 662	352 327 365	22 247 062 007

Source : états bureaux DRP Matam

En effet, ce tableau indique que le montant des mandats reçu dans la région de Matam et ayant transité par la Poste et en provenance de l'intérieur du pays s'élève à 7 876 145 797 F CFA, contre 17 370 916 210 F CFA en provenance du reste du monde.

Soit un total de 22 247 062 007 F CFA. Le département de Kanel est le plus concerné par ces transactions.

XVII.I.4 Situation du trafic postal

Le trafic postal est principalement constitué de « dépêches », de « lettres recommandées », de « paquets recommandés », de VD, de colis et des EMS.

En somme, excepté les colis que la poste n'a pas transmis au courant de l'année 2014 et les EMS les 58,17% ont été reçus par la Poste contre 41,83% expédiés, la région, à travers la Poste, expédie plus qu'elle ne reçoive des autres éléments constituant le trafic postal.
Mieux, le tableau ci-dessous ressort en détail les éléments reçus ainsi que ceux expédiés selon le département.

Tableau 17.5: Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative

Désignation	Matam	Kanel	Ranérou Ferlo	Ensemble
Dépêches Expédiées	1 732	749	75	2 556
Dépêches Reçues	1 604	781	75	2 460
Lettres Recommandées Expédiées	8 610	4 179	90	12 879
Lettres Recommandées Reçues	7 301	876	72	8 249
Paquet Recommandé Expédié	249	68	1	318
Paquet Recommandé Reçus	261	3	3	267
V.D. Expédiées	210	101	43	354
V.D. Reçues	184	24	5	213
Colis Expédiés	0	0	0	0
Colis Reçus	370	20	2	392
E.M.S. Expédiés	502	33	0	535
E.M.S. Reçus	670	71	3	744

Source : états bureaux DRP Matam

XVII.II. LE SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

XVII.II.1 Couverture en SFD de la région

Les institutions de la micro finance relevant du système financier décentralisé (SFD) réalisent généralement un certain nombre d'activités notamment la collecte de dépôts, les opérations de prêts et les opérations d'engagement par signature. La région de Matam en connait sept de ce type d'établissement financier. Après Kédougou, la région

de Matam est celle qui a la plus faible part du sociétariat total des SFD du pays avec seulement 0,93% du total des sociétaires de ce type de système. Cependant, entre 2013 et 2014 l'effectif du sociétariat de la région s'est accru considérablement. Ce qui a sans doute entrainé le dynamisme des activités de la micro finance dans la région.

Tableau 17.6: Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature, par circonscription administrative

Indicateurs	2013	2014	Variation (%)
Faitière	0	0	-
Sfd affiliés	2	2	0,00
IMCEC isolées	5	5	0,00
Sociétés commerciales	0	0	-
SFD inscrits	7	**7**	0,00
Sociétariat	**12 372**	**20 668**	67,05
Encours de crédit	**1 607 975 625**	**2 868 544 130**	78,39
Court terme	305 816 409	1 271 257 591	315,69
Moyen terme	1 181 857 407	1 336 092 037	13,05
Long terme	0	71 697 644	-
Crédits en souffrances	120 301 809	189 496 857	57,52
Encours d'épargne	**513 367 198**	**1 984 495 642**	286,56
Dépôts à vue	276 119 065	1 213 553 607	339,50
Dépôts à terme	61 981 128	293 867 256	374,12
Autres dépôts	175 267 005	477 074 780	172,20
Emprunts	**156 431 112**	**653 427 557**	317,71
Court terme	0	0	-
Moyen et long terme	156 431 112	643 113 826	311,12

L'encours de crédit a connu une hausse de 78,39% en 2014 par rapport à son niveau en 2013 : le montant enrégistré en 2014 est un peu moins de 2 milliards contre 1,6 milliards en 2013. Ce crédit est plus important au niveau des cours et moyen terme qui regroupent un cumul total de plus de 90% de l'encours de crédit des SFD dans la région.

S'agissant de l'encours d'épargne collectée par les SFD, on a enrégistré un bond de près de 1,5 milliard en 2014.Cette augmentation résulte de l'accroissement des dépôts à vue desclients, des dépôts à terme et des autres types dépôts qui ont contribué à l'encoursdes crédits en 2014 pour respectivement 61,15%, 14,81% et 24,04%.

Cependant, les emprunts des SFD dans la région ont augmentés considérablement en 2014, soit un pourcentage de 317,71 découlant des emprunts en moyen et long terme.

La répartition du sociétariat dans le système financier décentralisé en 2014 est étudiée selon le milieu de résidence. En effet, le milieu urbain concentre 88,98% du sociétariat contre 11,02% pour le milieu rural. Soit 18 390 sociétaires urbains contre 2278 ceux du milieu rural.

En outre, suivant le milieu de résidence, les sociétaires se divisent en deux groupes : les personnes morales et les personnes physiques. Ces dernières représentent 10 273 hommes dans le milieu urbain au moment où les femmes font un peu plus de la moitié avec 5 965 ; tandis que les personnes morales regroupent 2 152 du sociétariat urbain.

Cependant, le cumul des sociétaires dans le milieu rural ne dépasse pas les trois mille et est dominé respectivement par les hommes 1 072 et les femmes 1 013. Les personnes morales représentent 193 unités.

Graphique 17.2: Répartition du sociétariat dans le système financier décentralisé, selon le milieu de résidence, en 2014

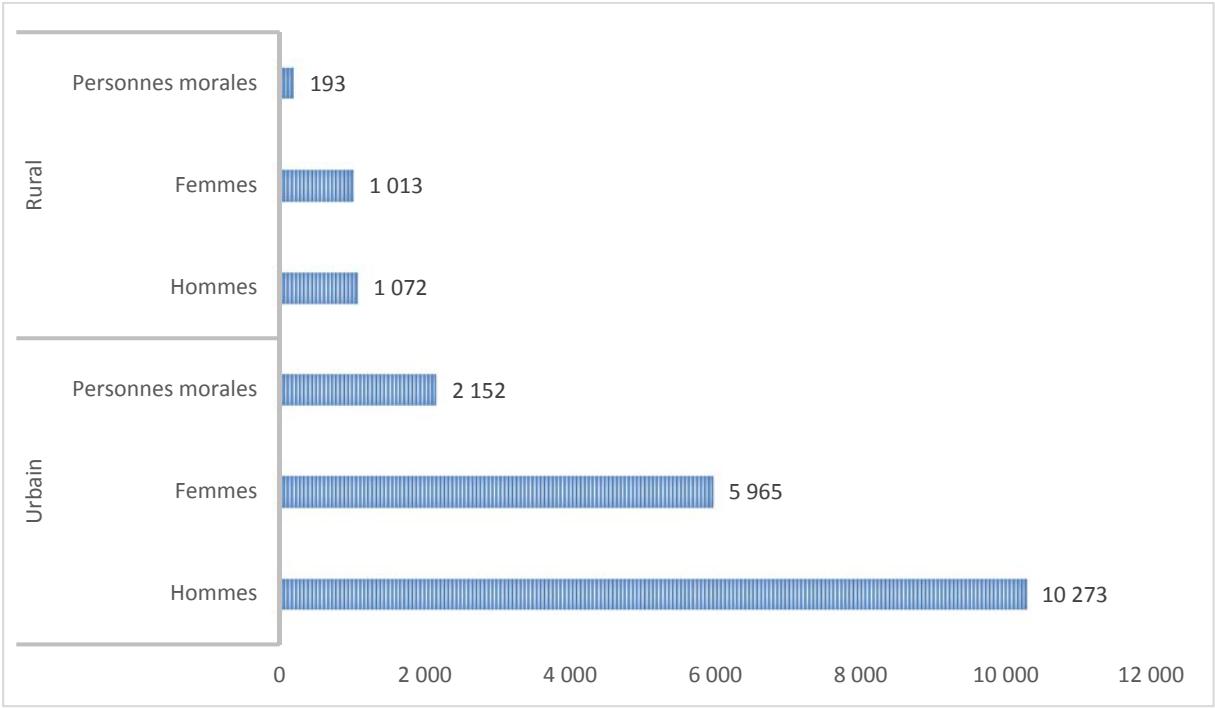

A l'instar du sociétariat, les épargnes sont plus importantes chez les hommes que chez les femmes en milieu urbain et inversement en milieu rural. Environ 10 568 épargnats sont recensés en milieu urbain contre 7 779 épargnantes. En milieu rural, les femmes donnent 750 des types d'épargne alors que les hommes ne totalise que 682.
En revanche, il ressort de l'étude que les types d'épargnants sont plus fréquents en milieu urbain qu'en milieu rural.

XVII.II.2 L'épargne et les crédits

Graphique 17.3**:** Répartition des types d'épargnants, selon le milieu de résidence, en 2014

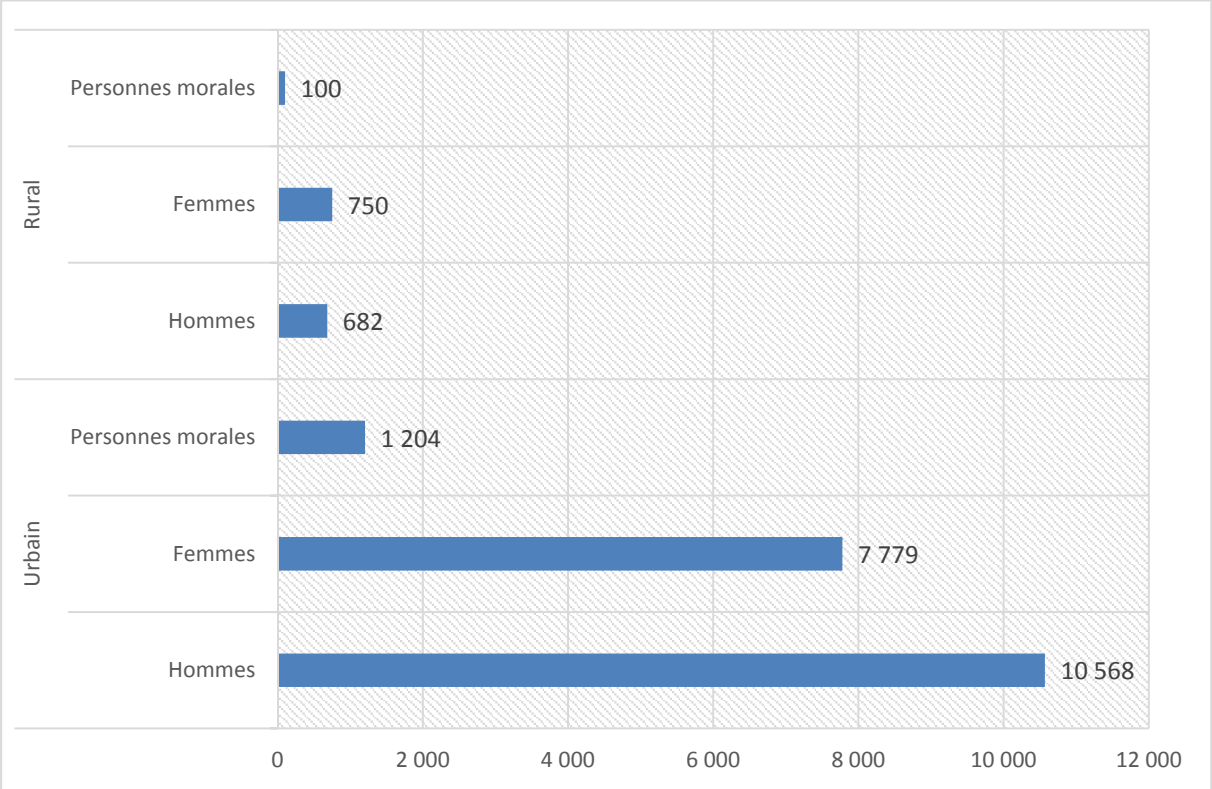

Comme dans les types d'épargne, les crédits accordés aux bénéficiaires sont aussi plus importants en milieu urbain en milieu rural. Les résultats du graphique suivant montrent que le plus petit crédit (301) accordé en milieu urbain est supérieur au plus grand crédit (231) accordé en milieu rural.
Suivant les bénéficiaires, les femmes ont reçu plus de crédit que les hommes en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 17.4: Répartition des crédits accordés, par type de bénéficiaires, selon le milieu de résidence, en 2014

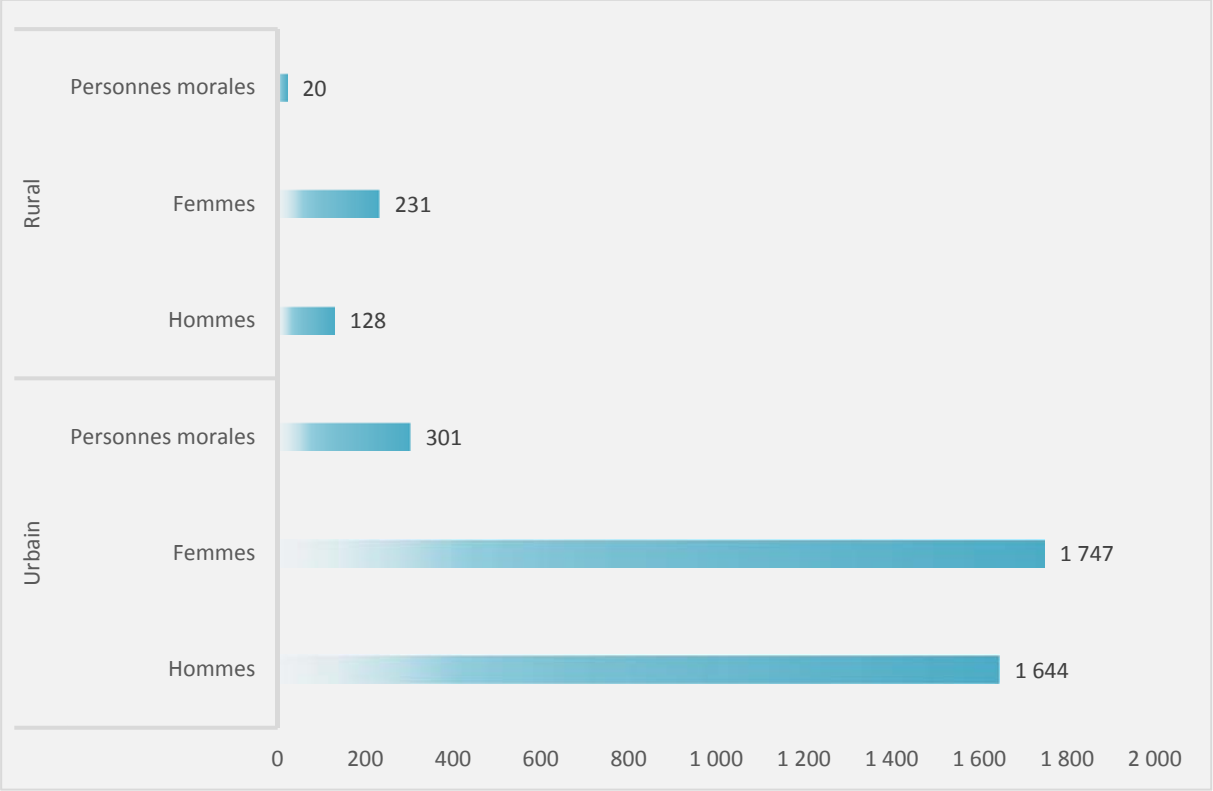

Les crédits en cours et octroyés aux bénéficiaires sont fortement évolués entre 2013 et 2014. En effet, le ombre de crédit est passé de 72,80% dans le milieu urbain entre 2013 et 2014 ; et de 95,52% dans le milieu rural durant cette même période.

Tableau 17.7: Evolution des crédits octroyés et en cours entre 2013 et 2014

Indicateurs	2013		2014		Variation (en %)	Variation (en %)
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Hommes	1 279	65	1 973	141	54,26	116,92
Femmes	810	215	1 015	201	25,31	-6,51
Personnes morales	503	9	1 490	225	196,22	2400,00
Nombre de crédit en cours	**2592**	**290**	**4479**	**567**	72,80	95,52

Le nombre de crédit en cours octroyé aux hommes est plus important que celui donné aux femmes en milieu urbain qu'en milieu rural et est considérablement augmenté entre 2013 et 2014 pour les hommes et les personnes morales. On note le contraire chez les femmes avec une régression de 6,51% entre 2013 et 2014. Le tableau ci-dessus donne une illustration.

L'accord de crédit aux entreprises est une transaction notoire du Système Financier Décentralisé. Il faut souligner que des crédits significatifs ont été accordés surtout dans le commerce, la restauration, les hôtels ; de même dans l'agriculture et la pêche mais également dans les services divers. Soit respectivement 6 188 622, 649 287 et 401 445 crédits en 2014. Le secteur d'activité électricité, gaz et eau a reçu la plus faible part du crédit avec seulement 406.

Tableau 17.8: Part du crédit accordé par secteur d'activité, en 2014

PAR SECTEUR D'ACTIVITES	
Agriculture, sylviculture et pêche	649 287
Industries extractives	618
Industries manufacturées	237 441
Bâtiment et travaux publics	186 925
Commerce, restaurants, hôtels	6 188 622
Électricité, gaz, eau	406
Transports, entrepôts et communications	211 684
Assurances, services aux entreprises	358 425
Immobilier	62 203
Services divers	401 445

Selon les types de crédit, la répartition des octrois a été faite suivant le tableau ci-dessous. Les résultats montrent que près de six sur dix des crédits sont alloués aux équipements au moment où 30,42% de la part du crédit sont accordés aux autres types de crédit. Cependant, les crédits à la consommation et les crédits immobiliers se partagent respectivement les plus petites parts 6,79% et 4,59% en 2014.

Graphique 17.5: Part du crédit accordé par Objet, en 2014

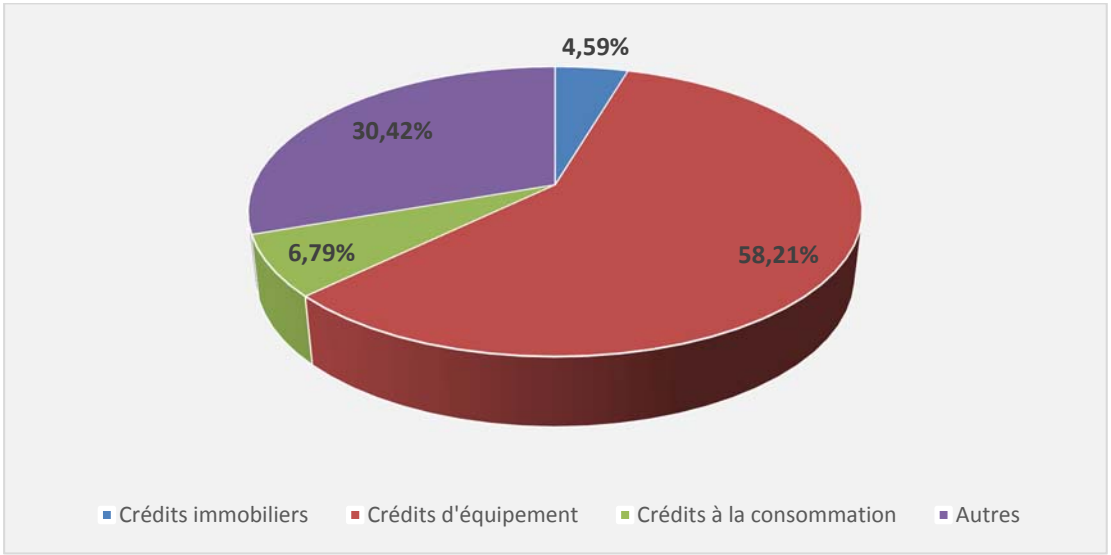

Tableau 17.9 : Autres indicateurs

Indicateurs	2013		2014		Variation en %	Variation en %
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Épargne collectée	**475 331 780**	**38 035 418**	**1 861 846 464**	**122 649 178**	292	222
Hommes	299 792 665	10 790 944	1 182 474 494	70 768 918	294	556
Femmes	87 579 996	15 877 497	333 042 690	23 992 830	280	51
Personnes morales	87 959 120	11 366 977	346 329 280	27 887 429	294	145
Encours de crédit	**1 565 114 862**	**42 860 764**	**2 676 340 136**	**192 203 994**	71	348
Hommes	1 119 346 927	29 007 043	2 066 077 278	113 875 316	85	293
Femmes	186 127 174	11 066 909	310 085 520	27 710 946	67	150
Personnes morales	259 640 761	2 786 811	300 177 338	50 617 732	16	1 716
Montant des crédits accordés	**1 906 867 460**	**50 587 831**	**7 800 179 615**	**496 875 399**	309	882
Hommes	1 463 359 632	15 311 543	5 281 644 029	336 415 900	261	2 097
Femmes	220 549 885	32 796 809	1 583 129 043	100 883 432	618	208
Personnes morales	222 957 943	2 479 479	935 406 543	59 576 067	320	2 303
Objet des crédits accordés						
Crédits immobiliers	4 815 678	0	47 432 435	3 021 212	885	-
Crédits d'équipement	14 080 208	0	601 671 024	38 321 508	4 173	-
Crédits à la consommation	44 262 203	0	70 196 859	4 471 194	59	-
Crédits de trésorerie	1 838 054 165	50 587 831	6 766 474 711	431 037 000	268	752
Autres	5 655 205	0	314 404 586	20 024 484	5 460	-

Au niveau national, Matam fait partie des régions dont la contribution de leurs SFD à la collecte de l'épargne et à l'octroi de crédits aux sociétés et aux particuliers est très faible. Il faut remarquer que ces contributions ne dépassent pas les 2% entre 2013 et 2014 bien qu'elles ont subi des évolutions positives avec respectivement 1,07% et 0,88% en 2014. Cette hausse est consécutive à l'augmentation du nombre de sociétaires dans la région entre 2013 et 2014. En outre, ce nombre est très faible, soit 0,93% par rapport au niveau national.

Tableau 17.10 : Part de la région de Matam par rapport au niveau national

REGIONS	Sociétariat		Encours de crédit		Encours d'épargne	
			En millions F CFA			
	2013	**2014**	**2013**	**2014**	**2013**	**2014**
Matam	12372	20668	1608	2869	513	1984
Part de Matam	0,64%	0,93%	0,68%	1,07%	0,26%	0,88%
Total des régions	**1 947 494**	**2 230 484**	**235 344**	**268 985**	**196 954**	**225 197**